



DE L'URGENCE À
L'INSERTION

Rapport d'Activité 2011





*Nous tenons à remercier chaleureusement la société **NATIXIS ASSET MANAGEMENT**, partenaire de notre association, qui a apporté sa contribution à ce rapport d'activité en prenant entièrement en charge l'impression de ce document.*

Sommaire

Introduction	5
L'équipe de direction.....	7
Chiffres clés 2011	8
Le Refuge.....	9
Présentation du Refuge.....	9
Activités 2011	10
Les changements et les nouveautés 2011	10
La participation des usagers.....	11
Les partenaires privilégiés de l'année 2011	12
Statistiques comparées 2010 et 2011	13
Les bénévoles	15
Perspectives	15
Le Chantier d'Insertion.....	16
Le financement	17
Le Chantier d'Insertion des Œuvres de la Mie de Pain	17
Définition et objectifs des actions menées auprès des personnes embauchées	18
Le public accompagné et les problématiques.....	21
Perspectives d'avenir	22
Le Relais Social	23
Le Relais Social : missions et objectifs.....	23
L'équipe du Relais Social.....	23
L'activité quotidienne du Relais Social	24
La domiciliation	25
Permanence dossier retraite	25
Une démarche citoyenne : les permanences juridiques	26
L'accompagnement vers l'emploi : une quête d'autonomie.....	27
Le RSA : l'enjeu de l'accompagnement	29
Le suivi et l'accompagnement par la psychologue du Relais Social.....	30
L'Arche d'Avenirs.....	32
L'Arche d'Avenirs : qui sommes-nous ?.....	32
L'activité d'équithérapie.....	33
Les autres activités de l'Arche d'Avenirs	34
Les points forts de l'année 2011	35
Statistiques 2011	37
La Villa de l'Aube.....	40
Présentation.....	40
Fonctionnement de la structure	41
Suivi social des résidents	42
Financeurs du projet.....	42
L'animation collective	42
Actions 2011	44
Statistiques 2011	45
Les perspectives 2012	46
Le Foyer de Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »	48
Présentation contextuelle du Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)	48
Présentation des actions 2011	50
Perspectives	52
Statistiques 2011	53

Ressources humaines	55
Evolution de l'effectif sur les trois dernières années	55
Effectif présent au 31 décembre 2011	56
Les faits marquants de 2011	56
Répartition de l'effectif	57
Age moyen	57
Ancienneté moyenne	58
Répartition de l'effectif par domaine d'activité professionnelle	58
Répartition hommes – femmes	59
La formation continue.....	59
L'accueil de stagiaires	59
Bénévolat	60
Le contexte.....	60
Les moyens	60
Bilan de l'activité bénévole en 2011 et perspectives.....	62
Le bénévolat au sein des établissements.....	63
Projets pour 2012.....	66
Communication.....	67
Des événements internes pour accompagner l'évolution	67
Des événements de proximité avec un quartier solidaire.....	68
Des événements externes pour faire évoluer le regard sur le monde de la rue.....	68
... et pour développer le bénévolat.....	68
Les événements avec les partenaires et mécènes de l'association.....	68
Fêter Noël et le Jour de l'An avec les accueillis.....	69
Faire connaître l'association des Œuvres de la Mie de Pain à la presse.....	69
Réalisation des projets 2011	69
Projets de communication pour l'année 2012.....	69
Développement des ressources et de la générosité	70
Nos campagnes de marketing direct en 2011	70
Le site Internet	71
Les relations avec les partenaires	71
Vers de nouveaux développements pour 2012.....	72
Annexe	73
Abréviations utilisées	73

Introduction

Pour notre association, l'année 2011 a été marquée par la mise en place des deux dispositifs SIAO (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation) : le SIAO Urgence et le SIAO Insertion.

Dans le cadre de la refonte de la politique de l'hébergement et du logement amorcée en 2009, ces deux dispositifs, destinés à centraliser l'offre et la demande quant à l'hébergement d'urgence et d'insertion, modifient nos pratiques en matière d'admission et de sortie des hébergés du Refuge puis courant 2012, de La Villa de l'Aube et du Foyer Jeunes Travailleurs. Les modifications portent sur le circuit des admissions et des sorties. En revanche, et l'expérience nous le montre, les deux SIAO doivent se conformer à nos projets d'Etablissements.

Ce changement est commun à l'ensemble des acteurs sociaux impliqués dans la thématique de l'hébergement et du logement et qui parallèlement, engagent une réflexion autour du *logement d'abord*.

Souhaités par les associations dès 2007, deux dispositifs ont changé en profondeur les missions des associations :

- ♦ La création de services publics centralisateurs, les SIAO. Pour la mise en œuvre de ce projet, les Œuvres de la Mie de Pain ont pris une position active au sein des commissions SIAO.
- ♦ Le nouveau concept du *logement d'abord* a conduit à un renouveau des actions et des pratiques du secteur social.

Parallèlement à cette évolution, deux étapes importantes pour Les Œuvres de la Mie de Pain : la mise en service de notre nouvel accueil de jour, L'Arche d'Avenirs, et le lancement du « Plan d'amélioration au Refuge ».

Ouvert en novembre 2011, notre nouvelle Arche d'Avenirs labellisée ESI (Espace Solidarité Insertion) est structurée sur deux niveaux.

Ainsi, nous pouvons offrir aux accueillis un accueil serein et aéré, des locaux et des équipements conçus spécifiquement pour eux. Ce nouveau site permet aux bénévoles et aux professionnels d'accueillir dans les meilleures conditions et de mieux répondre aux attentes. Après La Villa de l'Aube et le Foyer Paulin Enfert, c'est la troisième réussite de l'Association en matière de rénovation. L'évolution des locaux et des équipements entraîne un réaménagement des services pour plus d'efficacité.

2011 est aussi l'année de la mise en place du « Plan d'amélioration au Refuge ». Décidé au printemps, un renfort du personnel, notamment de nuit a permis d'améliorer les conditions de vie des usagers. Ce dernier a permis de développer le lien social

auprès des accueillis. La sécurité, autre besoin fondamental des accueillis, a elle aussi progressé.

Ces actions sont en harmonie avec les principes qui présideront à la gestion du Nouveau Refuge qui fonctionnera 24h/24. Par ailleurs une équipe de quatre travailleurs sociaux a pu mettre en chantier ce qui n'avait jamais été réalisé : l'accompagnement de plusieurs centaines d'usagers en vue d'un parcours d'insertion.

Bien que Les Œuvres de la Mie de Pain soient l'une des plus anciennes associations caritatives sur la place de Paris, elle a su s'adapter en 125 ans aux évolutions du secteur social en préservant ses missions d'origine : s'occuper des jeunes et accueillir de façon inconditionnelle les personnes en très grande précarité. Plus que jamais l'Association est fidèle à son slogan : « De l'Urgence à l'Insertion ». 2012 s'annonce aussi féconde dans ce tournant social avec la mise en œuvre du projet Charles Fourier et la refonte des projets d'établissements.

Au quotidien et tout au long de l'année 2011 nos structures et leurs acteurs ont été très impliqués. Le Refuge, Le Relais Social, Le Chantier d'insertion, L'Arche d'Avenirs, La Villa de l'Aube et le Foyer Paulin Enfert ont déployés encore cette année une multitude d'actions individuelles, collectives, transverses ou en partenariat au bénéfice des usagers.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité le détail de l'ensemble de ces activités, services et pratiques de l'exercice 2011, rendus possibles par nos bénévoles, salariés et partenaires ; qu'ils en soient remerciés.

L'équipe de direction des Œuvres de la Mie de Pain

Jean LAFFON, Président

Sébastien PROT, Directeur

Odile GRELLET, Directrice déléguée, en charge des établissements

Perrine SENTILHES, Directrice de la communication et
du développement des ressources

Marc WAGNON, Directeur administratif et financier

Clara BAILLY, Responsable de la pension de famille La Villa de l'Aube

Thierno BALDE, Responsable du Foyer Jeunes Travailleurs Paulin Enfert

François BUCHSBAUM, Responsable de L'Arche d'Avenirs

Valentina CENTENARO, Responsable du Relais Social

Cédric HERVE, Responsable du Chantier d'Insertion

Christophe PIEDRA, Responsable du Refuge



Chiffres clés 2011

LE REFUGE

109 565 nuitées

116 486 repas

5 066 consultations médicales

L'ARCHE D'AVENIRS

86 779 passages annuels

365 passages quotidiens
(en moyenne)

LE CHANTIER D'INSERTION

987 heures de formation dispensées

30 postes en insertion

LE RELAIS SOCIAL

15 000 passages annuels

60 passages par jour

LA VILLA DE L'AUBE

59 résidents

14 sorties

1399 repas

110 résidents relogés
(depuis l'ouverture de La Villa)

LE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS "Paulin Enfert"

201 jeunes accueillis

90 sortants

LES BENEVOLES

306 bénévoles

62% d'effectif féminin

Age moyen : **50 ans**

3 heures de présence hebdomadaire
(par bénévole)

LES DONATEURS & ADHERENTS

13 793 donateurs

5 275 nouveaux donateurs

148 adhérents

LE MARKETING & LA COMMUNICATION

324 901 messages envoyés par courrier

4 837 messages envoyés par e-mail

1 914 882 € de recettes globales brutes

Le Refuge

Centre d'Hébergement d'Urgence

Présentation du Refuge

Introduction

Le Refuge est l'une des plus anciennes structures de l'Association des Œuvres de la Mie de Pain. Ouvert en 1932, l'accueil d'urgence de nuit avec restauration et services est ce qu'on appelle communément un « CHU » : Centre d'Hébergement d'Urgence.

Missions

Le Refuge a pour mission d'accueillir et d'héberger en urgence les personnes en errance. La mise à l'abri des personnes permet de réaliser une évaluation sociale visant à les orienter vers une structure d'insertion. Le Refuge doit permettre d'apporter en priorité des réponses aux plus vulnérables que sont les personnes affaiblies et les personnes les plus désocialisées : les « grands exclus ».

Services

- ◆ Un hébergement de 426 places en période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mars de chaque année) ;
- ◆ Un repas chaud (le soir) confectionné sur place pour 500 personnes, ainsi qu'un petit-déjeuner ;
- ◆ Un accueil santé pour les premiers soins ;
- ◆ Des douches et l'essentiel nécessaire à l'hygiène corporelle ;
- ◆ Une consigne ;
- ◆ Un accueil et une écoute bienveillante ;
- ◆ Une orientation vers le Relais Social, l'Arche d'Avenirs des Œuvres de la Mie de Pain ou d'autres partenaires.

Publics accueillis

Le Refuge accueille des hommes seuls à partir de 18 ans, quelle que soit la nature de l'exclusion dont ils souffrent.

Ressources humaines

Les fonctions salariées :

- ◆ Le responsable,
- ◆ Deux coordinateurs sociaux,
- ◆ Le premier accueil (5 agents d'accueil, dont 3 de jour et 2 de nuit),
- ◆ L'accompagnement social et l'orientation (2 référents sociaux),
- ◆ La confection du dîner et du petit déjeuner (2 cuisiniers),
- ◆ La consultation médicale et les soins (2 aides soignantes et 5 médecins bénévoles),
- ◆ Le nettoyage (2 agents d'entretien de nuit).

Les fonctions sous-traitées :

- ◆ La sécurité (société prestataire) et l'entretien par le Chantier d'Insertion des Œuvres de la Mie de Pain.

Les fonctions confiées à des bénévoles :

- ♦ Le deuxième accueil et le service (dans les étages, au réfectoire),
- ♦ L'écoute et le lien social avec les accueillis.

Fonctionnement de la structure

Localisation

Le Refuge est situé au 18, rue Charles Fourier dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, dans des locaux appartenant à l'Association des Œuvres de la Mie de Pain.

Les jours et les horaires de fonctionnement

Toute l'année de 17h00 à 9h00, 7 jours sur 7, les samedis, dimanches, et jours fériés à partir de 14 h00.

Financeurs du projet

En fonctionnement :

- ♦ La DRILH (Direction Régionale de l'Insertion du Logement et de l'Hébergement) prend en charge 80 % de la dépense de fonctionnement,
- ♦ La fondation Bruneau,
- ♦ Les dons versés à l'Association Les Œuvres de la Mie de Pain nous permettent de mener à bien nos actions en nous apportant les financements complémentaires nécessaires pour équilibrer notre exercice.

Activités 2011

Les fonctions pérennes

En 2011, la période d'ouverture a couvert 365 jours :

- ♦ du 1^{er} janvier au 1^{er} mai pour 426 places,
- ♦ du 1^{er} mai au 1^{er} juin avec une diminution d'effectif progressive (8212 nuitées soit en moyenne 61% de la capacité du mois),
- ♦ du 1^{er} juin au 30 septembre pour 180 places,
- ♦ du 1^{er} octobre au 31 octobre avec une augmentation progressive des effectifs (10614 nuitées, soit en moyenne 79% de la capacité du mois),
- ♦ du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 pour 432 places.

Les changements et les nouveautés 2011

De l'urgence à l'insertion

C'est au cours de l'année 2011 que Les Œuvres de la Mie de Pain ont amorcé le plan de modernisation du Refuge en préparation de son installation en 2012 sur le nouveau site qui sera aussi l'occasion de la mise en œuvre du nouveau projet. Au cours de l'année 2011 l'équipe du Refuge s'est donnée pour objectif de revisiter et de moderniser ses pratiques professionnelles.

Ces nouvelles orientations passent par la réalisation de la transition entre la pratique de « mise à l'abri des personnes » vers le renforcement de l'accompagnement social visant l'autonomie et le mieux être pour les plus fragiles. Afin de réaliser son ambition, l'association Les Œuvres de la Mie de Pain s'est avant tout donné des moyens humains supplémentaires.

Ainsi et au cours du dernier trimestre 2011 ont été recruté :

- 1 nouveau responsable
- 1 coordinateur social supplémentaire
- 2 conseillers sociaux supplémentaires dont 1 assistante sociale
- 3 moniteurs éducateurs (dont 1 de nuit)
- 2 agents d'accueils de jour et 2 de nuit

Le travail social en CHU consiste dans la plupart des situations à inscrire ou réinscrire les personnes dans leurs droits (CMU, RSA, CAF...) et pour cette année de réaliser des évaluations sociales qui sont transmises au SIAO Insertion (Cf. *Partie spécifique*). Cet organisme vise à mettre en lien l'offre et la demande d'hébergement d'insertion. Grâce à la mobilisation des travailleurs sociaux et des hébergés, plus de **200 évaluations** ont été réalisées et transmises au SIAO Insertion.

Une humanisation de l'accueil de nuit

La nuit est un moment très particulier dans le temps des sans-abris. Elle est génératrice d'angoisse et vécue comme un moment de solitude exacerbée. De plus, le rythme de vie perturbé de la plupart des personnes sans domiciles fixes est la cause de dérèglement du sommeil.

Les Œuvres de la Mie de Pain ont pris en compte ces spécificités et ont recruté pour la nuit une monitrice éducatrice. Celle-ci a pour mission principale d'assurer au cœur du Refuge, l'animation d'un espace apaisant où les personnes insomniaques peuvent avant tout être écoutées et trouver des activités calmes (jeux de cartes, échecs et autres). De plus, ces temps de rencontre avec la monitrice éducatrice permettent de proposer un accompagnement social pour des personnes qui en journée, ne rencontrent pas de travailleurs sociaux.

Afin de consolider l'humanisation de son accueil de nuit, l'association a également recruté :

- 2 agents d'accueil
- 1 responsable sécurité chargé de la prévention des risques la nuit.

La participation des usagers

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé et notamment la prise en compte de la parole des hébergés en conformité avec la loi 2002-2, Les Œuvres de la Mie de Pain ont fait le choix de constituer un groupe de travail impliquant salariés, bénévoles et accueillis avec pour mission d'aboutir d'ici à 2012 à la rédaction d'un contrat séjour qui s'imposera aux personnes accueillies au Refuge.

La mise en place de ce type de contrat permet de définir et d'inscrire de manière contractuelle les droits et devoir de chacun – hébergés et structure. De plus, le contrat de séjour au travers de son corollaire « le projet personnalisé d'insertion », fixe un cap et des objectifs précis visant l'autonomie des personnes de manière adaptée et au rythme de chacun.

Parallèlement à ces travaux, un autre groupe constitué également de salariés, de bénévoles et d'accueillis a été chargé d'élaborer d'ici 2012 un règlement intérieur propre au Refuge.

Au cours de ces travaux les différents participants ont appris à mieux se connaître et à échanger davantage. La parole des personnes accueillies est désormais libérée et reconnue en tant que telle.

L'accueil et la surveillance

L'accueil est confié à des agents d'accueil, salariés des Œuvres de la Mie de Pain, placés sous l'autorité directe du responsable du Refuge ou de la coordinatrice en son absence. Ce fonctionnement a pour but de rendre le premier accueil fraternel, en y intégrant un grand respect.

Les agents d'accueil des Œuvres de la Mie de Pain accueillent tous les soirs de 17h à 23h, les demandeurs d'un hébergement et d'un repas.

Pour assurer la surveillance des trois étages, de l'entrée et du restaurant, nous faisons depuis toujours appel à une société de surveillance (5 personnes de 16h30 à 23h et cinq autres personnes de 23h à 9h). La surveillance de la cour et de la rue de 17h à 21h est désormais assurée par des agents d'accueil. Pour ce faire nous avons fait appel, depuis le 1^{er} octobre 2009, à du renfort qui nous est fourni par une association intermédiaire.

L'hébergement

109 615 nuitées ont été assurées cette année. Les places disponibles sont redonnées systématiquement au 115 et nous permettent d'atteindre un taux d'occupation de 97% en 2011. Les priorités concernant l'hébergement ont été maintenues et améliorées :

- ♦ La volonté d'apporter en priorité des réponses aux plus vulnérables se traduit par l'attribution de 397 places à partir du 1^{er} octobre pour une période de 8 mois ; les 35 places restantes permettent de dépanner chaque soir les personnes qui se présentent « directement » au Refuge.
- ♦ La volonté de ne pas aggraver la souffrance des personnes accueillies passe une plus grande sérénité et une meilleure sécurité des personnes, en réduisant la pression que chacun ressent et exerce sur l'autre (accueilli, bénévole, prestataire de sécurité et personnel des Œuvres de la Mie de Pain).
- ♦ Elle se traduit dans le fonctionnement suivant :
 - L'affectation d'un lit déterminé à 401 personnes, avec une carte pour la saison hivernale (8 mois d'octobre à mai),
 - L'amplitude des horaires d'entrée : de 17h à 21h avec une permission de 22h45 pour les retards annoncés, voire au-delà pour les personnes qui travaillent en soirée et ont présenté un justificatif,
 - La mise à l'abri, en période hivernale, de toute personne se présentant après 23h, même si le Centre est complet,
 - Les procédures et la gestion des consignes ont été revues, des travaux ont été réalisés pour que celles-ci soient fermées et inaccessibles avant 17h00, et après 21h00 afin de mieux garantir leur sécurité.



Les partenaires privilégiés de l'année 2011

La mise en place au début de la période hivernale du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) avec ces deux volets, *urgence* et *insertion*, a totalement bouleversé les modes d'admissions et de sorties du public accueilli au Refuge. Pour rappel, la création des SIAO constitue l'un des grands axes de la stratégie nationale de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées, et est un outil phare de la refonte du dispositif hébergement logement.

Objectif fondateur du SIAO : Créer un véritable « service public de l'hébergement et de l'accès au logement ». Le service intégré tente de répondre à deux niveaux de prise en charge : l'urgence et l'insertion. Il souhaite instaurer une collaboration active de tous les acteurs locaux de l'accueil, de l'hébergement et du logement.

Les finalités voulues par le SIAO visent à :

- Améliorer l'orientation et la prise en charge,
- Rendre plus simples, transparentes et équitables les modalités d'accueil,
- Favoriser un travail coordonné des acteurs de la veille sociale, de l'hébergement et du logement pour améliorer la fluidité hébergement/logement,
- Construire des parcours d'insertion adaptés vers le logement et favoriser dès que possible l'accès au logement (principe du logement d'abord).

Les modalités de fonctionnement avec Le Refuge :

Le Refuge propose au « SIAO Urgence » la mutualisation de 401 places d'hébergement sur les 426 disponibles durant la période hivernale (les 35 places restantes étant gérées directement par l'équipe du Refuge). Jusqu'à la mise en place du « SIAO Urgence », Les Œuvres de la Mie de Pain géraient en direct l'intégralité des attributions des places disponibles. Mais depuis novembre 2011 et dans la limite des places vacantes sur son contingent, le « SIAO Urgence » nous transmet de manière quotidienne une liste de personnes à accueillir dans la soirée et pour l'ensemble de la période hivernale si la personne le souhaite et si celle-ci accepte les conditions d'accueil du Refuge.

Chaque personne orientée par le SIAO est reçue au plus tôt par un travailleur social du Refuge. Ce dernier s'assure que l'hébergé puisse faire appel à un travailleur social susceptible de l'aider à remplir une fiche d'évaluation qui sera transmise au « SIAO Insertion » afin d'anticiper sa sortie en fin de période hivernale. Dans la négative, c'est le travailleur social du Refuge qui remplira cette fiche en attendant que le SIAO soit en mesure de proposer une solution pérenne à la personne accueillie en urgence.

Les repas

En 2011, **116 486 repas chauds**, équilibrés et concoctés par Les Œuvres de la Mie de Pain ont été servis. Nous avons cette année de nouveau permis à une dizaine de personnes (en majorité des femmes du quartier) qui sont sans ressources ou perçoivent de très faibles retraites, de manger pendant la période d'été.



Statistiques comparées 2010 et 2011

Mois	2010		2011	
	Repas	Nuitées	Repas	Nuitées
Janvier	15224	13219	14106	13133
Février	13662	12005	12889	11861
Mars	15776	13294	14264	13205
Avril	12900	10526	11913	10501
Mai	8549	7675	7909	7128
Juin à Septembre	17431	21245	17526	21511
Octobre	10118	10500	10005	5874
Novembre	11788	11413	13542	11772
Décembre	13445	13015	14337	12630
Total	118893	112892	116486	109615

La suppression de 6 lits au second semestre 2011 a permis l'ouverture d'un espace informatique et détente, mis à la disposition des usagers afin de palier au manque de place dû à la fermeture de la cour pour cause de travaux. Cela explique la différence de nuitées, soit 2 190 nuitées en moins. Il en va de même pour les repas extérieurs : la suppression de plusieurs tables au restaurant ne nous a permis de ne donner que 150 repas par soirée au lieu de 200 les années précédentes. Ce qui représente une moyenne de 10 500 repas distribués en moins.

Le partenariat avec la Permanence Belleville que nous avons depuis plusieurs années, a pris fin en octobre 2011 avec la mise en place du SIAO. Nous avons accueilli néanmoins 118 jeunes différents, pour des durées allant de une à plusieurs semaines durant la période janvier/octobre, ce qui représente 2 062 nuitées.

- ♦ Le 115 : le nombre de nuitées occupées par les usagers du 115 est de 13 404 nuitées pour un total de 1 739 personnes sur l'année.
- ♦ Les accès directs : Les Œuvres de la Mie de Pain ont défendu auprès des instances politiques, la possibilité de pouvoir toujours accueillir les personnes qui se présentent d'elles-mêmes chaque soir. De ce fait, nous avons accueilli 425 personnes différentes pour un total de 6 945 nuitées en 2011.

Les absences autorisées ou prévues

Chaque jour 14 personnes en moyenne ont été absentes « autorisées » (6 personnes pour des raisons d'hospitalisation et 8 personnes qui avaient prévenu de leur absence (« excusés »).

Les absences non prévues

Chaque jour 9 personnes en moyenne ont été absentes sans prévenir. Ces places disponibles ont été données en dépannage ou au 115.

La consigne

Les usagers titulaires de cartes ou de tickets « consignes » pour la saison d'hiver ont la possibilité de laisser leurs affaires en consigne pendant la journée, et ce durant tout leur séjour (que ce soit dans le casier consigne dans les étages, ou dans une consigne bagages au rez-de-chaussée : valises, sacs à dos ...). En effet le problème des bagages est un souci pour nombre d'accueillis. Les accueillis d'une nuit (115 et dépannage) n'ont pas accès aux consignes individuelles, soit parce qu'il n'y en a pas, soit parce celles-ci appartiennent aux titulaires de « cartes » excusées ou hospitalisées.

Les soins

La permanence médicale

Six médecins bénévoles réguliers et une aide-soignante salariée se relaient pour assurer une permanence médicale au Refuge. 5 066 consultations ont été effectuées en 2011. La structure mène une politique active pour convaincre les usagers qui se négligent de prendre une douche. Les Œuvres de la Mie de Pain ont mis en place un groupe de travail pluridisciplinaire pour être force de propositions quant aux questions d'hygiène.

Nous observons que la population que nous accueillons souffre davantage de troubles psychiatriques, de tabagisme et d'alcoolisme chronique qu'auparavant.

Le partenariat médical pour le dépistage de la tuberculose avec le Centre Edison

Le Centre Edison met à notre disposition un véhicule ainsi que le personnel de dépistage radiographique de la tuberculose.

En comparaison avec la saison précédente nous avons constaté :

- ♦ une baisse du nombre de patients présentant une image thoracique anormale (32 signalements en moins),
- ♦ une augmentation du nombre de tuberculose détectée (5 contre 2 l'année passée),
- ♦ une baisse du taux de consultés du fait du rendu différé des résultats (en l'absence de radiologue).

Un renforcement du lien entre l'équipe médicale et l'équipe social

L'année 2011 a été l'occasion de renforcer les liens entre équipe médicale et équipe sociale du Refuge. Ainsi, des réunions médico-sociales réunissant travailleurs sociaux et médecins bénévoles du Centre sont organisées une fois par mois. Ces réunions sont avant tout des lieux d'échanges et d'informations sur la situation des hébergés qui ont ou qui doivent avoir recours à des soins. Enfin, ces

réunions favorisent l'élaboration d'une réponse en termes de prise en charge ou de réorientation pour des personnes dont la situation relève plus du secteur médical que social ou qui se trouvent à la frontière de ces deux pôles.

Les bénévoles

La plupart des personnes en situation de grande exclusion souffre par définition d'un profond sentiment de solitude et/ou ne côtoie que des personnes elles aussi en situation de grande exclusion. La présence de bénévole au sein du Refuge et le rapport qu'ils peuvent instaurer avec les personnes accueillies, apporte ce lien social indispensable à la reconstruction de chacun. Le regard porté par les bénévoles passe bien souvent par une reconnaissance des hébergés en tant qu'individu et au-delà de la situation d'exclusion vécue. De plus la présence des bénévoles est en complémentarité avec l'intervention des professionnels : le lien aux hébergés n'étant pas de la même nature.

En moyenne, 17 bénévoles (16 en 2010) se sont engagés tous les soirs, pendant la période hivernale, pour accueillir notre public, et 10 bénévoles par soir pendant la période estivale (13 en 2010). Les bénévoles sont principalement actifs dans les étages (consignes bagages) et au restaurant (servir les repas derrière un comptoir et en salle). Ceux qui le souhaitent peuvent rentrer en contact avec les accueillis au restaurant, dans les étages ou dans l'espace détente. Soit 5879 présences en soirée.

Les permanences de médecins



Le nombre de médecins bénévoles a augmenté de façon significative en 2011. Nous avons eu 196 permanences de médecins (122 en 2010) soit un total de 588 heures (366 en 2010) de bénévolat. Leur présence permet à des hébergés dépourvus de toute couverture médicale d'avoir accès à un médecin.

Perspectives

Comme évoqué précédemment, l'année 2011 marque avant tout une amorce de transition vers le *Nouveau Refuge*. Bien plus qu'un nouveau bâtiment qui offrira un confort sans comparaison avec le Refuge actuel (chambres individuelles ou de deux personnes et un accueil 24h/24), c'est avant tout un nouveau projet que Les Œuvres de la Mie de Pain proposeront aux hébergés qui prendront en principe possession des lieux en février 2013.

Ce projet proposera un accompagnement social renforcé au travers d'une équipe entièrement mobilisée vers l'accès à l'autonomie des personnes accueillies, et notamment leur insertion durable vers le logement.

Pour autant et d'ici là, les défis à relever sont nombreux pour réussir cette transition. Comment en effet préparer et inclure les plus fragiles dans ce nouveau projet alors que ceux-ci peinent déjà à tenir le cadre pourtant à bas seuil d'exigence que nous proposons aujourd'hui ?

Il s'agit donc de défis avant tout humains et passionnants qui nous attendent et que nous relèverons ensemble, car tous mobilisés.

Le Chantier d'Insertion

Un chantier d'insertion est un dispositif complexe qu'il convient de resituer dans son contexte légal afin d'en comprendre tous les mécanismes. Ainsi, en s'appuyant sur la définition proposée par le législateur¹, il est dit que « les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des dispositifs conventionnés ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières ». De plus, « l'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable ».



Depuis 1998 et la loi de lutte contre les exclusions, trois principes communs régissent l'organisation du champ de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) qui inclut les ACI. Ces trois principes sont les suivants :

1. **Un conventionnement** conclu entre la structure « porteuse » de l'ACI et le représentant de l'Etat dans le département, ici la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), déclencheur de toute l'action ;
2. **Un agrément** de 24 mois dispensé par l'Agence Pôle Emploi pour les personnes embauchées. Cet agrément ouvre le droit au bénéfice du *contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi* (CUI-CAE) qui conditionne l'attribution des aides aux postes financées par l'Etat et par certaines collectivités locales, et les exonérations de charges. Ces contrats d'une durée minimum de 6 mois peuvent être renouvelés dans l'intérêt du salarié en insertion ;
3. **Un pilotage** local du dispositif avec l'appui d'un comité départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE). Il est chargé de promouvoir les activités d'insertion dans le département et d'élaborer un plan pluriannuel pour l'insertion et l'emploi.

Plus précisément, les chantiers d'insertion n'ont pas de reconnaissance juridique propre, et n'ont donc pas de personnalité morale. Ils s'appuient juridiquement sur la structure porteuse (ici Les Œuvres de La Mie de Pain, qui devient l'employeur des salariés en insertion). Toutefois, la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale a opéré une reconnaissance législative des ACI². Cette reconnaissance légale a l'avantage de situer les ACI comme **outils des politiques sociales de l'emploi devant accueillir les personnes les plus éloignées de l'emploi et d'instituer une graduation dans les dispositifs de prise en charge**.

L'ACI s'inscrit dans les objectifs du Plan Départemental d'Insertion (PDI) en ce qui concerne les personnes bénéficiaires des minima sociaux, qui font l'objet d'une attention particulière dans la mise en œuvre de ces chantiers.

Enfin, les ACI se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'**activités nouvelles**. L'utilité sociale des ACI se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.

¹ www.travail-emploi-sante.gouv.fr

² Décret N°2005-1085 du 31 août 2005 relatif aux conditions de conventionnement des ateliers et chantiers d'insertion, arrêté du 31 août 2005 fixant le montant de l'aide à l'accompagnement et circulaire DGEFP N°2005-41 du 28 novembre 2005 relative aux ateliers et chantiers d'insertion.

Le financement

Le fonctionnement de l'ACI tient de la coordination entre Les Œuvres de La Mie de Pain, la DIRECCTE, le Conseil Régional, le Conseil Général, le FLES (Fonds Local Emploi Solidarité), le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et Pôle Emploi. L'action menée nécessite un financement constitué de fonds d'origines multiples ayant des objectifs différents. Ainsi, il est possible d'identifier ces financements de la manière suivante :

- ♦ L'aide à l'accompagnement, financée par la DIRECCTE (limitée par an à 15.000€ par ACI et à 45.000€ par structure conventionnée) ;
- ♦ Le financement de formations par Pôle Emploi, le Fonds Local Emploi Solidarité (FLES), des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ;
- ♦ L'aide au poste de 105% du SMIC BRUT par salarié en insertion, versée par l'Etat (ASP) ;
- ♦ L'aide forfaitaire mensuelle (550 €) du Conseil Général pour chaque salarié accompagné bénéficiaire du RSA Socle ;
- ♦ L'aide forfaitaire annuelle du Conseil Régional dans le cadre des emplois-tremplins en insertion, correspondant à 2 000 € maximum par poste de CUI-CAE occupé par des salariés en insertion non bénéficiaires du RSA socle ;
- ♦ La valorisation de la facturation (part inférieure à 30 % des charges liées à ces activités) ;
- ♦ Fonds propres de l'association.

La coordination entre tous les acteurs s'appuie sur des temps forts que sont les comités de pilotage qui ont lieu trois fois par an afin de réunir tous les partenaires pour réaliser un bilan de l'action.

Le Chantier d'Insertion des Œuvres de la Mie de Pain

Pour remplir cette mission d'accompagnement des personnes en situation précaire dans leur parcours d'insertion, l'association Les Œuvres de la Mie de Pain a ouvert un Chantier d'Insertion. Elle y accueille des personnes en grande difficulté.

Le premier conventionnement de ce dispositif, avec les services de l'État sous forme de Chantier d'Insertion, a été signé en 2002. Depuis, l'activité du Chantier est évaluée chaque année au travers d'un dialogue de gestion où chaque indicateur doit être justifié et complété par des accords avec le Département et la Région.



Le 8 décembre 2011, le Chantier d'Insertion a signé une convention annuelle avec la DIRECCTE d'Ile-de-France, conformément à la circulaire n° 2005.41 du 28 novembre 2005 relative aux ateliers et chantiers d'insertion (convention n° ACI 075/11/0028). Le Chantier d'Insertion prend en charge le nettoyage de différents sites des Œuvres de la Mie de Pain et notamment le Centre d'Hébergement d'Urgence « le Refuge », les bureaux du Siège social et les bureaux du Relais social.

Cette convention ouvre 30 postes en insertion déclinés selon les objectifs suivants :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - 20% de femmes | - 60% de « faible niveau » (inférieur au CAP/BEP) |
| - 4,5% de moins de 26 ans | - 50% de demandeurs d'emploi de plus de 2 ans |
| - 32% de plus de 50 ans | - 60% de bénéficiaires du RSA socle |
| - 9% de travailleurs handicapés | - 9% de bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité |

Objectifs

Le Chantier des Œuvres de la Mie de Pain a pour objectif d'embaucher, notamment en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, en raison de leur état de santé, de leur situation social, familiale, ou matérielle. De plus, le chantier a la particularité d'être un **chantier dit « remobilisant »**. Ainsi, l'objectif affiché est d'accompagner les publics en grande difficulté (sortant de prison, primo arrivants, troubles psychiques et du comportement, addictions) afin de redynamiser ces personnes éloignées de l'emploi. Le Conseil d'Administration a réaffirmé cette priorité. Le projet d'insertion découle de ce choix fondamental.

La convention précise également les indicateurs de résultats à atteindre à l'issue du parcours, à savoir : 40% des salariés doivent accéder à un emploi durable, 20% doivent accéder à un emploi de transition et 10% doivent accéder à une sortie positive.

Il est également important de rappeler que le Chantier d'Insertion n'est pas autorisé à procéder à des recrutements en direct, les candidatures sont transmises par Pole Emploi Stendhal après validation et délivrance d'un agrément individuel.

Ressources humaines

L'équipe permanente était composée en 2011 de cinq salariés représentant équivalents temps plein :

- ◆ 1 Responsable du Chantier (1 ETP) ;
- ◆ 1 Conseiller en insertion sociale et professionnelle (1 ETP) ;
- ◆ 2 Encadrants techniques (2 ETP) ;
- ◆ 1 Agent administratif, (1 ETP).

Cette équipe est renforcée ponctuellement par l'intervention d'un 3^{ème} encadrant technique (prestataire extérieur) qui a pour mission de mener des formations professionnelles et de couvrir les périodes de congés ou de formation des permanents.

Définition et objectifs des actions menées auprès des personnes embauchées

Le suivi individualisé

Tout au long de leur présence au Chantier d'Insertion, les salariés bénéficient d'un accompagnement adapté à leur situation. Celui-ci prend appui sur les différentes évaluations réalisées par les encadrants techniques, le conseiller en insertion et le responsable du Chantier. L'intérêt de la démarche consiste à **croiser les regards afin de mieux articuler les interventions et déterminer des objectifs individuels pertinents**, dans un souci d'approche globale. Ce suivi s'effectue sur ou hors temps de travail. Il s'adapte aux demandes des salariés (demandes ponctuelles) et aux évolutions des situations individuelles, et s'inscrit dans la durée.

Dès le recrutement, lors de la réunion d'information collective organisée par Pôle Emploi, sont présentés l'offre de services du Chantier d'Insertion et les différents interlocuteurs.

L'accompagnement social au quotidien

L'accompagnement social consiste en la prise en charge de toutes les problématiques périphériques à l'emploi : aide dans les démarches administratives et juridiques, accès aux droits, recherche de solution d'hébergement et de logement, aide à la résolution de difficultés financières et toute autre question personnelle... Ces démarches sont effectuées en partenariat avec les référents sociaux, notamment les éducateurs de prévention, les assistants de service social des CCAS, CVS ou structures associatives.

Le conseiller en insertion sociale et professionnelle propose des entretiens individuels aux salariés afin de recueillir leurs besoins et attentes, mais aussi en vue de repérer les difficultés non exprimées. Par la suite, la fréquence de l'accompagnement social est ajustée aux besoins individuels.

Le travail d'équipe prend ici toute son importance : **c'est bien la personne dans toutes ses dimensions que le Chantier d'Insertion met au centre de son action**. Le parcours d'insertion proposé par la structure permet au salarié d'être acteur et moteur dans la valorisation de ses capacités et compétences et dans la recherche de solutions concernant sa vie sociale, sa famille, son projet professionnel, sa santé, ses aptitudes relationnelles, son autonomie au quotidien, etc.

L'accompagnement social concerne les domaines suivants :

- ♦ **Hébergement** : Le travail de recherche d'hébergement se fait en plusieurs temps. Il y a une recherche immédiate pour pallier l'urgence : il s'agit de faire appel aux centres d'hébergement implantés à proximité du lieu de travail du Chantier. La réponse rapide et efficace des partenaires permet une mise à l'abri des salariés qui acceptent les contraintes du collectif. La résolution de l'urgence donne le temps de rechercher des solutions plus longues à activer : résidence Adoma, maison relais, logement social.
- ♦ **Santé** : Orientation vers des services spécialisés, aide à la prise de rendez-vous, accompagnement vers les centres d'alcoologie.
- ♦ **Problèmes juridiques et administratifs** :
 - Ouverture et mise à jour des droits, aides accordées par la ville de Paris (Paris Pass-Famille, aides pour les factures EDF), carte solidarité transport, CMU / CMU C, aide complémentaire à la mutuelle.
 - Régularisations CAF (RSA, AAH, allocation logement, recours amiable), CMU, Pôle Emploi, CPAM ...
 - Orientation vers des juristes et suivi des situations (renouvellement de titre de séjour, obtention de la carte de séjour, demande de naturalisation, regroupement familial, casier judiciaire, pension alimentaire...)
 - Orientation vers la permanence sur les informations retraite.
 - Demande d'aide juridictionnelle.
- ♦ **Ressources** : Demande d'aides financières ponctuelles, demande de prise en charge ASE, dossier de surendettement, recours amiable pour des trop-perçus, demande d'échelonnement de dettes, demande de colis alimentaires, constitution de dossier de FSL accès et équipements, dossier Locapass.

Le Conseiller en insertion propose un rendez-vous pour un premier entretien dès la première semaine de présence sur le Chantier. Face à un public ayant des difficultés à s'exprimer ou à parler de soi, les entretiens individuels sont privilégiés. A la suite de la première rencontre, le suivi est différencié, en fonction du degré d'urgence des situations (si les besoins primaires ne sont pas couverts notamment), en fonction de l'autonomie de chacun, ou de l'accompagnement déjà mis en place par d'autres structures.

Pour chaque personne suivie, un dossier individuel est constitué (éléments de situation, photocopies des pièces administratives). Le logiciel LEA (logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement) est alimenté à chaque rendez-vous, ainsi que le bilan des accompagnements sous forme de tableaux. Un répertoire avec les coordonnées de l'ensemble des partenaires facilite les échanges et la réactivité sur certains dossiers.

Les partenariats

L'accompagnement social s'appuie sur les partenariats suivants :

- ♦ **Logement** : Centres d'hébergement de la Ville de Paris, d'Ile-de-France ou associatifs, organismes HLM, bailleurs sociaux, DRIHL, préfecture, CASVP, services de polyvalence de secteur, CAF.
- ♦ **Santé** : CMP, associations, CPAM, Maison du handicap, hôpitaux.

- ♦ **Problèmes familiaux** : Office des Migrations Internationales, CASVP, associations diverses, tribunal, CAF, Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations, centre de médiation familiale.
- ♦ **Problèmes administratifs et juridiques** : CAF, Pôle Emploi, Banque de France, Trésor public, associations, Solendi (organisme collecteur du 1% logement), CPAM, SPIP, Maison du handicap, juriste, CASVP, service de polyvalence de secteur.
- ♦ **Problèmes financiers** : CASVP, service de polyvalence de secteur, FSL, ASE, CAF, Pôle Emploi, Solendi, Banque de France, organismes financiers (banque, assurance...).

L'accompagnement technique

La mise en activité sous contrat d'insertion implique **une double exigence de professionnalisation et de productivité**. Il s'agit en effet pour les encadrants techniques de trouver l'équilibre entre la satisfaction du service rendu et la prise en compte des spécificités du public. Le rôle des encadrants s'articule donc entre des missions de « chef d'équipe » et de « pédagogue », en charge de l'apprentissage d'un métier ; ils prennent en compte les éléments des diagnostics sociaux et professionnels pour adapter leurs interventions.

Les évaluations réalisées sur le chantier permettent de déterminer les axes de progression de chaque salarié et d'en mesurer l'évolution.

L'accompagnement professionnel

Dès la présentation du Chantier d'Insertion, il est rappelé le caractère temporaire des contrats de travail. Dans les 3 premiers mois, il s'agit de consolider le projet professionnel de chacun. Même si 90% des salariés déclarent vouloir s'orienter vers les métiers du nettoyage, d'autres pistes leur sont ouvertes afin d'optimiser l'accès à l'emploi. Au regard du faible niveau de qualification du public accueilli et du temps imparti à la préparation à l'emploi (soit la durée du contrat), nous ciblons tout particulièrement les emplois de type manutentionnaire, manœuvre, employés.

La définition du projet professionnel

Il prend en compte les éléments de situation individuelle afin de déterminer le « possible » en matière de conditions de travail et de zone de mobilité, ainsi que les souhaits de la personne.

Une analyse des situations antérieures de travail – quand elles existent – favorise le repérage des compétences transférables. C'est ainsi que se déterminent les cibles professionnelles, les écarts entre existant et exigé étant comblés par la mise en place de modules de formation. Lorsque le projet porte sur un domaine d'activité autre que le nettoyage, des découvertes/évaluations sont possibles sous forme d'immersion dans les services des Œuvres de la Mie de Pain (exemple : utilisation de la cuisine du Refuge pour des salariés souhaitant s'orienter vers les métiers de la restauration). Durant l'année 2011, cette possibilité d'immersion a également été permise dans tout type d'entreprise.

La formation professionnelle

L'ensemble des salariés affectés à des tâches de nettoyage ont bénéficié d'une préformation sur les techniques d'entretien, l'ergonomie et les règles de sécurité avec des organismes extérieurs. Lorsque le projet professionnel est validé, des parcours diversifiés de formation visent à apporter les compétences spécifiques nécessaires à l'exercice dans le domaine d'activité ciblé.

A titre d'exemple, durant l'année 2011, 987 heures de formation ont été dispensées et financées en partenariat avec le FLES pour un total de 7675 €. De plus, des « ateliers » d'information et de formation sur des **thématiques utiles à la vie quotidienne** (repérage, lecture de plans, gestion



du temps, budget) et **d'instruction civique** permettant de découvrir ou de revenir sur des questions de société, d'histoire, de citoyenneté ont été réfléchis et testés. **Des formations « Hygiène et propreté »**, théoriques et pratiques, ont été proposées, à de petits groupes (5 personnes), sur le temps de travail des personnes.

La recherche d'emploi

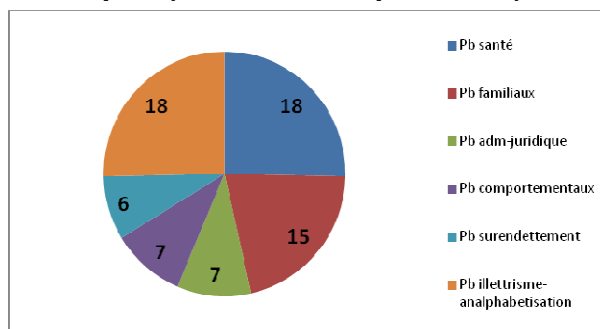
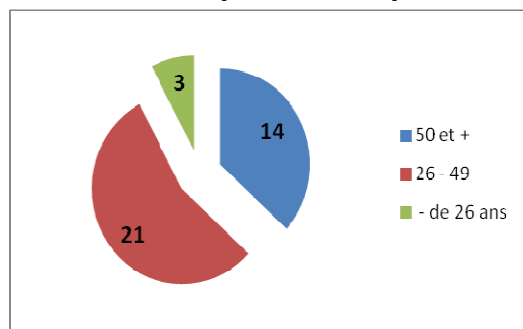
Elle intervient à différents moments du parcours en fonction du degré d'autonomie et d'employabilité des salariés. Elle s'organise sous forme d'entretiens individuels au minimum tous les 15 jours. Lors de ces entretiens, sont abordés : le curriculum vitae, la lettre d'accompagnement, l'entretien d'embauche, la création des espaces emploi sous pole-emploi.fr, le ciblage des entreprises et la recherche d'offres ciblées, la mobilisation des autres partenaires de l'insertion (les entreprises, Cap Emploi, les Maisons de l'Emploi ...). Quotidiennement, les offres d'emploi relevées par le Chargé d'Insertion Sociale et Professionnelle font l'objet d'un traitement (télécandidature, mise en relation). Des rendez-vous auprès d'entreprises sont également organisés.

Le public accompagné et les problématiques

En février 2012, le nombre de personnes de plus de 50 ans représentait 37% des effectifs. 55% étaient âgées de 26 à 49 ans et 7% avaient moins de 26 ans. 26 % des personnes accompagnées étaient des femmes. 53% des personnes embauchées étaient bénéficiaires du RSA.

Les problématiques propres à ce public peuvent se diviser en six catégories : santé, famille, administration et justice, comportement, surendettement et analphabétisme. Certaines problématiques sont plus fréquentes parmi les personnes accompagnées, notamment : l'analphabétisme pour 47%, la santé pour 47%, les problèmes familiaux pour 39%, les problèmes administratifs et financiers pour 18%, les problèmes de comportement pour 18% et le surendettement pour 16%³.

Répartition du public et des problématiques (en nombre de personnes)



Les sorties récentes

Du 1^{er} octobre au 13 février 2012, 16 personnes ont quitté le chantier :

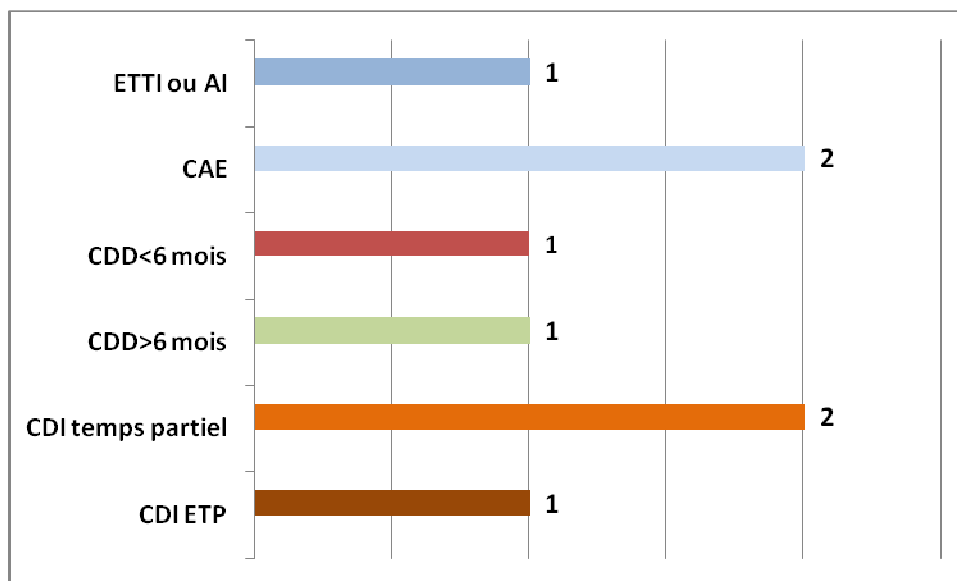
- ♦ 6 personnes étaient arrivées au terme du parcours IAE de 24 mois ; 4 d'entre elles ont trouvé un emploi.
- ♦ 6 autres ont quitté le processus d'accompagnement après 12 mois, dont 4 qui n'ont pas souhaité poursuivre (départ en province, abandon de poste).
- ♦ 1 personne a trouvé un emploi et 1 autre n'a pas poursuivi l'accompagnement pour des problématiques de comportements.
- ♦ Pour les 4 personnes restantes qui ont suivi un accompagnement court, 3 ont trouvé un emploi et la 4^{ème} n'a pas vu son accompagnement renouvelé.

³ Le total est supérieur à 100% car des problématiques peuvent être associées.

Les emplois trouvés par les 8 personnes peuvent être détaillés de la façon suivante :

- ◆ 1 CDI à temps plein dans le secteur de la sécurité.
- ◆ 2 CDD de gardien de nuit transformables à leur issue en CDI.
- ◆ 2 sont dans la continuité d'un parcours d'insertion : 2 CAE en milieu associatif avec pour l'un d'entre eux la perspective d'un CDI à confirmer.
- ◆ 2 CDI à temps partiel dans le secteur du nettoyage avec la possibilité d'élargir les missions et le temps de travail.
- ◆ 1 personne est positionnée par une ETTI (entreprise de travail temporaire d'insertion) sur des missions complétées par le RSA activité.

Le graphique suivant illustre les données et informations précédentes :



Perspectives d'avenir

L'organisation du travail évolue afin d'augmenter la qualité de la prestation rendue en vue des objectifs exigés. Ainsi, 2,5 ETP interviennent sur la prestation d'encadrement dont 0,5 ETP dédié à la formation professionnelle en interne. Cette nouvelle dynamique permet d'envisager une passerelle vers l'emploi plus précise, individualisée et efficace.

Les axes d'orientation pour 2012 concernent principalement :

- ◆ Le remaniement des plages horaires d'intervention afin d'assurer un encadrement optimal ;
- ◆ La poursuite de la mise en place d'un plan d'actions envers les entreprises afin de favoriser les passerelles entre contrat d'insertion et contrat de droit commun en organisant notamment un forum pour l'emploi ;
- ◆ L'engagement de la réflexion sur la place du chantier dans le nouveau projet du site Charles Fourier.

Le Relais Social

Le Relais Social : missions et objectifs



Le Relais Social est un service d'accueil, d'aide et d'accompagnement destiné aux personnes sans-abri et à toute personne souhaitant s'inscrire dans une démarche d'insertion. Le Relais social est un service instructeur du RSA. Il a un agrément pour 200 bénéficiaires et assure la domiciliation de 600 demandes, notamment de personnes hébergées par Le Refuge.

Le long processus d'accompagnement vers une insertion sociale et/ou professionnelle débute par la reconnaissance de l'autre en tant qu'être humain : l'accueil inconditionnel assuré quotidiennement par les salariés et les bénévoles de l'association, permet à tous ces demandeurs d'être entendus et reconnus dans leur réalité.

Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et fermé le mardi après-midi pour permettre aux équipes de se réunir. Les prestations offertes aux accueillis du Relais Social, en 2011, ont été :

- ♦ L'accueil et les services de première nécessité : l'orientation vers les vestiaires et la distribution de kits d'hygiène complets ;
- ♦ La domiciliation administrative ;
- ♦ L'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de l'instruction de dossiers RSA ;
- ♦ L'accompagnement vers l'emploi, grâce à des ateliers de recherche d'emplois et de préparation à l'entretien d'embauche ;
- ♦ L'accès aux droits civiques et l'accompagnement juridique ;
- ♦ Le montage des dossiers retraite ;
- ♦ L'orientation et l'accompagnement des demandeurs vers les services de santé spécialisés ;
- ♦ Le soutien psychologique pour un public en exclusion sociale.

L'équipe du Relais Social

L'équipe du Relais Social est composée de 7 salariés et de 10 bénévoles.

L'effectif salarié se compose comme suit :

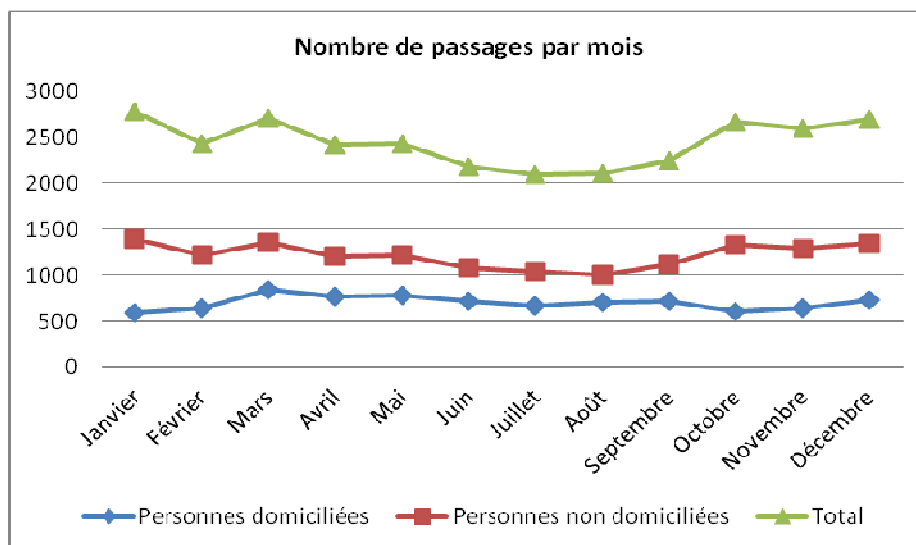
- ♦ Une chef de service,
- ♦ Une conseillère sociale et une assistante sociale diplômées qui ont en charge le suivi des allocataires du RSA,
- ♦ Un animateur d'accueil, intervenant également dans le domaine du secrétariat et de l'administratif,
- ♦ Une coordinatrice emploi,
- ♦ Une conseillère à l'emploi (à mi-temps),
- ♦ Une psychologue (à temps partiel),
- ♦ Une juriste mise à disposition par l'association « Accès aux Droits Solidarité Paris » (ADSP).

L'équipe bénévole est composée de :

- ♦ Dix personnes qui garantissent la permanence d'accueil du Relais Social, essentiellement pour les fonctions d'écoute, d'information et d'orientation. Une responsable bénévole gère le planning pour assurer une présence permanente et participe aux diverses réunions. En 2011, le cumul d'heures de présence des bénévoles se montait à 1 677 heures.
- ♦ Une bénévole qui assure le montage et le suivi de dossiers retraite.

L'activité quotidienne du Relais Social

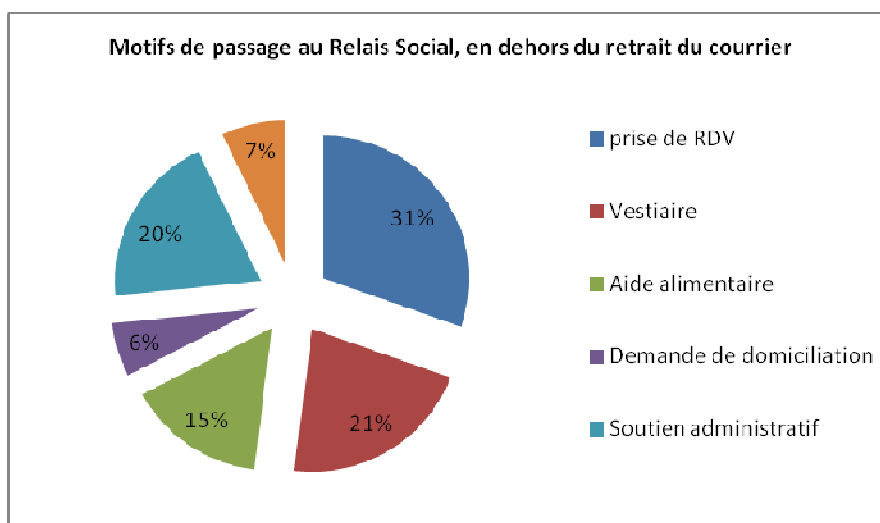
L'accueil au Relais Social est assuré de façon permanente du lundi au vendredi, dans la journée, par un salarié et plusieurs bénévoles.



En 2011, nous avons recensé près de **15 000 passages**, soit une moyenne de **60 présences par jour**. L'augmentation des passages au Relais social, entre le mois d'octobre et décembre 2011, peut s'expliquer par l'arrivée de l'hiver et donc par la nécessité de trouver un abri ou un centre d'hébergement d'urgence.

Les personnes se rendent au Relais Social pour différentes raisons :

- ◆ Récupérer leur courrier, surtout après avoir obtenu une domiciliation ;
- ◆ Passer prendre un café ou demander des informations d'ordre général ;
- ◆ Obtenir des renseignements sur les vestiaires accessibles à Paris ;
- ◆ Obtenir une carte donnant droit à des repas gratuits ou à des colis alimentaires ;
- ◆ Prendre rendez-vous avec le juriste de l'une des permanences hebdomadaires, ou avec un travailleur social.

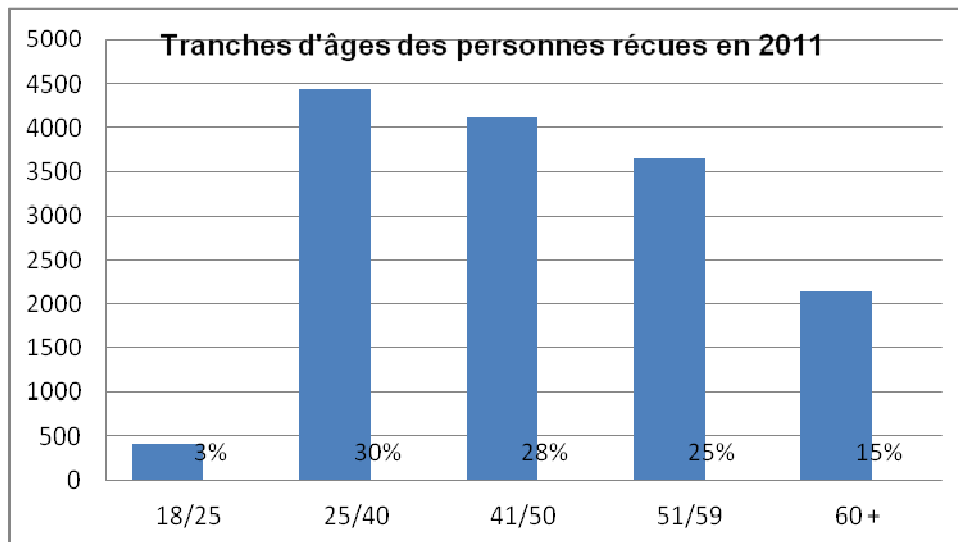


Le public du Relais Social se compose pour 58% de personnes entre 25 et 50 ans : il s'agit d'adultes d'âge actif qui sont les plus représentatifs du public isolé et sans-abri à Paris.

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 15% du public reçu au Relais Social. Nous nous interrogeons sur leur présence dans nos services : en effet, nous estimons qu'il s'agit de personnes très vulnérables, dont l'état de santé nécessiterait une prise en charge plus importante.

La forte présence d'hommes, plus du 90% des passages l'année dernière, s'explique par la proximité du Centre d'Hébergement d'Urgence, Le Refuge destiné à un public exclusivement masculin.

Plus du 20% du public déclare bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA) ; une personne sur quatre bénéficie d'un hébergement d'urgence au Refuge.



La domiciliation

Afin d'améliorer l'accès aux droits des personnes sans domicile stable et de simplifier les règles de leur domiciliation, la loi du 5 mars 2007 institue un nouveau dispositif prévoyant une attestation d'élection de domicile unique. Cette attestation d'élection de domicile permet à la personne d'accéder à l'ensemble des prestations sociales, réglementaires et conventionnelles et des droits civiques (à l'exception de l'Aide Médicale d'Etat - AME).

Les personnes sans domicile stable peuvent ainsi élire domicile au Relais Social des Œuvres de la Mie de Pain, afin d'obtenir une adresse administrative et y recevoir leur courrier.

Ce service n'est pas simplement une activité de « boîte aux lettres » : il permet de créer du lien avec les personnes et d'entamer un accompagnement social. Le nombre de domiciliation est limité à 600 par an : en 2011 nous avons pu assurer 512 domiciliations administratives en continuité.

En effet à fin décembre, nous comptabilisons 512 domiciliations en cours et nous avons enregistré 139 nouvelles domiciliations : 112 « générales », 12 spécifiques pour une demande de RSA, 33 pour une demande d'AME.

Permanence dossier retraite

Depuis quelques années, une bénévole assure une permanence hebdomadaire destinée aux accueillis et aux personnes domiciliées au Relais Social, pour le montage et le suivi de dossiers de demande de retraite.

Le service assuré par la bénévole va du simple renseignement au montage du dossier en collaboration avec le demandeur, ce qui n'est pas de tout repos ! La perte des documents concernant la retraite, la confusion dans la gestion des fiches de paye, la complexité du montage justifient les nombreuses demandes de l'année dernière.

Une démarche citoyenne : les permanences juridiques

Au sein du Relais Social, des permanences juridiques gratuites ont été assurées deux fois par semaine par un conseiller juridique de l'association « Accès aux Droits Solidarité Paris », et deux fois par mois par l'association « Droits d'Urgence ». Ces permanences ont offert aux accueillis une assistance juridique gratuite sur différentes situations administratives, telles que :

- ♦ L'aide aux démarches pour l'obtention d'un titre de séjour ;
- ♦ Le droit des étrangers ;
- ♦ Les demandes d'aides juridictionnelles ;
- ♦ Les recours contre les décisions de justice administrative ;
- ♦ Des dossiers de surendettement ou au conseil de prud'hommes ;

Ces présences régulières représentent aussi une ressource pour l'équipe en termes d'informations sur les questions les plus complexes concernant la nationalité, le droit et le séjour des étrangers.

L'Association Accès aux Droits Solidarité Paris⁴

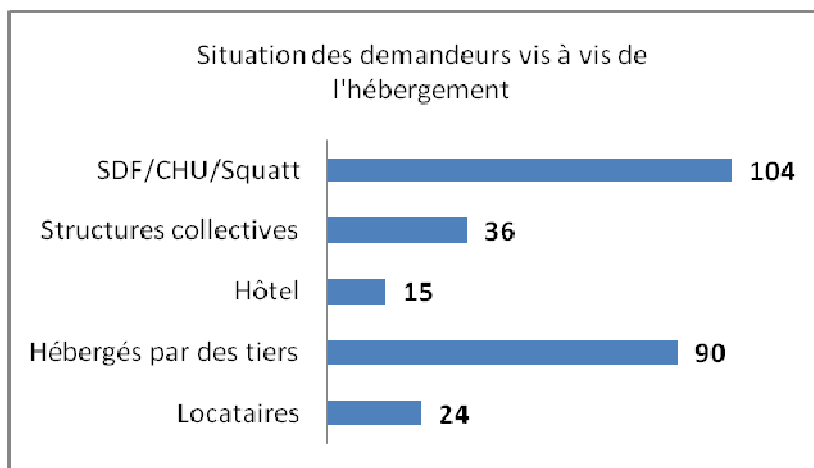
Durant l'année 2011, 269 personnes ont sollicité l'Association ADSP qui les a reçues en entretien individuel. Plus de 80% étaient des hommes ; la présence de femmes (au nombre de 50) est liée à des demandes de prise en charge dans le domaine de la famille ou du droit d'asile.

Les personnes qui ont fait appel à ce service gratuit s'intéressaient majoritairement

au droit des étrangers, à la demande d'asile et à la nationalité. D'autres demandes concernant les droits sociaux, administratifs et pénaux ont été traitées tout au long de l'année 2011 par une juriste salariée de l'Association des Œuvres de la Mie de Pain.

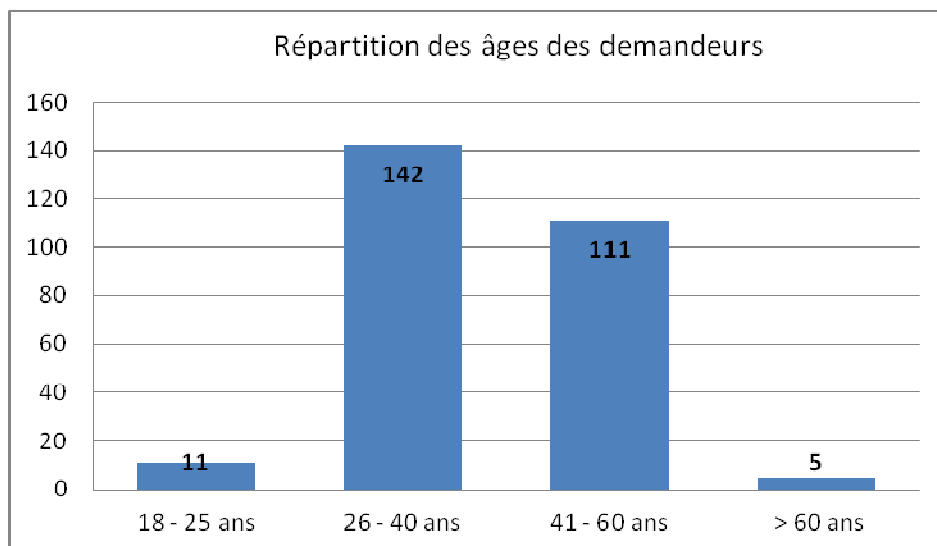
Le nombre important de personnes sans activité et sans ressources peut s'expliquer par la présence conséquente d'hommes hébergés au Refuge et par les nombreux demandeurs d'asile qui ont une domiciliation au Relais. Une minorité de demandeurs (14%) est composée par des salariés déclarés.

La répartition des âges indique une forte présence de jeunes adultes (de 26 à 40 ans) ainsi que de personnes entre 40 et 60 ans. Les personnes de plus de 60 ans se sont souvent adressées à l'ADSP afin de régulariser leur situation après des années difficiles. Sur l'ensemble de ce public, 38% sont sans domicile fixe, 13% sont hébergés dans des structures collectives et 33% par des tiers. Seulement 8% sont locataires.



⁴ Accès aux Droits Solidarité Paris, 1 passage du Buisson Saint Louis - 75010 Paris / Tél : 01 53 72 81 70 / contact.adsp@wanadoo.fr. En annexe le détail du rapport d'activité de l'Association.

La question de l'hébergement, et plus largement la question du logement, est un facteur aggravant de leur situation précaire. En effet, le manque de ressources, leur présence irrégulière sur le territoire français et l'appartenance à un pays hors Union Européenne font qu'ils ne peuvent pas accéder à un logement ou à un hébergement stable.



Les actions qui ont caractérisé les interventions de la juriste sont réparties entre le montage des dossiers de demande de naturalisation ou de titre de séjour, ainsi que leur suivi. Le temps administratif et les relances demandent une attente souvent insupportable pour le demandeur, qui sollicite ce service pour un simple encouragement ou des informations supplémentaires. La recherche et la restitution d'informations représentent un temps très important : la salariée de l'ADSP consacre beaucoup de temps à renseigner les demandeurs sur les possibilités et sur l'aboutissement de leurs démarches.

L'Association Droits d'Urgence⁵

Créée en 1995, Droits d'Urgence est une association à but humanitaire régie par la loi 1901. Indépendante et détachée de toute appartenance politique ou religieuse, elle est engagée dans la lutte contre l'exclusion. Par une action de terrain, par des travaux de réflexion et de formation, Droits d'Urgence favorise l'accès aux droits des plus démunis et sensibilise le monde juridique à la lutte contre l'exclusion.

L'association a mis à disposition du Relais Social une équipe de juristes salariés et bénévoles qui assurent une permanence toutes les deux semaines. En 2011, 35 personnes ont pu bénéficier d'une consultation juridique. Depuis janvier 2012, l'association Droits d'Urgence n'assure plus de permanence dans notre service.

L'accompagnement vers l'emploi : une quête d'autonomie

Depuis 2009, et pour répondre aux diverses enquêtes soulignant l'importance de l'emploi pour les personnes accueillies et hébergées, un espace dédié entièrement à l'emploi a été créé et est animé par une coordinatrice à temps plein. En 2010, l'équipe a été renforcée par une conseillère sociale à mi-temps. L'espace emploi s'adresse à l'ensemble des usagers des Œuvres de la Mie de Pain.

Il s'agit d'un lieu ouvert du lundi au vendredi sans condition pour les personnes hébergées et/ou accueillies dans les différentes structures de notre association (Le Relais Social, Le Refuge, La Villa de l'Aube, Le Foyer Jeunes Travailleurs, L'Arche d'Avenirs, Le Chantier d'Insertion) où l'on peut :

- ◆ Elaborer un projet professionnel ;
- ◆ Préparer un CV et des lettres de motivation ;
- ◆ Simuler un entretien d'embauche ;

⁵ <http://www.droitsdurgence.org/>

- ◆ Faire sa déclaration mensuelle de chômage sur le site Internet de Pôle Emploi ;
- ◆ Créer et accéder à une messagerie Internet (ouverture d'une boîte email) ;
- ◆ Générer un ou plusieurs espace(s) emploi sur les sites dédiés à la recherche d'emploi ;
- ◆ Rechercher des offres d'emploi sur Internet ;
- ◆ Envoyer des candidatures.

En 2011, 196 personnes ont été accompagnées individuellement, dont 27 femmes. Sur l'ensemble des personnes reçues de façon individuelle, une minorité (13 %) n'était pas en situation régulière. Pour ces personnes, nous avons seulement pu travailler sur la définition de leurs compétences, sur la mise à jour de leurs CV et sur la définition d'un projet professionnel, sans pouvoir effectuer de mises en relation avec des entreprises.

Sur l'ensemble des personnes accueillies, 169 ont été reçues à propos de leur problématique emploi : 63 « solutions d'emploi » ont été trouvées, ce qui représente plus de 37% du public suivi.

Les demandeurs d'emploi et les personnes en recherche d'emploi qui ont utilisé notre service, ont entre 18 et 60 ans.

L'accès à l'emploi est synonyme d'une reprise d'activité professionnelle, pour un temps déterminé ou plus important, avec la possibilité de « réactualiser » ses compétences, de renouer avec le monde du travail et faire reconnaître ses droits.

En 2011, 10 personnes ont pu démarrer un contrat à durée déterminée, dans des secteurs différents ; 12 personnes ont réussi leur défi d'intégrer la vie professionnelle et de s'y maintenir.

Les « clauses sociales »

Depuis 1993, des clauses sociales peuvent conditionner l'attribution des marchés publics. Ces clauses constituent un formidable levier pour promouvoir l'insertion des publics en difficulté⁶. Pour respecter les obligations indiquées dans l'Article 5 du Code des Marchés publics, les collectivités ont la possibilité d'insérer dans leurs appels d'offre des clauses environnementales, mais aussi des clauses sociales auxquelles peuvent répondre à la fois les structures d'insertion par l'activité économique et les associations.

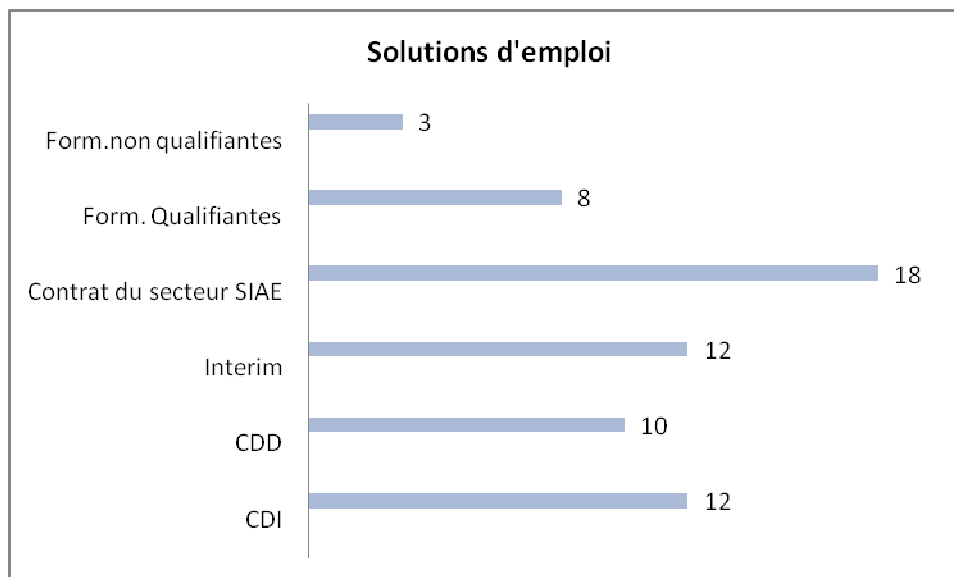
C'est dans ce cadre que le bail de construction avec la RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris) comporte « l'obligation pour l'entreprise générale de recruter entre 6 et 10 personnes parmi les usagers des Œuvres de la Mairie de Paris ». Il s'agit d'une réelle opportunité d'emploi pour un public qui en est très éloigné.

Dans la première phase du chantier, l'entreprise générale avait des postes à pourvoir dans le gros œuvre. Il a été difficile dans cette phase de trouver des candidatures potentielles au sein du public suivi par notre association. Même si quelques profils pouvaient convenir, la distance que ces personnes entretenaient vis-à-vis de l'emploi restait un obstacle de taille.

Depuis novembre 2011, deux recrutements ont été réalisés : un poste d'agent de nettoyage sur la base *Vie du chantier*, et un « homme trafic » en charge de réguler les entrées et sorties du chantier.

Pour la seconde partie du chantier, il reste à poursuivre nos efforts pour faire coïncider l'offre et la demande sur des métiers comme électricien, plâtrier, etc...

⁶ Alternatives Economiques, Poche n°030 - Septembre 2007.



L'accès à la salle informatique

La salle informatique de l'Espace Emploi est équipée de 8 ordinateurs, avec Pack Office et accès à Internet. Elle est accessible à toutes les personnes accueillies au sein de l'association. En 2011, 137 personnes différentes ont bénéficié des ateliers collectifs d'initiation à l'informatique, assurés par une bénévole. L'Espace informatique a été accessible 172 journées durant toute l'année.

Une demande de labellisation de l'Espace Emploi auprès de la FNARS a été faite fin 2011 : ce label permet de **promouvoir les pratiques de qualité sur l'accompagnement vers l'Emploi et la Formation au sein de plus de 40 établissements faisant parties du réseau FNARS.**

Le RSA : l'enjeu de l'accompagnement

En juillet 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) a remplacé le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation Parent Isolé. En plus d'une incitation financière à la reprise d'emploi, le dispositif est tenu de proposer un accompagnement social et individuel vers et dans l'emploi à ses bénéficiaires. Comme le stipule le texte de loi⁷, ce dispositif repose sur deux principes :

1. Assurer aux bénéficiaires des moyens convenables d'existence afin de lutter contre la pauvreté, d'encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et d'aider à l'insertion sociale.
2. Assurer un accompagnement social et professionnel adapté aux besoins de ces bénéficiaires, accompagnement organisé par un référent unique.

En avril 2011, le Relais Social a répondu à l'appel d'offre, lancé par la DASES, concernant le suivi des bénéficiaires du RSA pour la période 2012-2015 : l'équipe de travailleurs sociaux s'est mobilisée pour redéfinir l'offre technique afin d'en assurer la continuité dans le temps et dans des meilleures conditions de prise en charge.

Les Œuvres de la Mie de Pain ont souhaité assurer l'accompagnement social des allocataires parisiens très désocialisés, sans domicile fixe et/ou sortant de prison, grâce à la présence régulière de deux conseillères à l'emploi, représentant deux temps plein sur le service.

Elles apportent un soutien, des conseils et une écoute à des personnes souvent éloignées du monde du travail avec lesquelles il faut contractualiser des objectifs réels : l'adhésion à un projet de soins

⁷ Loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008.

ou de formation, la construction d'un parcours vers un logement autonome... Mais il s'agit aussi de réaliser un travail de confiance en soi, de reprise d'un rythme de vie, de mobilité.

Pour les allocataires qui adhèrent au projet d'accompagnement, la signature d'un avenant RSA signifie qu'ils acceptent les droits et les devoirs des bénéficiaires, qu'ils s'engagent à envoyer mensuellement leurs feuilles de paie à la Caisse d'allocations familiales pour le calcul de l'incitation financière, et qu'ils prennent acte des rendez-vous réguliers avec leur référent auxquels ils doivent se rendre.

Au moment de la signature du contrat d'insertion, l'allocataire peut évoquer son projet et ses besoins en termes d'insertion : le conseiller à l'emploi recueille et transcrit ses souhaits, puis indique sur le contrat les mesures à prescrire avant la validation définitive de celui-ci. Ces actions individuelles visent à mobiliser la personne et à construire un projet commun.

L'allocataire perçoit un revenu minimum garanti de 474 € s'il ne travaille pas et une incitation financière dès les premières heures travaillées. La volonté est de faire en sorte que ce « nouveau salarié » ne perde pas d'argent lorsqu'il reprend un emploi. Le dispositif prévoit le cumul intégral du revenu d'activité et de l'allocation pendant les trois premiers mois. A partir du quatrième mois, le bénéficiaire peut cumuler entre 60 et 70 % de son salaire avec son allocation (calculée en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge).

Le contrat d'insertion est un outil de « partage » pour construire l'aide, pour fixer des objectifs, pour montrer les freins et les dynamiques, pour apporter un acte éducatif, du conseil, mais aussi pour rappeler cette « communauté de destin » qui permet de structurer l'intervention, de respecter les engagements et les obligations réciproques.

Le travailleur social fixe à l'usager des limites temporelles pour effectuer les démarches en vue de le responsabiliser. Il lui explique la lenteur et la complexité de la législation sociale, les démarches administratives étant interminables et lourdes à gérer. Il intervient rapidement dans des situations de crise mais aussi pour faire émerger les besoins et les envies des usagers. Il reste l'interlocuteur privilégié et le référent unique de l'accompagnement global.

En 2011, plus de 240 personnes ont fait une demande de RSA et ont été suivies par les deux conseillères emploi qui assurent ce dispositif. Dans le cadre de ce service, le nombre d'allocataires à charge est en moyenne de 195 personnes par mois. Le suivi social concerne par ailleurs, 173 personnes par mois en moyenne.

Depuis fin 2010, l'équipe de travailleurs sociaux du Relais bénéficie d'une supervision assurée par un psychologue clinicien du Centre Intervalle CAP⁸, qui permet de mieux comprendre les situations, de coordonner les actions et les projets autour de la personne.

Le suivi et l'accompagnement par la psychologue du Relais Social

En 2011, 24 personnes ont été orientées vers la psychologue du Relais Social, dont 3 femmes : 16 personnes ont souhaité être suivies régulièrement par cette professionnelle, suite à l'orientation de leur référent ou du travailleur social. L'isolement est l'élément commun à tous ces patients.

Le suivi est individualisé en fonction de la demande et de ce que peut supporter la personne : la fréquence des entretiens est donc très variable entre les personnes et au sein d'un même suivi. Dans tous les cas, une période d'affiliation est nécessaire lors de laquelle l'accueilli peut investir la relation de manière subjective.

La particularité des entretiens psychologiques est bien de recevoir la parole de l'autre dans toute sa valeur même quand celle-ci fait référence à des hallucinations, à des délires de persécution....

⁸ www.cap-intervalle.org

C'est dans ce cadre, respectant tous les types de symptômes et la souffrance afférente, que l'accueilli peut à son rythme créer un lien confiant et structurant, nécessaire à une réorientation ultérieure.

Grâce à un réseau de partenaires, le suivi psychologique s'est enrichi en possibilités et opportunités de soin pour les personnes. Les principaux partenaires sont :

- ◆ Le SMES et ses infirmières psychiatriques ;
- ◆ CAP 14 ;
- ◆ L'ASM 13 ;
- ◆ Le centre Popincourt ;
- ◆ L'ECIMUD ;
- ◆ Les maraudes de l'association Aurore.

Toutes ces structures couvrent les plus importantes problématiques de la population reçue en entretien psychologique : la pathologie psychiatrique, la dépendance à l'alcool, la dure vie à la rue. Les partenariats se sont mis en place en fonction des réorientations nécessaires, et un travail en lien se poursuit. Le plus souvent, la psychologue contacte les partenaires pour les informer de la situation de la personne, de sa problématique, de son avancement dans la reconnaissance de sa pathologie afin de travailler ensemble en amont de l'orientation et ainsi pouvoir donner des informations précises et concrètes tant à l'accueilli qu'à la structure de soins. Les partenaires peuvent aussi intervenir au niveau d'une historisation des soins et des différents suivis (social, habitat...)

L'Intervision

En fin d'année 2010, l'équipe de psychologues a réfléchi à la mise en place de groupes d'intervision pour les bénévoles des Œuvres de La Mie de Pain. L'intervision a été pensée dans l'idée d'un décloisonnement entre les services afin d'aborder plus facilement les problématiques propres aux accueillis, et ainsi de se distancier de questions organisationnelles.

L'Arche d'Avenirs

Espace Solidarité Insertion

L'Arche d'Avenirs : qui sommes-nous ?

L'Arche d'Avenirs est l'accueil de jour de l'association Les Œuvres de La Mie de Pain

L'Arche d'Avenirs est labellisée depuis 2006 Espace Solidarité Insertion (ESI) par une convention tripartite, entre la DRIHL-Délégation de Paris (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement), le département de Paris (qui financent à parts égales la majeure partie du fonctionnement) et la RATP qui participe au financement des investissements.

L'Arche d'Avenirs reçoit un public d'hommes et de femmes de plus de 18 ans en situation d'errance et d'exclusion, sans domicile, hébergés ou en logement précaire. Ces personnes sont orientées vers nos services par le réseau associatif et les différentes maraudes exerçant sur Paris : l'équipe de rue de l'association Aurore, le Recueil Social de la RATP, la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri, l'association Envol regroupant des habitants des Olympiades. Le « bouche à oreille » joue aussi un grand rôle dans la connaissance et l'orientation des nouveaux visiteurs de L'Arche d'Avenirs.

La mission de l'accueil de jour est double :

- ◆ Accueillir de façon inconditionnelle et anonyme, offrir un lieu de repos où se trouvent rassemblés des services pour se maintenir dans une hygiène correcte, mais aussi rompre l'isolement.
- ◆ Soutenir et permettre dans le cadre d'un travail social, psychologique et/ou sanitaire, de reprendre en main son existence.

Les travailleuses sociales

L'équipe socio-éducative est composée de trois travailleuses sociales : une conseillère en économie sociale et familiale et deux éducatrices spécialisées. L'une d'entre elles assurait un rôle de coordination de l'action sociale. Cette dernière ayant quitté l'association au 1^{er} juillet 2011, une réflexion fût entamée concernant la réorganisation des fonctions des travailleurs sociaux.

Ainsi, une nouvelle collègue éducatrice spécialisée a intégré l'équipe en novembre 2011 et a dès lors été chargée de l'accueil des personnes ne bénéficiant pas de suivi social au sein de notre établissement ou à l'extérieur. Il s'agit alors pour elle de faire une première évaluation de la situation afin d'orienter les personnes soit vers les structures extérieures les plus adaptées, soit en interne vers un suivi sur du plus long terme.

Ce travail a permis de développer la réflexion sur l'évaluation et l'orientation des personnes, afin que celles-ci soient le plus adaptées possibles et en vue d'éviter l'éparpillement dû aux fonctionnements déstructurés de la rue et aux troubles psychiques associés.

Ce poste permet de rencontrer les personnes par différents biais : permanences sans rendez-vous, rencontres sur les espaces collectifs, orientations par les autres membres de l'équipe (agents d'accueil, psychologue, bénévoles...) Cette nouvelle organisation a permis de faciliter le travail de coordination au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Les deux autres travailleuses sociales ont pour mission de faire de l'accompagnement social global dans le cadre d'un travail individualisé avec l'accueilli. Ce travail s'inscrit donc dans la durée parmi différents domaines : la santé, la recherche d'un hébergement stable, l'accès aux droits, etc.

Les rencontres se font exclusivement sur rendez-vous et assurent la disponibilité du travailleur social envers la personne suivie. Ce cadre posé crée un espace sécurisant pour faciliter l'investissement des personnes dans leurs démarches.

Simultanément, chacune assure une présence informelle de deux demi-journées par semaine dans l'établissement, afin d'aller à la rencontre des personnes les plus isolées qui ne formulent aucune demande. En effet, la non demande, souvent liée au découragement est une des problématiques spécifiques de notre public et donc une de nos missions.

Enfin, chacune est en charge d'un atelier collectif (emploi, informations collectives, accompagnement des activités de loisirs).

1 722 entretiens en 2011 (1 936 en 2010) témoignent d'un fort investissement professionnel qui se traduit en termes d'accompagnement, de démarches, d'encouragement. Nous rencontrons un public très hétérogène, aux situations complexes en raison de l'accumulation de problématiques diverses (santé, situations administratives, âges, parcours de vie...). Chaque individu vient donc avec une situation singulière à laquelle les travailleuses sociales doivent s'adapter.

Il s'agit alors de créer un lien suffisamment important pour que la personne puisse investir un suivi social qui s'étalera dans le temps (2 à 3 ans parfois). En effet, nous observons que les suivis qui aboutissent prennent beaucoup de temps, ce qui est en décalage avec l'urgence des premières demandes.

« Nous constatons que nous rencontrons un public qui connaît parfois bien le système de l'urgence sociale, mais qui n'y trouve pas les réponses qu'il attend ou qui reste endigué dans ses problématiques. D'autres personnes découvrent l'urgence, parfois seulement quatre jours après avoir atterri en France. Dans les deux cas, les travailleuses sociales ont pour rôle d'accompagner au mieux les personnes dans un système qui leur est difficile d'appréhender seules.

Notre équipe déploie tout son potentiel pour accompagner les publics les plus précaires, notamment en favorisant le travail de partenariat effectué quotidiennement de manière formelle ou informelle (échanges autour d'une situation ou de pratiques, rencontres lors de réunions, visites de structures...) mais elle continue de se heurter à des problématiques sur lesquelles elle n'a aucune emprise.

Lorsque nous en discutons, lors de réunions pluridisciplinaires, leurs témoignages montrent que les situations les plus difficiles trouvent très peu de soutien en termes d'hébergement. En effet, plus la personne cumule de difficultés, plus les réponses vont être rares. Dans ces cas-là, les personnes s'ancrent dans la rue ou « naviguent » beaucoup plus longtemps que prévu dans les centres d'hébergements d'urgence ».

Carole Dayre, Rachel Cohen, Mélanie Poussier
Travailleuses sociales

L'activité d'équithérapie

Du latin *equus*, cheval et du grec *therapeia*, soin. La traduction « prendre soin du cheval » a donné « prendre soin de la personne avec le cheval ». Le terme recouvre la thérapie assistée avec l'animal ou la thérapie avec le cheval (TAC), terminologie employée par la FENTAC (Fédération ationale des Thérapies avec le cheval).

Nous avons démarré un groupe de thérapie avec le cheval au mois d'octobre 2009. Cette année 2011/2012, l'atelier a pu s'améliorer, grâce à l'obtention d'une subvention de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer (via son programme d'aide aux initiatives mettant en œuvre la médiation par l'animal) qui a permis le concours d'une psychologue équithérapeute pour accompagner le groupe et la psychologue de L'Arche d'Avenirs. Ainsi, le cadre de travail et la réflexion clinique ont pu être enrichis pour approfondir le travail psychothérapeutique proposé.

◆ Pourquoi utiliser la thérapie avec le cheval avec notre public ?

La prise en charge, en entretien individuel en face à face, est le cadre de travail le plus couramment utilisé par les psychologues. Cependant nous constatons que ce n'est pas toujours un cadre adapté et accessible aux personnes que nous rencontrons à L'Arche d'Avenirs malgré leurs réelles souffrances ou troubles psychiques. En effet, une partie du public que nous accueillons est marquée par les effets de la désocialisation, par le désinvestissement de la relation à l'autre et à soi.

Il nous a donc semblé important de pouvoir proposer à ces personnes un espace différent de rencontre et de soutien psychologique. Les éléments qui nous paraissaient intéressants à inclure étaient les suivants :

- **Une approche via une médiation.** La rencontre par une médiation permet une relation à l'autre moins directe, avec un support, ce qui peut diminuer la confrontation directe à soi-même et à son histoire souvent trop douloureuse.
- **Une approche de groupe.** Le groupe permet de ne pas être confronté à une relation duelle où un grand nombre de projections et de craintes par rapport à l'autre risquerait de se focaliser sur la personne du psychologue et part là même, menacer la continuité de ce lien. Les relations se répartissant sur l'ensemble des personnes, le groupe peut alors constituer un ensemble contenant et sécurisant, favorisant l'investissement de la personne dans l'activité.
- **Un travail incluant le corps.** La médiation avec le cheval favorise l'émergence d'émotions, implique des déplacements dans l'espace, un éveil des différents sens... Pour les personnes qui ont désinvesti leur corps, il nous semble pertinent de travailler cette dimension. De plus, la relation au cheval peut offrir un soutien affectif qui aide à supporter des émotions douloureuses et souvent réprimées comme la tristesse, la peur...

Ainsi, il nous est apparu que cette médiation avec le cheval qui inclut un travail sur le corps et la parole, pouvait permettre une reprise de contact avec soi et avec l'autre, dans un environnement sécurisant dont nous sommes les garants.

Les autres activités de L'Arche d'Avenirs

Des cours de français langue étrangère

Témoignage à propos de l'accompagnement à la BPI (Bibliothèque Publique d'Information) d'un groupe de personnes intéressées par l'apprentissage du français dans l'activité dite d'auto-formation.

« C'est une activité bénévole particulière dans le cadre de l'accueil de jour de L'Arche, qui est pour moi en complément de l'accueil du mardi matin à la cafétéria. La proposition de cette démarche a été faite à l'initiative de Béatrice Vautherin dont la formation de professeure a permis de bénéficier d'un véritable accueil au Centre Pompidou. Cette proposition m'a intéressée parce qu'elle réveillait en moi une expérience positive d'un travail d'alphabétisation. Cette forme de travail vient en complément d'un cours de français assuré par Béatrice et Guislaine le mardi matin.

Au cours de l'année 2011, la proposition de cette activité a intéressé différentes personnes d'Europe, d'Afrique et d'Asie, mais particulièrement des Tibétains. Ceux-ci sont très désireux de progresser en la langue française. Ce qui veut dire que L'Arche d'Avenirs reflète les mouvements de populations migrantes.

Le bénéfice de cette proposition d'auto-formation est de donner la possibilité d'entrer dans une structure ouverte au public et gratuite, de se confronter à un horaire, à un trajet, à des personnes nouvelles. La régularité est toujours une difficulté à surmonter. Ce travail reste une proposition et donc c'est le public qui lui donne son existence dans la durée. Les méthodes audiovisuelles obligent à un travail de concentration, respectent le rythme de chacun, et encouragent la progression. Le personnel de la BPI nous apporte à tous, avec beaucoup d'attention, ses propres compétences.

Mon accompagnement est celui d'une présence vigilante et active pour que chacun soit à l'aise dans le choix qu'il a fait : suivre la bonne marche de la méthode, ou adapter la méthode à la personne, l'aider à se

repérer, réguler le travail, approuver la réussite et en même temps donner la possibilité d'une relation plus personnalisée. Cette attention particulière se retrouve dans le temps de présence à la cafétéria, le bonjour est plus personnel, la demande peut s'élargir à d'autres sujets de la vie pratique.

L'activité des cours de français dans le programme de l'Arche d'Avenir, est confrontée au même titre que les autres activités à la réflexion, à l'adaptation aux besoins, à la recherche de meilleures réponses. Le public change, tout en se ressemblant, les moyens sont toujours à étudier, le but des activités est chaque année à affiner. Nous savons que nous sommes dans le service, la disponibilité aide à l'efficacité mais celle-ci n'apparaît souvent qu'à long terme et elle nous échappe. **Permettre à des personnes de vivre mieux la communication par l'usage de la langue française ne peut que favoriser l'insertion.** »

Thérèse Rabiller
Bénévole.

Les points forts de l'année 2011

Un nouvel espace solidarité insertion

L'Arche d'Avenir, l'espace solidarité insertion des Œuvres de la Mie de Pain est situé au 113 rue Regnault dans le 13^{ème} arrondissement parisien, celui qui comprend le plus de places en centres d'hébergement, notamment 60% des places de la capitale et 15% des places d'Ile-de-France.

Dans le cadre du réaménagement de l'arrière du quartier des Olympiades et de la pointe de la Porte d'Ivry, la mairie du 13^{ème} arrondissement a confié le réaménagement des anciennes usines Panhard et Levassor à un promoteur privé, avec l'étude d'une intégration de L'Arche d'Avenir dans ce projet architectural.

L'Arche d'Avenir a emménagé dans un immeuble de bureaux, neuf, de 880 m² avec circulation depuis le mercredi 02 novembre 2011. Dès l'ouverture, nous avons eu 242 visiteurs, curieux de découvrir ce nouveau site après trois semaines de fermeture pour le déménagement (nous avons maintenu le service domiciliation), et construit dans un immeuble non achevé. Le jeudi 03 novembre, nous avons comptabilisé 341 passages.



Nous avons conçu deux niveaux :

- ♦ Un rez-de-chaussée avec un accueil serein et « aéré » où nous trouvons une borne d'accueil, une bibliothèque, un espace repos homme, un bureau domiciliation, une salle de réunion et deux toilettes hommes.
- ♦ Un rez-de-jardin où l'on trouve les quatre bureaux de l'équipe socio-éducative, un bureau secrétariat, un bureau direction autour d'un patio accessible, et nos prestations relatives à l'hygiène. Ce niveau contient deux espaces hygiènes avec 9 douches hommes et 4 douches femmes (dont deux douches accessibles aux personnes handicapées), un espace repos femmes distinct séparé par l'infirmerie, un espace buanderie, une salle de consignes bagages sécurisées, une cafétéria, une salle d'activité, trois toilettes femmes (dont une handicapée) et quatre toilettes hommes (dont une handicapée).

Ce projet marque une nouvelle étape dans le paysage des accueils de jour parisiens. Il est considéré comme un projet pilote par les financeurs et par les huit associations gestionnaires qui coordonnent les quatorze autres ESI.

Ce nouveau site s'est construit en observant, en écoutant les usagers, et avec l'expérience des salariés et des bénévoles de l'association. Nous voulions offrir du beau pour permettre aux usagers de favoriser leur reconstruction. Nous avons dû convaincre, parfois avec passion, pour ne pas aborder ce projet comme étant uniquement des mètres carrés de bureaux, mais pour qu'une attention particulière soit portée aux espaces dédiés aux usagers.

Cette étape est réussie, chaque jour les usagers nous en font la remarque. Auparavant, nous faisons du travail de qualité dans un bâtiment délicat, à nous de le poursuivre dans ce bel espace où la solidarité et l'insertion se vivent au quotidien.

Dorénavant il incombe à l'association Les Œuvres de la Mie de Pain, avec le comité tripartite et les partenaires associatifs, d'en faire un lieu où les usagers se sentent à l'aise, un lieu qu'ils s'approprient, mais où ils sont aussi considérés comme des acteurs de son fonctionnement.

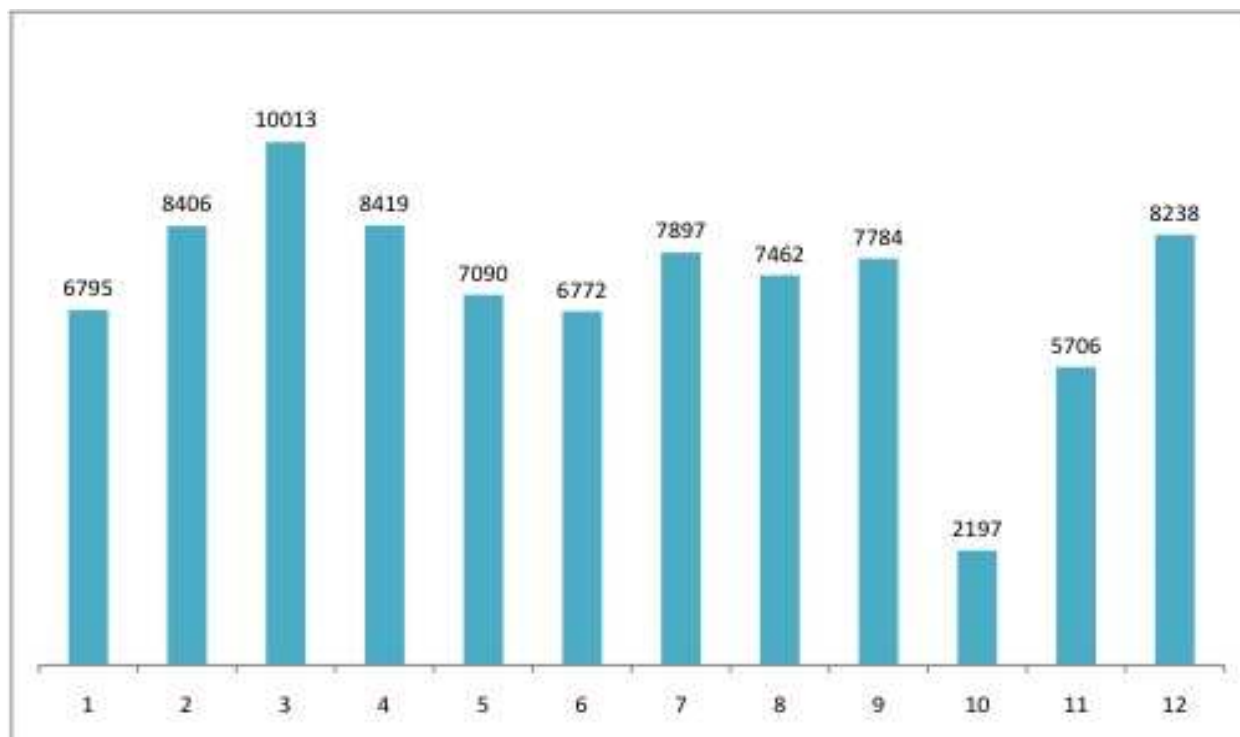
Nous avons sensibilisé depuis deux ans les financeurs et la Direction de l'association à notre besoin d'un agent d'accueil supplémentaire.

Il nous semble que dans cette nouvelle configuration, notre demande revêt un caractère incontournable pour apporter un cadre sécurisant et rassurant pour les accueillis. Nous espérons que les efforts engagés par Les Œuvres de la Mie de Pain, déjà reconnus oralement, se traduiront par un appui du comité tripartite, pour poursuivre notre travail avec une réelle démarche de qualité et ainsi veiller au bien-être du public.

Statistiques 2011

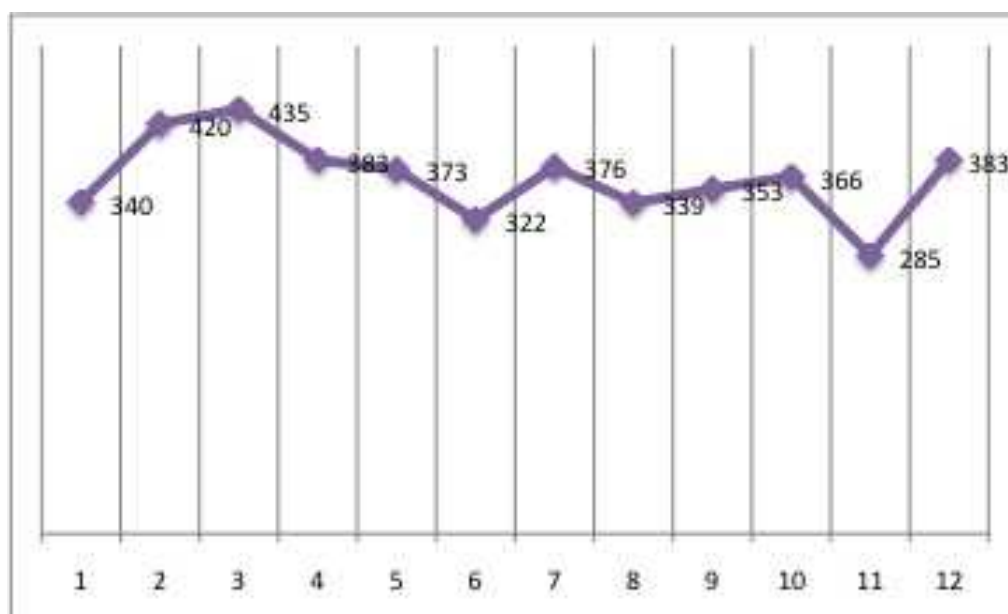
La fréquentation

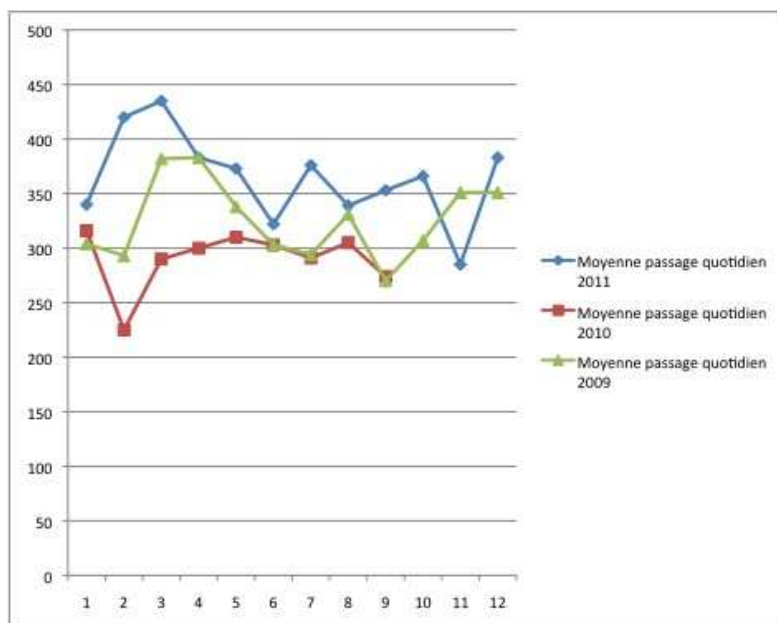
Nombre de passages par mois



En 2011, le nombre de passages mensuel est supérieur à 2010 sur toute l'année. En février/mars les passages ont doublé de 2010 à 2011. Les creux d'octobre et novembre sont dûs à la fermeture et au déménagement de l'établissement du 11 octobre au 2 novembre.

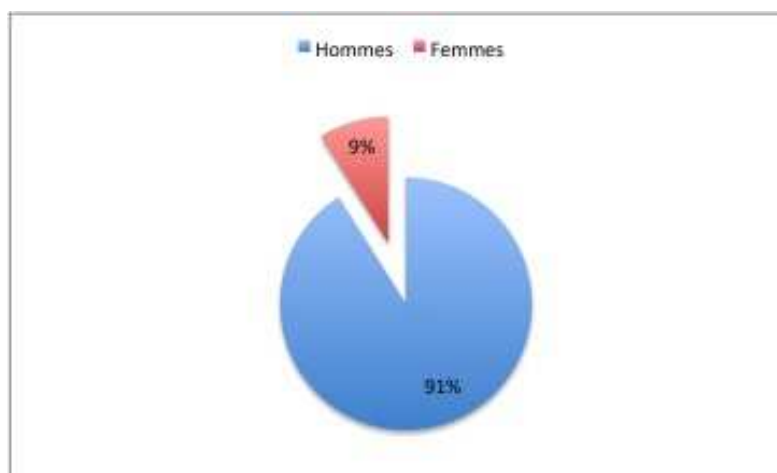
Evolution des passages quotidiens en 2011





En 2009 et 2010, la moyenne des passages quotidiens était de 250-300. En 2011, elle est bien supérieure en étant de 365 passages/jour.

Le public féminin



Nos efforts pour faciliter la présence des femmes ont commencé à porter leurs fruits (4,3 % en 2010). Les aménagements de notre nouvelle structure devraient accentuer cette évolution.

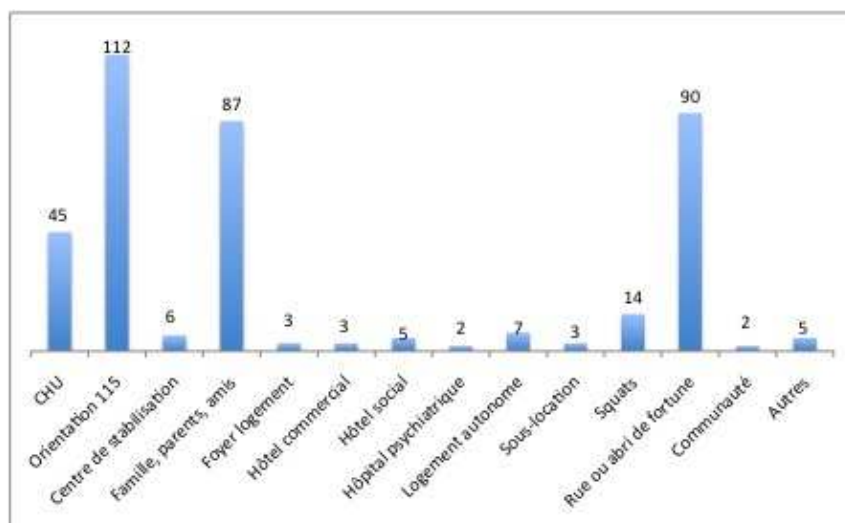
L'âge

Tranche d'âge	2007	2008	2009	2010	2011
de 18 à 25 ans	9,6%	8,8%	12,6%	11,4%	12,2%
de 26 à 35 ans	31,8%	27,4%	29,5%	32,4%	33,8%
de 36 à 45 ans	27,7%	27,8%	26,8%	27,3%	26%
de 46 à 55 ans	19,1%	20,2%	19,6%	18,5%	17,2%
de 56 à 65 ans	10,0%	10,6%	9,0%	8,4%	7,9%
66 et plus	1,7%	1,7%	2,5%	3%	2,7%

On observe une relative stabilité avec tout de même une augmentation continue des 18-25 et des 26-35 et une baisse de toutes les autres tranches d'âge.

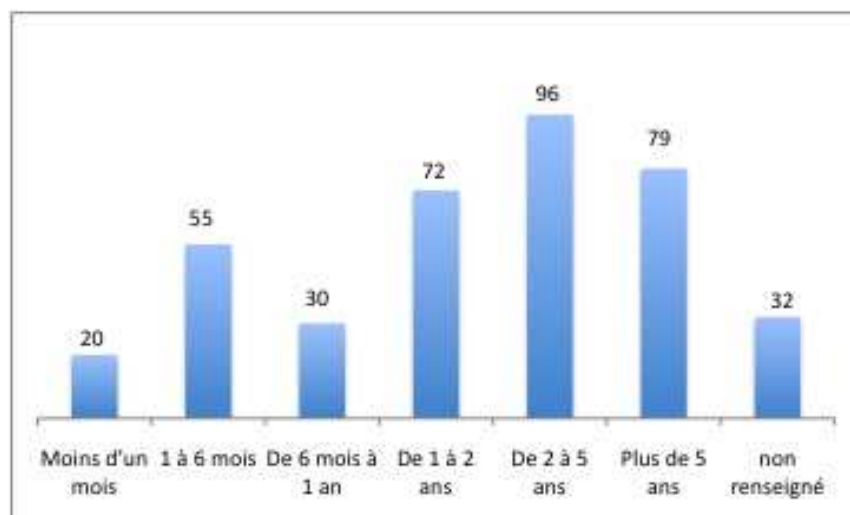
Caractéristiques socio-économiques du public reçu lors d'un premier entretien social

Situation d'hébergement lors du premier entretien



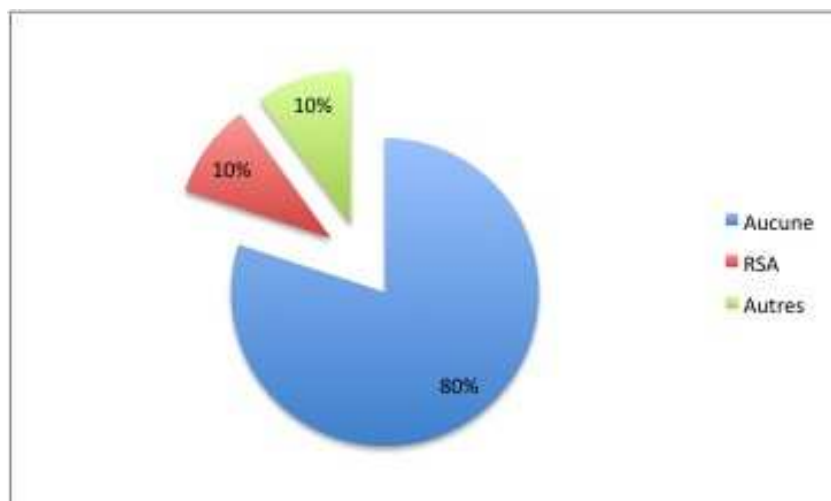
A la différence de 2010, le premier hébergement déclaré est l'orientation 115 et non le centre d'hébergement d'urgence.

Durée de la période d'errance



Le temps d'errance de 2 à 5 ans reste majoritaire. 105 accueillis n'ont pas dépassé une année d'errance alors que plus du double soit 247 ont plus d'un an d'errance. En 2009 et en 2010, les périodes de 2 à 5 ans d'errance et de plus de 5 ans étaient déjà majoritaires.

Ressources 2011



Le chiffre des accueillis sans ressource a explosé et est passé de 65% à 80%. Au dépend du RSA qui perd 5% et des autres types de ressources telle l'ASS qui est inexistante en 2011 ou encore les CDI, CDD, tombent à 2% contre 7% en 2010 et les bénéficiaires d'Assedic qui perdent 1%.

On peut tracer le profil type d'un accueilli soit un jeune homme de 26 à 35 ans, sans ressource, en errance depuis 2 à 5 ans, hébergé via une orientation du 115.

La Villa de l'Aube

Maison Relais, Résidence sociale

Présentation

Introduction

Ouverte en juin 2001, La Villa de l'Aube comprend 41 studios, dont 4 pour couples sans enfant, ainsi que des lieux collectifs : une cuisine/salle à manger, une salle de télévision/bibliothèque/salle de réunion, une salle informatique équipée d'Internet, une terrasse et un patio.

Missions de La Villa de l'Aube

- ♦ Accueillir des personnes particulièrement isolées ayant connu une période d'errance, et les accompagner dans la reconquête de leur dignité, de leurs droits et de leur liberté à décider pour elles-mêmes.
- ♦ Mettre en œuvre tous les outils et dispositifs favorisant leur réinsertion, leur accès à l'autonomie et, au travers d'un contrat moral de non-abandon, assurer « une suite » positive à leur sortie.

Publics accueillis

La Villa de l'Aube accueille **45 personnes**, réparties en deux publics distincts connaissant des problématiques très proches mais sous des statuts différents :

- ♦ 30 personnes isolées, âgées de 40 à 60 ans, femmes et hommes, en situation de grande exclusion, sont accueillies sans limite de temps en « Maison Relais ». Celle-ci doit leur permettre une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elles sont hébergées et accompagnées pour leur réinsertion définitive ou pour une orientation vers une structure spécifique adaptée.
- ♦ 15 personnes, âgées de 26 à 39 ans, seules ou en couple, sans enfant, sont reçues en « Résidence Sociale » pour une période d'un an renouvelable une fois. Le but est d'offrir à ces personnes à revenu limité, qui rencontrent des difficultés d'accès au logement ordinaire pour des raisons économiques mais aussi sociales, une solution de logement meublé. Un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.



Les candidats sont orientés par les services sociaux. La Villa de l'Aube a accueilli 58 résidents en 2011, dont 34 en Maison Relais et 24 en Résidence Sociale. 220 résidents ont été accueillis depuis l'ouverture en juin 2001.

Fonctionnement de la structure

L'accompagnement social des personnes fonctionne six jours sur sept de 09h30 à 21h30.

Le personnel

- ♦ La gestion de l'établissement, l'accompagnement des résidents, l'admission, l'ouverture et le maintien des droits, le suivi santé, la recherche d'emplois, l'animation de la vie collective de la maison sont assurés par une sous-directrice et deux travailleurs sociaux à temps plein, et une psychologue à tiers temps.
- ♦ Les services transversaux de l'association des Œuvres de la Mie de Pain assurent la maintenance technique de l'établissement, la gestion comptable et la communication.
- ♦ Six personnes en contrat aidé (CAE), l'une sur un poste d'accueil et de secrétariat (26 heures par semaine), cinq autres sur des postes d'agent de service et de petite maintenance, (26 heures par semaine, partagées à mi-temps avec le Foyer de Jeunes Travailleurs qui est mitoyen à La Villa de l'Aube).
- ♦ L'équipe salariée est soutenue par 20 bénévoles, encadrés par deux co-responsables bénévoles, qui aident à l'organisation de la vie quotidienne dans la maison et participent aux animations socio-éducatives, festives, de loisirs et d'accès à la culture. Ils apportent leur énergie, leurs idées, leur implication. Leur présence, créatrice de liens, est très positive au sein de La Villa.

Les repas

Quatre repas par semaine ont été servis dans la salle à manger, pour une participation financière de 2,50€ par résident et par repas. En 2011, 1.950 repas (hors repas exceptionnels) ont ainsi été servis, préparés et consommés dans la salle à manger entre résidents, bénévoles et salariés.

Le Conseil de Maison

- ♦ Le Conseil de Vie Sociale (CVS), instance de représentation des résidents de La Villa de l'Aube, fonctionne régulièrement. Il est renouvelé tous les deux ans. Les élus se sentent impliqués dans la vie de la maison.
- ♦ Un compte rendu de chaque réunion est rédigé et distribué par le Conseil de Maison à l'ensemble des résidents.

La participation à l'économie domestique

Dans un souci éducatif de réapprentissage de la vie en collectivité, le projet social de La Villa de l'Aube prévoit de faire participer les résidents à l'économie domestique. Ils peuvent soit verser une somme équivalente à deux heures de travail rémunérées au tarif du SMIC, soit se libérer du règlement de cette somme en effectuant une prestation effective de deux heures de travail hebdomadaires. Les résidents assurent ainsi le ménage, le jardinage, la lessive, les déménagements, la gestion des stocks, les petites tâches administratives, les échanges de savoirs, la préparation des repas collectifs quotidiens... Un planning est réalisé suivant les compétences et les disponibilités de chacun.

En 2011, 29 des 45 résidents ont fait le choix d'une prestation effective hebdomadaire tandis que 7 s'y sont dédiés de façon plus aléatoire et ponctuelle. 3 résidents souffrants de problèmes de santé importants et très invalidants ont été dispensés par la direction.

Les partenariats

- ◆ Le partenariat avec CAP 14, association de lutte contre l'alcoolisme : à raison d'une réunion par mois, CAP 14 assure gratuitement une prestation d'analyse des pratiques et de régulation avec l'équipe sociale de la résidence, en traitant en séance, les problématiques individuelles des résidents en matière d'alcoologie.
- ◆ Les partenariats avec ASM 13, association de santé mentale du 13^{ème} arrondissement, le Centre Psychiatrique et Psychothérapique Philippe Paumelle et la Polyclinique Wurtz : nous entretenons un lien autour des résidents souffrants de problèmes psychologiques ou mentaux.
- ◆ Des réunions de supervision, animées bénévolement par le Docteur Ferreri, psychiatre superviseur, réunissent dans un espace de libération de la parole, les équipes éducatives et sociales du FJT Paulin Enfert et de la Maison Relais, un mardi après-midi sur deux.

Suivi social des résidents

- ◆ Des entretiens individuels réguliers et des contrats de séjour clairs et précis, assurent le suivi permanent des accueillis par les travailleurs sociaux.
- ◆ Des réunions de synthèse hebdomadaires en présence de la sous-directrice permettent d'évoquer les problématiques individuelles des résidents, de prendre des décisions les concernant et d'avancer ainsi en cohérence vers leur autonomie.
- ◆ Des réunions d'organisation assurent le bon fonctionnement de la résidence 24 heures sur 24, et coordonnent le fonctionnement entre professionnels, bénévoles et résidents.
- ◆ Les réunions du Conseil de Maison ainsi que des réunions générales regroupant tous les résidents permettent une action citoyenne, démocratique et participative au sein de La Villa de l'Aube.

Financiers du projet

Le fonctionnement est assuré par :

- ◆ La redevance versée par les résidents, qui eux-mêmes perçoivent l'APL Foyer, attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales. La redevance mensuelle pour un studio individuel meublé et complètement équipé est de 489 €, charges comprises avant déduction de l'APL.
Une aide complémentaire d'un montant de 17 € en moyenne, provenant de la Ville de Paris, a été attribuée à plusieurs résidents bénéficiaires du RSA. A titre indicatif, le reste à charge mensuel pour les personnes bénéficiant des minima sociaux est d'environ 90 €.
- ◆ La participation de la DASS à la prise en charge des 30 personnes accueillies en Maison Relais est de 16 € par jour et par personne.
- ◆ Une subvention forfaitaire annuelle au titre de l'AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale), est versée annuellement par l'Etat pour la Résidence Sociale.
- ◆ La participation des Œuvres de la Mie de Pain qui verse une subvention d'équilibre, tous les ans, pour garantir un accompagnement de qualité aux résidents.

L'animation collective

Les activités, basées avant tout sur la convivialité et le partage, permettent à la fois de faciliter le lien entre les divers acteurs de La Villa de l'Aube et de créer une dynamique importante dans le projet de réinsertion de nos résidents. Elles sont coordonnées par les professionnels, mais les résidents et l'équipe de bénévoles en sont les acteurs privilégiés.

Les activités régulières et pérennes

- ◆ Le pot d'accueil des nouveaux et la soirée des anniversaires du mois autour d'un buffet offert aux résidents.

- ◆ Les sorties culturelles du dimanche en été sont remplacées par des après-midi DVD ou jeux de société en hiver.
- ◆ L'atelier jardinage au printemps et en été. Un résident anime cette activité dans le cadre de sa participation à l'économie domestique. L'atelier est suivi de façon assez informelle par plusieurs résidents.
- ◆ Cette année, le groupe a pris en charge l'entretien et la décoration des deux terrasses de La Villa et a été particulièrement investi au moment des journées portes-ouvertes du mois de juin.
- ◆ L'espace potager nous a permis de cultiver les aromates que nous avons utilisés en cuisine collective et privatives, mais également des tomates, salades...
- ◆ En partenariat avec l'association « *Culture du Cœur* » et dans le cadre de l'accès à la culture pour tous, une fois par semaine, une résidente et une bénévole animent un atelier qui assure l'affichage des animations proposées.
Les résidents peuvent également réserver, avec elles, des places pour des spectacles, des entrées aux musées, des rencontres sportives, en groupe ou de façon individuelle.
Nous entamons également un partenariat avec une nouvelle association : « *Tous à table* », qui propose aux usagers des Œuvres de la Mie de Pain des sorties aux restaurants.
- ◆ L'Atelier « *Esthétique 100% femme* ». Animé par une résidente, ce projet rentre dans le cadre des actions de dynamisation (prendre soin de son corps et retrouver confiance en soi) et de participation à l'économie domestique. Cinq résidentes sur quinze ont pu bénéficier de cette action, dont quatre très régulièrement.
Plus largement, cet atelier nous a permis de mettre en évidence deux besoins :
 - ✓ Les femmes sont en minorité dans l'établissement, et trouvent peu d'espace pour s'exprimer. Nous souhaitons dans ce cadre organiser des actions pour notre public féminin : sorties, groupes de parole,...
 - ✓ Le parcours d'errance implique souvent d'une part, de longues périodes de marche et de station debout et d'autre part, un accès difficile à l'hygiène. Plusieurs de nos résidents (hommes et femmes), présentent un besoin important de pédicurie. Ce soin coûte en moyenne 25€ et n'est pas pris en charge.
- ◆ L'atelier « *Pâtisserie* » Cet atelier, animé par une bénévole, a permis de mobiliser de façon régulière 4 résidents et plusieurs autres de façon ponctuelle. Les participants préparent, chaque jeudi matin, le dessert pour le repas collectif du jeudi soir.
- ◆ L'atelier *Vidéo*. Né du film créé à la suite du séjour à Londres, cet atelier a un double objectif : Travailler à mettre en mots et en images des « maux » à travers un outil qui est la caméra et ainsi les valoriser via une création, mobiliser des connaissances et des compétences (ancienne formation ou métier), reprendre un rythme structuré (s'engager sur du long terme, respecter les rendez-vous...)
Cette année deux films ont été réalisés (l'un pour Les 10 ans de La Villa de l'Aube et l'autre pour le séjour à l'île d'Oléron). L'équipe de l'atelier, constitué de cinq résidents, un bénévole et un salarié, mobilise également des acteurs, qui font partie intégrante du projet en acceptant d'être filmés et de raconter leurs expériences. Chaque film a fait l'objet d'une ou plusieurs « soirée projection » et vient enrichir la vidéothèque des mémoires de La Villa.

Les activités ponctuelles

Fêtes et repas à thème

Cette année encore, grâce à un don et avec le soutien des œuvres de La Mie de Pain, le réveillon de Noël en compagnie de 20 résidents et de bénévoles, a eu lieu dans de très bonnes conditions. Plusieurs résidents se sont investis avec le travailleur social pour organiser la soirée. Deux anciens résidents se sont joints au groupe.

Cette année, les résidents se sont tout d'abord rendus au Cirque Bouglione puis sont rentrés à La Villa pour partager un repas préparé ensemble.

De nombreux repas de fête ont été organisés tout au long de l'année (L'Aïd, Halloween, Le Nouvel An, La Chandeleur, un barbecue...) Des repas de découverte des saveurs d'autres pays ont également rencontré un franc succès.

Sorties

Plusieurs sorties ont été organisées durant l'année, visite de musées, Fête de la Musique, roller, pique-nique, journée à la mer, cinéma. Un groupe de résidents accompagné d'un bénévole et d'un salarié s'est constitué et est allé à diverses rencontres sportives. Les matchs de rugby sont les plus appréciés. Les stagiaires présentes durant l'été ont organisé des sorties pique-nique qui ont rencontré un vif succès auprès des résidents.

Actions 2011

Les 10 ans de la Villa de l'Aube.

Durant la semaine du 09 au 13 mai 2011, nous avons fêté le dixième anniversaire de La Pension de Famille. Journées portes-ouvertes, expositions de photos, peintures et sculptures, colloque sur le thème de « *L'accueil des plus démunis* », ainsi qu'une journée de fête ont émaillé cet événement. Nous avons accueilli plus de 300 personnes durant cette semaine. Les résidents ont beaucoup œuvré à la réussite de ce moment et ont été très fiers de faire partager leur lieu de vie.



Le voyage à Oléron

Suite au voyage à Londres réalisé en 2009, les résidents ont souhaité renouveler l'expérience d'un séjour hors murs. Nous voulions que les résidents soient moteurs de l'organisation de ce voyage. Plusieurs réunions collectives ont été organisées tout au long de l'année. Un travailleur social coordonne l'action et plusieurs groupes, constitués d'un bénévole et de plusieurs résidents, se sont organisés afin d'élaborer ce projet (organisation du séjour, présentation au collectif, écriture du projet, recherches de financement...)

Le séjour de quatre jours s'est déroulé début octobre et a regroupé quinze résidents, deux bénévoles et un salarié. Il a été financé à la fois par l'ANCV, la Mairie de Paris et les résidents eux-mêmes. Tous sont revenus enchantés de ce séjour.

Des partenariats « d'activités »

Pour la deuxième année consécutive, l'entreprise « **Le Parfait** », a participé financièrement et humainement à un projet de La Villa de l'Aube, appelé « L'Atelier des Chefs ». Les ambitions et les objectifs de ce projet sont multiples :

- ✓ Nos accueillis ne disposent souvent que de petits revenus (minimas sociaux ou petits salaires) et l'alimentation n'est pas leur priorité. Nous avons voulu entamer une réflexion autour du « bien-manger » et de l'équilibre alimentaire.
- ✓ Dix ateliers se sont déroulés durant les mois d'été, à raison d'un par semaine. Des conserves (légumes, fruits, confitures, sauces...) ont été confectionnées. Ces conserves sont utilisées aujourd'hui dans le cadre des repas collectifs.
 - ✓ Le matériel de stérilisation et des bocaux a été offert par « Le Parfait ». Ce matériel étant à disposition, les résidents n'hésitent plus à chercher et acheter des denrées à moindre coûts pour refaire des conserves régulièrement.

- ✓ Cette année nous avons également utilisé les tomates que nous avons nous-mêmes cultivées dans notre potager. Un bénévole nous a invité à passer une journée à la campagne dans une « pommeraie » et nous avons ramené de quoi faire plusieurs bocaux.

L'entreprise **Danone** à travers l'association UNICITE a participé financièrement et humainement à une action visant à l'amélioration du cadre de vie. Durant une journée, des salariés de l'entreprise, des résidents et des bénévoles ont participé ensemble à des travaux d'aménagement et d'embellissement d'un local qui accueillera en janvier 2012 la boutique solidaire de La Villa.

Le projet hygiène

Mené par une bénévole, ce projet est en cours mais perdurera durant l'année 2012. Il a pour but de nous permettre à travers l'espace collectif « cuisine/salle à manger » de travailler sur la notion d'hygiène. Confection de repas et menus équilibrés. Nous sommes à la recherche d'une diététicienne qui pourrait intervenir une fois par mois. Organisation, rangement et entretien d'une cuisine, mais plus largement nous travaillons avec les résidents au réaménagement de l'espace cuisine qui a aujourd'hui dix ans.

Accompagnement des résidents de plus de 60 ans et orientation vers les structures d'hébergement pour personnes âgées

Nous accueillons trois résidents dont l'état de santé et l'âge ne nous permettent plus un accueil de qualité compte tenu de leur baisse d'autonomie et de la nécessité de prise en charge (médicale et/ou paramédicale). Deux d'entre eux ont des besoins médicaux et paramédicaux spécifiques (oxygène, aide à la vie quotidienne...)

Nous avons constitué deux dossiers d'orientation vers des établissements d'accueil pour les personnes âgées ainsi que des demandes de prise en charge dans le cadre de l'aide sociale. Nous travaillons également en lien avec les services sociaux de la Ville de Paris pour que ces personnes bénéficient du portage des repas, de l'aide à domicile confortée par des intervenants extérieurs plusieurs fois par semaines (infirmières, kinésithérapeutes, médecins...) Grâce à l'aide de la bénévole médecin qui vient une semaine sur deux à la rencontre de nos usagers, le lien avec les intervenants médicaux est facilité.

En raison des travaux du site Charles Fourier, nous accueillons dans les locaux de La Villa, le service maintenance et le service Emploi du Relais Social des Œuvres de La Mie de Pain. La présence de ce dernier génère « un passage » plus intensif dans nos locaux. Ce rapprochement a été bénéfique à plusieurs niveaux. D'une part les résidents de La Villa ont accédé plus volontiers à l'espace Emploi et d'autre part, cela a permis des échanges très constructifs avec les personnes, souvent sans domicile fixe, qui fréquentent cet espace.

Statistiques 2011

Notre mission est l'insertion par le logement et notre accompagnement est de type global. Dans ce cadre, nous assurons également le suivi des renouvellements d'accès aux droits : revenus, emploi, santé, logement. Il existe ainsi une base commune pour tous les résidents : inscription au FCDL, déclaration des revenus, couverture maladie et complémentaire...

Depuis l'ouverture de La Villa de l'Aube le 18 juin 2001, 220 résidents ont été accueillis. En 2011, nous avons accueilli 58 résidents : 24 personnes en Résidence Sociale et 34 personnes en Pension de Famille. Le taux d'occupation était de 91%. Les 9% d'inoccupation sont liés à la réfection totale de trois studios. Nous avons reçu, 437 dossiers de candidatures en 2011, correspondant aux critères d'accueil de La Villa de l'Aube.

13 résidents ont quitté La Villa. 10 ont accédé à un logement de droit commun et une personne est décédée. Un couple s'est séparé. Monsieur est parti sans laisser d'adresse, Madame a été relogée trois mois après par le FJT des Œuvres de La Mie de Pain.

Sur les 10 résidents sortis en logement :

- ♦ 4 étaient en Pension de Famille et 6 en Résidence Sociale,
- ♦ 8 sont dans le parc social, et 2 dans le parc privé.

Sur les 45 présents, 100% ont un numéro d'inscription au Fichier Communal des Demandeurs de Logement (FCDL) ; 12 ont une demande accords collectifs ou préfecture en cours.

La hausse du nombre de personnes ne pouvant plus accéder à l'emploi se confirme (retraite, pension d'invalidité et AAH). Parmi les 18 bénéficiaires du RSA présent au 31/12/2011, quatre ont une demande d'AAH en cours, quatre ont plus de 57 ans. Sur les treize candidats entrés, neuf étaient bénéficiaires du RSA, deux de l'AAH, un de l'ASS, et un était salarié au moment de l'entrée.

Les difficultés budgétaires des résidents

En 2011, le nombre de résidents en difficultés budgétaires continue d'augmenter. Bien que Les Œuvres de la Mie de Pain aient fait le choix de ne pas augmenter les redevances, le taux d'impayés augmente. Nous avons fait de nombreuses demandes d'aides financières (aides exceptionnelles, FSL, CASVP, dossiers de surendettement, Loca-Pass, assurance maladie, demandes de remise gracieuse...) Trois dossiers de demande de « FSL Maintien dans les lieux » ont été instruits et refusés.

Les résidents bénéficiaires de petits revenus (hors RSA) n'ont pas le budget pour souscrire les mutuelles santé de plus en plus coûteuses et pourtant indispensables, ou bien pour payer la carte de transport. Les amendes et les factures impayées de frais médicaux pèsent d'autant plus sur les budgets. Le reste à vivre de 10€ par jour une fois le logement payé ne parvient pas à couvrir le minimum (hygiène, santé, alimentation...) Nous avons fait en interne 37 prêts et 92 colis alimentaires et/ou hygiène. 13 résidents sur 45 sont en impayé de redevance de façon récurrente.

Le suivi du parcours des personnes après leur départ de La Villa

Il en va de même pour certains de nos anciens résidents qui viennent dans le cadre du contrat moral de suivi. Nous continuons à en suivre certains de façon régulière (une vingtaine par an). Cette année, nous en avons accompagné plusieurs dans le cadre de constitution d'échéancier pour impayés de loyer, dossiers de surendettement...

Les perspectives 2012

L'Atelier Logement

Initialement prévu en 2011, ce projet n'a pas pu voir le jour. Néanmoins, le logement reste la priorité absolue pour la plupart des résidents de La Villa de l'Aube, et il doit être mis en place en 2012. L'accompagnement pour la recherche de logements est réalisé aujourd'hui de façon individuelle. Nous souhaitons créer :

- ♦ Un espace d'échanges collectifs ;
- ♦ Un guide pratique fait pour et par les résidents, et qui prépare aussi bien à la recherche qu'à l'installation et au maintien dans l'autonomie ;
- ♦ Un lieu de rencontre avec des professionnels du logement.

La boutique solidaire

Faute de budget et surtout d'achalandage en nourriture, nous avons entamé ce projet en toute fin de l'année 2011. Les portes de la boutique solidaire ouvriront donc en 2012.

Depuis l'ouverture de La Villa de l'Aube, nous recevons de nombreux dons en tout genre. Nous organisons une à deux fois par an des brocantes, qui nous permettent de réunir les fonds nécessaires à l'amélioration de nos espaces collectifs.

Face aux difficultés de plus en plus marquées pour nos résidents à faire face aux augmentations du coût de la vie, mais tout en gardant notre volonté de les accompagner vers l'autonomie, nous pensons qu'il serait préférable de mettre en place un espace qui leur permettrait d'acheter à moindre coût les denrées, le nécessaire pour la maison (vaisselle, déco,...), les vêtements.

Nous avons donc le projet de créer à leur destination une boutique solidaire. Cette boutique serait gérée par les résidents eux-mêmes dans le cadre de leur participation à l'économie domestique, avec l'aide d'un bénévole.

Les moments 100% Femmes

Repéré dans le cadre de l'atelier esthétique, le besoin d'un temps et d'un espace réservés à la population féminine de notre établissement a émergé. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place une fois par trimestre une activité (une sortie, un groupe de parole, un repas...) organisée pour et par les résidentes de La Villa de l'Aube.

Un travail de réflexion autour de la notion de « L'accueil et l'accompagnement du couple »

Nous accueillons quatre couples (soit huit personnes) pour 45 résidents au total. Comme pour les femmes, les couples sont donc en minorité dans l'établissement. Ils sont accueillis avec un contrat de Résidence Sociale, soit pour une durée ne pouvant excéder 24 mois.

Après dix ans, nous avons constaté que le retour à l'autonomie était statistiquement moins important pour les couples que pour les autres résidents accueillis. Rupture du couple, arrivée imprévue d'un enfant, exclusion (souvent pour violence conjugale)...

La vie en collectivité, les studios qui laissent peu de place à l'intimité et au besoin de parfois s'isoler, le rythme d'insertion et les différentes nécessités de chacun, sont autant de facteurs qu'il nous faut prendre en compte.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs

« Paulin Enfert »

Présentation contextuelle du Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)

Le FJT Paulin Enfert est une structure d'hébergement mixte réhabilitée en 2009 après validation des travaux par le Conseil d'Administration de l'Association des Œuvres de la Mie de Pain. Suite à sa réhabilitation, le FJT fut inauguré le 12 mars 2009 en présence du Haut Commissaire aux Solidarités Actives Contre la Pauvreté et à la Jeunesse, Monsieur Martin HIRSCH.

Le bâtiment est situé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, à proximité du célèbre quartier de la Butte aux Cailles. C'est un emplacement idéal en matière d'accès aux équipements et aux différentes commodités (transports, commerces, administrations, soins, équipements municipaux, culturels, sportifs...)

Mission du Foyer de Jeunes Travailleurs

En harmonie avec les valeurs des Œuvres de la Mie de Pain, le Foyer de Jeunes Travailleurs s'est fixé l'objectif de conduire un projet de prévention des risques d'exclusion envers les jeunes qui y résident. Ce projet s'appuie sur les fonctions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement social. La mission générale du FJT est d'accompagner les jeunes de 18 à 25 ans lors de leur entrée dans la vie active. Cette mission est encadrée par une convention pluriannuelle (appelée « contrat de projet ») établie pour la période 2010-2012 avec la Caisse d'Allocations Familiales, et dont les axes d'évaluation sont les suivants :

- ◆ Accueil, information et orientation
- ◆ Aide à la mobilité et accès au logement autonome
- ◆ Aide à l'insertion sociale et professionnelle

A ce titre, nos activités englobent tous les domaines dans lesquels se joue la socialisation, principalement : l'habitat, la mobilité, l'emploi, mais aussi l'ouverture culturelle, la vie quotidienne, la citoyenneté, la santé, les activités sportives...

Notre mission est d'aider ces jeunes à trouver « leur place » dans la société. Il convient de définir le FJT comme un lieu de transition ou de passage par un processus de socialisation qui doit permettre aux jeunes de devenir des adultes responsables au sein de la société. Dans ce but, nous veillons à promouvoir selon les besoins et les situations :

- ◆ Un habitat lié à une politique d'accueil qui privilégie le brassage et la rencontre et qui s'appuie sur la vie collective ;
- ◆ Des services associés portant sur la formation, l'emploi, l'aide à la recherche de logement, la citoyenneté, l'éducation alimentaire, le budget, la santé, le sport, les loisirs, la culture ;
- ◆ Une instance d'expression, le Conseil de Vie Sociale, encourageant la participation des jeunes au débat public et à l'action.



Publics accueillis

- ◆ Capacité de l'établissement : 114 places ;
- ◆ Accueil de filles et de garçons de 18 à 25 ans ;
- ◆ Une proportion d'étudiants et de scolaires qui ne doit pas dépasser 20% des jeunes accueillis.

Au travers son projet social, Les Œuvres de la Mie de Pain poursuivent leur travail envers les jeunes les plus fragiles. Pour cela, l'association maintient son engagement qui est de recevoir et d'accompagner 50% de résidents en situation précaire, et 50% de résidents en situation plus stabilisée (ces derniers tirant les plus fragiles vers le haut). Les critères d'admission s'appliquant aux différents réservataires permettent au foyer d'équilibrer au mieux son recrutement, entre salariés d'entreprise (organisme collecteur du 1% logement), apprentis (région) ou personnes en situation précaire (via les missions locales de la préfecture).

Institutions réservataires

- ◆ Préfecture DULE-DASS : 34 places,
- ◆ Ville de Paris : 16 places,
- ◆ Région Ile-de-France : 11 places,
- ◆ Solendi 1% logement FJT : 25 places,
- ◆ Solendi Maison Relais : 12 places,
- ◆ Les Œuvres de la Mie de Pain : 16 places.

Ressources humaines

Fonction	Effectif CDI	CAE et Prestations extérieures
Management / gestion locative	2 ETP	/
Animation socio-éducative	3 ETP	/
Accueil / sécurité	3 ETP	2,0 ETP
Ménage / maintenance	/	1,5 ETP
Total	8 ETP	3,5 ETP

A ces professionnels s'ajoutent depuis 2009 des bénévoles dont les compétences complètent les possibilités d'actions du FJT.

Fonctionnement de la structure

- ◆ Un immeuble de 7 étages au 52, rue Bobillot, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris ;
- ◆ 114 lits répartis en 107 chambres (100 individuelles dont 6 adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite et 7 doubles) ;
- ◆ Des durées de séjour variables de trois mois à deux ans pour un séjour moyen de 12 mois ;
- ◆ Ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par an ;
- ◆ Un accueil, un accompagnement social individuel et une animation collective qui demeurent le cœur de notre métier et qui permettent aux jeunes d'accéder à l'autonomie dans les meilleures conditions possibles.

Financiers du projet

Le financement du fonctionnement est assuré :

- ♦ à 52 % par la redevance des résidents,
- ♦ à 14 % par des subventions telles que la prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, l'AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale) de la DASS, un poste et demi du FONJEP (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire) de la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale (qui participent au financement des salaires des trois animateurs diplômés) et de la Direction Jeunesse et Sports de la Ville de Paris.

Le budget du Foyer est équilibré par le versement d'une subvention annuelle de l'Association des Œuvres de la Mie de Pain.

Présentation des actions 2011



Durant l'année 2011 le FJT a réalisé différentes actions collectives afin de favoriser la socialisation de ses jeunes résidents. Ces actions avaient fait référence aux valeurs de l'éducation populaire. Dans cette démarche, le public est acteur des projets conduits. La participation de personnes intéressées à la construction du projet est très forte. C'est la pédagogie de projets qui permet d'avoir une mobilisation plus importante des résidents. Elle favorise la démarche citoyenne des résidents qui aspirent à occuper une place d'adulte épanoui au sein de la société.

L'espace collectif du FJT est un lieu privilégié d'éducation populaire et de conception d'actions collectives autour de la pédagogie de projets. C'est un espace modulable de plus de 60 m², équipé de matériel son et vidéo, qui peut accueillir environ 100 personnes dans le cadre de différentes manifestations (concerts, représentations théâtrales, soirées thématiques culturelles...). C'est un lieu qui symbolise le trait d'union avec « l'extérieur », la société, le monde des adultes vers lequel les jeunes résidents aspirent à trouver une place. C'est aussi l'espace privilégié où l'équipe socioéducative co-construit par des actions avec les jeunes, les moyens qui favoriseront leur socialisation.

L'accompagnement socioéducatif s'appuie à la fois sur le suivi individuel et collectif des résidents. Il concerne aussi bien l'équipe d'animation que celle de l'accueil, qui forme une équipe de professionnels socioéducatifs autour des résidents, tous les jours de la semaine et 24 heures sur 24. Le partenariat avec l'agence Optim permet d'assurer des intérim ponctuels avec du personnel connu du foyer et habitué à ses pratiques.

Le FJT poursuit une mission majeure qui consiste à accueillir et à accompagner des jeunes en grande difficulté à travers le partenariat étroit que nous avons établi avec des structures telles que :

- ♦ L'Aide Sociale à l'Enfance ;
- ♦ L'association Urgences Jeunes ;
- ♦ Les missions locales de la région parisienne.

Un travail de brassage et de mixité de population est assuré avec le souci permanent de maintenir l'équilibre des populations, en termes d'âge, de sexe, de niveau de qualification, d'origines sociales et culturelles. La conduite de réunions et des synthèses hebdomadaires permettent d'assurer la gestion résidentielle et l'accompagnement socioéducatif des jeunes.

Le logiciel BREDEA assure la gestion informatisée de la vie résidentielle du FJT. Cet outil est accessible aussi bien aux animateurs dans le cadre de leur mission d'accompagnement, qu'aux agents d'accueil en vue d'accéder à des informations de base.

Les actions collectives 2011

Les actions collectives du FJT qui se sont déroulées au cours de l'année 2011 ont été directement animées par les animateurs socioéducatifs, ou avec l'aide de bénévoles ou de professionnels.

Les pots de d'accueil

Réunions mensuelles destinées à créer du lien entre les nouveaux et les anciens résidents, les bénévoles et les professionnels (échanges sur le fonctionnement et les activités du FJT, les droits et devoirs du résident...). Ces temps de convivialité ont eu lieu toute l'année avec une participation moyenne de 20 personnes.



Les ateliers de recherche de logement

Ces ateliers ont pour objectif d'accompagner les résidents dans leurs démarches de recherche de logement en construisant une stratégie adaptée à leur situation. Ils ont accès à un premier niveau d'informations (quels droits, quelles aides financières, quel est le parc et l'offre de logement...)

Les ateliers de recherche d'emploi

Cette action est destinée à accompagner les résidents confrontés à des difficultés pour trouver un emploi à l'issue de leur formation qualifiante, ou de leurs études supérieures. C'est aussi un tremplin pour redynamiser des jeunes occupants des emplois précaires, ou des emplois alimentaires inadéquats avec leur projet professionnel. Enfin c'est une possibilité d'accompagnement pour retrouver un emploi pour des jeunes frappés par une situation de chômage brutale.

Dans tous ces cas de figures, l'action « Emploi » (animé par un binôme composé d'un professionnel et d'un bénévole) au sein d'un atelier informatique du FJT propose une approche originale et complémentaire aux démarches effectuées par les jeunes chercheurs d'emploi. Elle s'appuie sur des techniques de groupes de paroles et de coélaboration des objectifs et des stratégies de recherche d'emploi.

Santé

Le projet « Addiction et objet de plaisirs » destiné à sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques, a été mené et s'est concrétisé par la réalisation d'un court métrage et un séjour d'échanges à Berlin.

Les ateliers d'écriture

Ils émanent d'un projet de résidence d'écrivains qui a été conçu en 2011 suite à une réponse à un appel à projet du Conseil Régional. Une écrivaine, a « élu résidence » au FJT durant une année grâce à l'attribution d'une subvention destinée à favoriser le lien entre celle-ci et les jeunes autour du thème de l'écriture.

Le travail d'échanges entre l'écrivaine et les résidents a été une excellente opportunité pour favoriser la culture littéraire des jeunes et l'expression écrite. L'auteur a bénéficié d'une source d'inspiration pour sa prochaine œuvre. Un jeune résident qui a participé aux ateliers d'écriture a reçu le prix du « Polar du 13^{ème} » pour une nouvelle intitulée *La graine révoltée*.

Le Café Philo

C'est une action traitant de thèmes philosophiques animée par un professionnel (prestataire) agrégé de philosophie et porteur de cette initiative dans différentes structures (FJT, maison de quartier, lieu

carcéral...). Les résidents sont ainsi confrontés à l'exercice du débat philosophique pour les amener à se positionner, confronter leurs idées et ainsi acquérir la culture du débat citoyen.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS)

C'est l'instance représentative des résidents du FJT. Les candidats au CVS sont volontaires et démontrent une implication et une volonté des résidents de faire partie de la concertation sur la gestion de leur lieu de vie. Son rôle est essentiel pour faire émerger et réaliser les projets en faveur des résidents et susciter leur mobilisation. C'est aussi une opportunité pour les jeunes d'expérimenter le fonctionnement d'un outil de citoyenneté et d'exercer leur culture de l'initiative et du dialogue citoyen.

Les séances de cinéma par thème

L'équipement du FJT compte un écran (de taille équivalente à celui d'une petite salle de cinéma) au sein de la salle polyvalente. Les résidents sont force de propositions lors de séances de cinéma thématiques. Le film brésilien *La Cité des Dieux* a permis d'aborder les problèmes de délinquance juvénile à travers les péripéties de jeunes dans les favelas de Rio.

Les ateliers de peinture

Ces ateliers sont régulièrement proposés aux jeunes par les professionnels du FJT afin de créer du lien à travers une expression artistique libre et synonyme de créativité.

Echange franco-allemand

Le FJT s'est particulièrement distingué en portant un projet collectif innovant, basé sur la mobilité internationale des résidents. C'est dans ce cadre que des résidents ont effectué un séjour d'une semaine à Berlin en novembre 2011. Cette expérience particulièrement riche et innovante a permis de réunir des résidents impliqués à travers différentes actions collectives.

Ainsi dans le cadre de la résidence d'écrivain, les participants aux ateliers d'écriture, l'équipe socioéducative et les membres du Conseil de Vie Sociale se sont rendus à Berlin sur le site de l'UfaFabrik⁹, avec l'objectif de faire que les jeunes échangent et partagent avec d'autres jeunes en parcours d'insertion. Ce voyage a été élaboré grâce au partenariat existant entre le Centre Français de Berlin (CFB) et le FJT. Le projet avait aussi pour but de poursuivre notre action menée sur la vie collective à travers une dynamique de projets portés par et avec les jeunes.

Perspectives

Les jeunes en situation de précarité frappés par le contexte de crise internationale constituent la catégorie la plus touchée que l'on rencontre au sein du FJT. Ainsi, ils sont nombreux à cumuler des problèmes de ressources engendrant des problèmes sociaux (accès au droit, à la santé) et les conduisant à porter un regard pessimiste sur leur avenir.

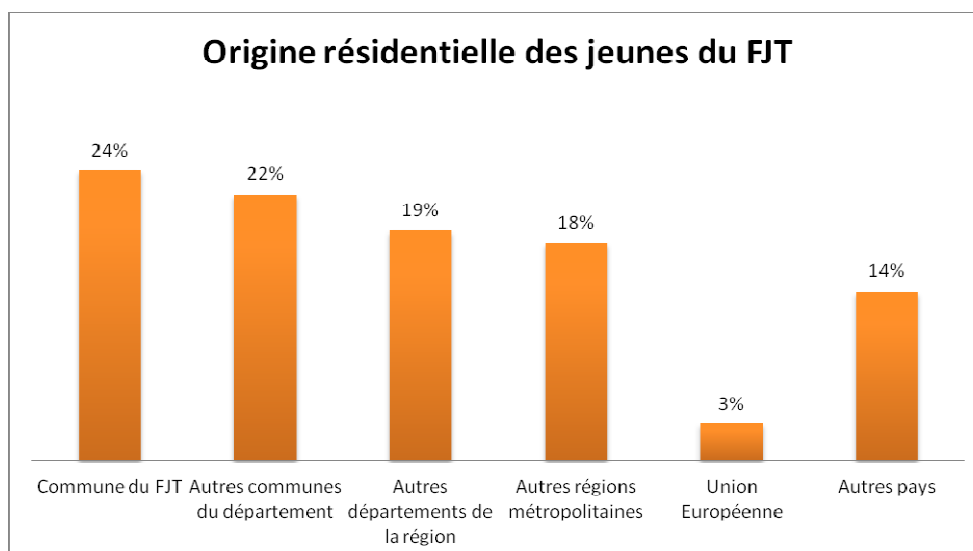
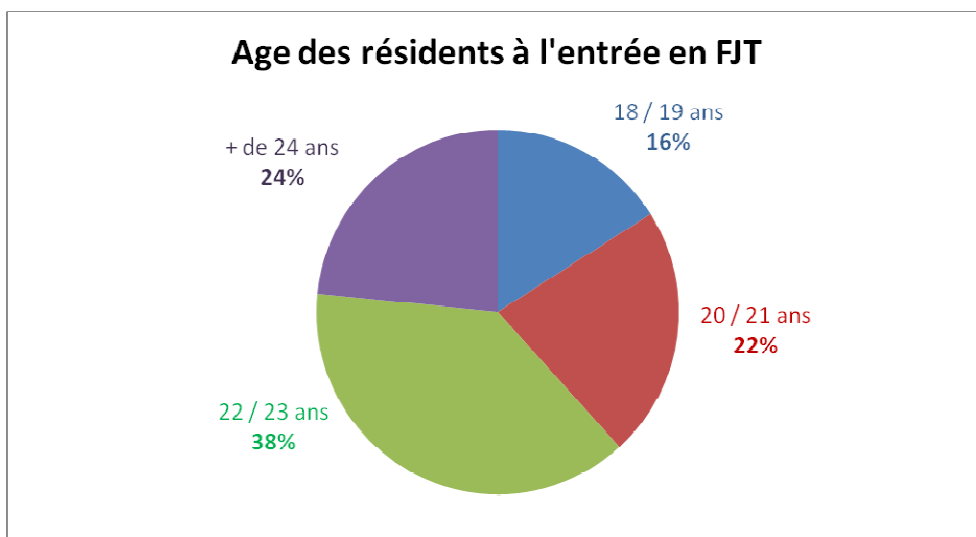
Des jeunes qui ont été surnommés en 2010 par le BIT (Bureau International du Travail) : « La génération perdue ». Au FJT, certains jeunes sont le reflet de cette génération perdue qui se questionne sur sa place dans la société. Avant d'aborder cette question avec eux, un événement sera mis en place avec et pour les jeunes : il s'agit d'une exposition permettant de mettre en avant les initiatives des jeunes avec les professionnels et les bénévoles du FJT et d'aborder (sous forme de débats par exemple) avec des intervenants (acteurs politiques, sociaux et experts) des questions relatives à leurs préoccupations (emploi, logement, santé, citoyenneté, mobilité internationale...)

En 2011, les actions autour de l'emploi, de la santé et du logement se sont appuyées en grande partie sur les difficultés rencontrées par ces jeunes. Pour les résoudre, nous avons pris des initiatives destinées à redynamiser les jeunes. L'action « Emploi » qui a été évoquée précédemment a été mise en place en 2011. D'autres initiatives décrites ci-dessous seront lancées en 2012 :

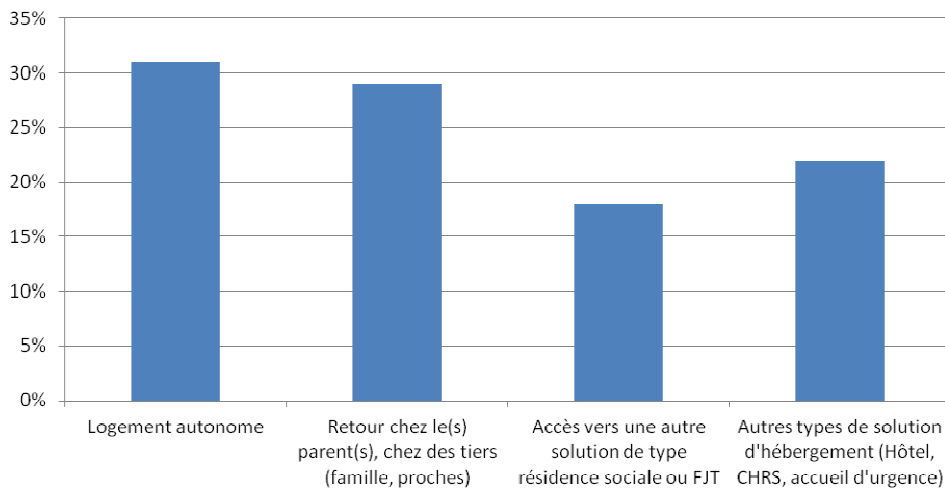
⁹ L'UfaFabrik est un centre culturel engagé situé à Berlin. Grand de 18 556 mètres carrés, il offre ateliers, spectacles, activités pour toute la famille, expositions, espaces pour des congrès et des réunions, ainsi que des boutiques et même quelques chambres d'hôtes.

- ◆ Réaliser un maillage partenarial autour de l'accès au logement autonome, à la santé, au bien-être, à la citoyenneté, à la mobilité internationale.
- ◆ Conforter l'accompagnement des jeunes en s'appuyant sur des bénévoles et de compétences pouvant assurer différentes actions en lien avec les jeunes (accès à l'emploi, maintien dans l'emploi, remise à niveau, accès à la culture, aux droits, au sport)
- ◆ Inscrire la jeunesse du FJT dans les projets en développement des Œuvres de la Mie de Pain (comme par exemple la nouvelle plateforme). Il est indispensable que le « capital jeune » du FJT puisse apporter sa plus-value aux projets de changement des Œuvres de la Mie de Pain.
- ◆ Poursuivre les ateliers cuisine pour apprendre à se nourrir de façon équilibrée avec un budget modeste.
- ◆ Poursuivre les ateliers logement en vue de favoriser l'accompagnement vers de nouvelles solutions en matière de logement.
- ◆ Ouvrir le FJT vers l'extérieur : transformer les espaces des jeunes en terrains d'échanges.

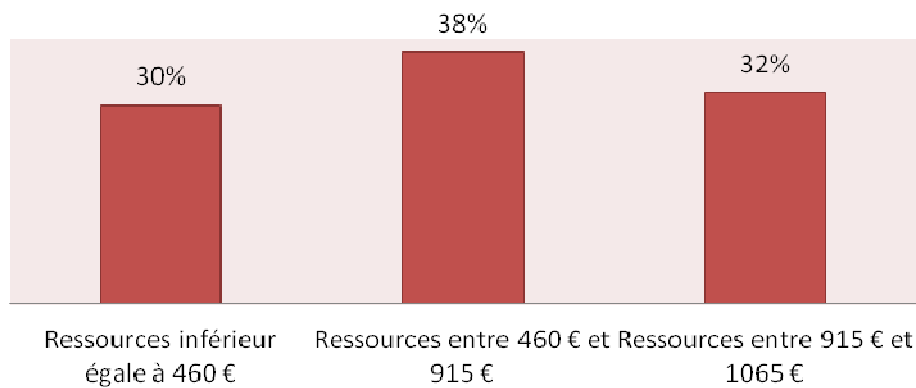
Statistiques 2011



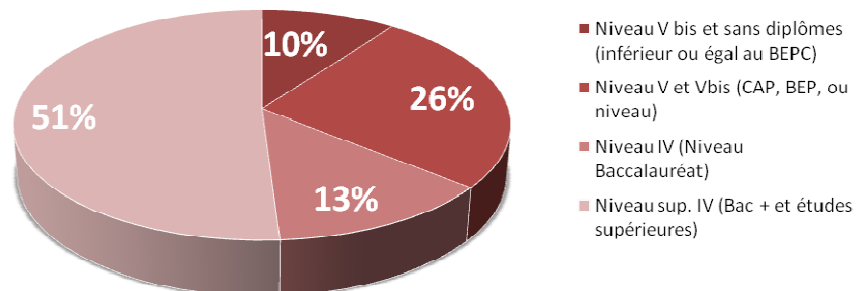
Type de logement à la sortie du FJT



Ressources mensuelles des résidents



Niveau scolaire des jeunes à l'entrée au FJT



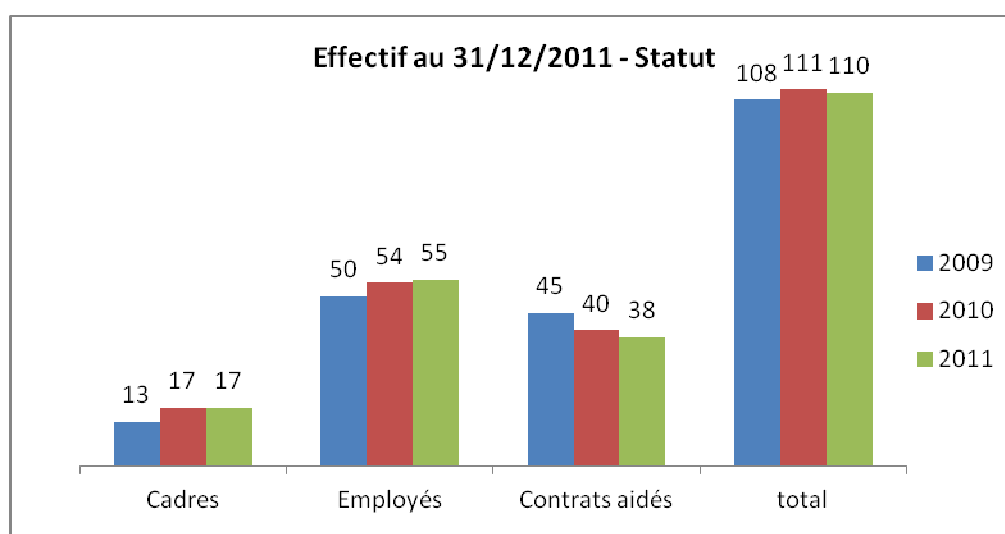
La proportion des jeunes ayant un niveau inférieur ou égal au baccalauréat (49%) est équilibrée par rapport à celle des jeunes titulaires d'un baccalauréat et plus. Cette tendance est un indicateur de mixité du public au sein du FJT.

Ressources humaines

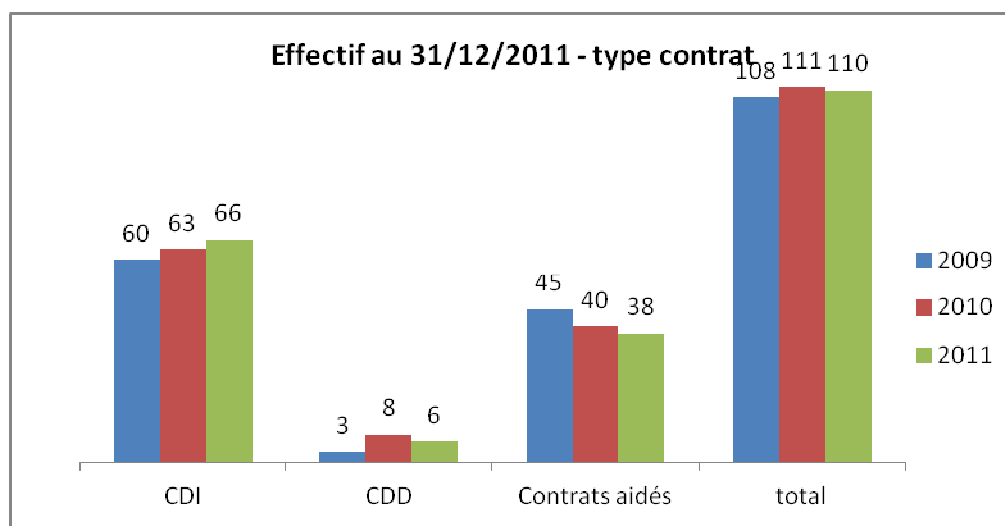
L'association des Œuvres de la Mie de Pain met en place, au sein de ses différents établissements, une politique de ressources humaines qui s'est développée ces dernières années. Les effectifs peuvent s'observer de la façon suivante.

Evolution de l'effectif sur les trois dernières années

L'effectif présent au 31/12/2011 s'établit à 110 salariés. Ce chiffre est en diminution de 1% par rapport à celui observé au 31/12/2010 (111 salariés), mais augmente de 2% sur deux ans.



En 2011, le nombre de CDI est passé à 67 (contre 63 en 2010). Les personnes en CDI représentent désormais 60% de l'effectif alors qu'elles étaient 57% en fin d'exercice précédent, et 56% en 2009.



Effectif présent au 31 décembre 2011

	TOTAL	Cadres		Employés		CA / CAE
		CDI	CDD	CDI	CDD	
Refuge	21	1		17	3	
Chantier d'Insertion (hors contrats aidés)	4			3	1	
Contrats aidés sur toutes entités	38					38
Relais Social	6	1		5		
Total Site Charles Fourier	69	2		25	4	38
Siège	19	9	1	9		
Accueil de Jour « L'Arche d'Avenirs »	9	2		6	1	
Foyer Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »	9	1		8		
Maison Relais « La Villa de l'Aube »	4	2		2		
Effectifs de l'association	110	16	1	50	5	38
<i>Pour mémoire : Effectif au 31/12/2010</i>	<i>111</i>	<i>15</i>	<i>2</i>	<i>48</i>	<i>6</i>	<i>40</i>

Les faits marquants de 2011

L'Accueil de Jour « L'Arche d'Avenirs »

15 personnes représentant 10.74 ETP (équivalents temps plein) se sont relayées tout au long de l'année pour mener à bien la mission de l'Arche d'Avenirs (ESI) qui est d'accueillir en journée, avec les bénévoles, les personnes dans l'errance. Le nombre d'heures bénévoles s'est élevé à 4 890.

Foyer Jeunes Travailleurs Paulin Enfert

Au total 10 personnes salariées étaient présentes au 31 décembre 2011, pour 9,66 ETP sur l'ensemble de l'année et le nombre d'heures bénévoles s'est élevé à 432 heures.

La Maison Relais « La Villa de l'Aube »

6 salariés étaient présents au 31 décembre 2011, pour 3,72 ETP sur l'ensemble de l'année et le nombre d'heures bénévoles s'est élevé à 2 736 heures.

Le Chantier d'Insertion

5 salariés ont assuré le bon fonctionnement du Chantier d'Insertion pour un total de 3,99 ETP. L'effectif complet se composant d'une coordinatrice, d'un travailleur social, de deux encadrants techniques et d'une secrétaire. Le Chantier d'Insertion a fourni du travail à 61 personnes en contrat aidé (pour des périodes extrêmement variables). Ces personnes ont réalisé pour la plupart un travail représentant entre 24 et 26 heures par semaine et ont représenté 35,43 ETP.

Le Refuge

Pour rendre possible le bon fonctionnement du Refuge, 24 salariés ont prêté leur concours (certains pour des périodes courtes : CDD saisonniers ou remplacements), pour un total de 13,76 ETP sur l'année.

Il faut également rappeler le rôle indispensable d'accueil et de service des bénévoles qui ont donné pas moins de 17 630 heures réparties sur toute l'année.

Le Relais Social

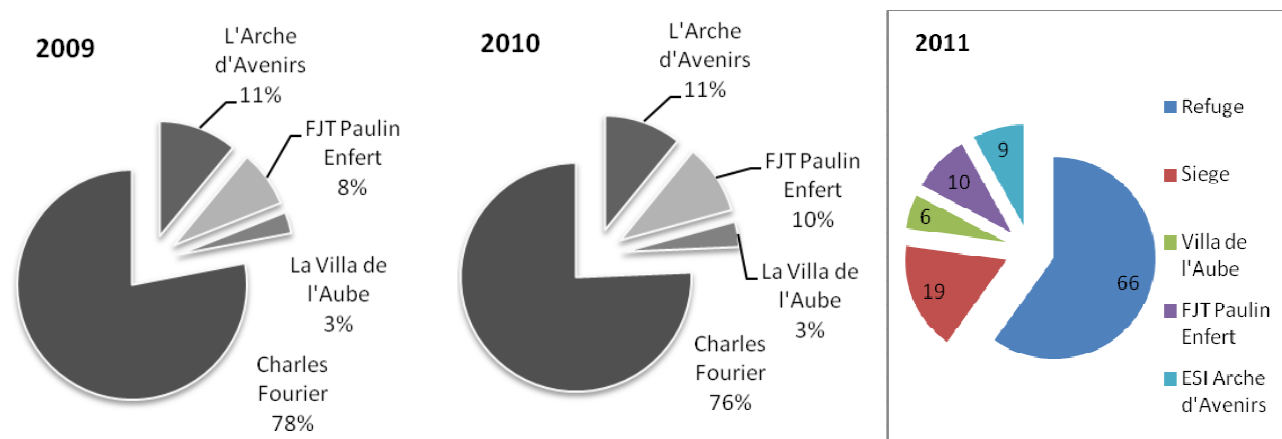
Au 31 décembre 2011 l'équipe du Relais Social était composée de 6 personnes pour 6,52 ETP sur l'ensemble de l'année. Les bénévoles, pour leur part, ont réalisé plus de 2 304 heures d'accueil.

Le Siège

Les activités concernées : direction, services généraux, comptabilité, communication.

Au total ce sont 21 personnes qui ont travaillé en 2011 en appui aux différentes structures de l'association, représentant 17.91 ETP. 19 salariés étaient présents au 31/12/2011.

Répartition de l'effectif



Age moyen

Au 31/12/2011, l'âge moyen des salariés de l'association en contrat à durée indéterminée s'établit à 44 ans.

Age moyen	L'Arche d'Avenir	FJT Paulin Enfert	La Villa de l'Aube	Site Charles Fourier	Total association
Cadres					
Hommes	47	42	0	54	36
Femmes	29	0	47	47	31
Moyenne	38	42	38	51	44
Employés					
Hommes	46	47	49	45	47
Femmes	33	48	33	42	39
Moyenne	33	48	35	43	43
Tous					
Hommes	47	44	25	49	41
Femmes	31	24	40	45	35
Moyenne	39	34	32	46	38

Ancienneté moyenne

Au 31/12/2011, l'ancienneté moyenne des salariés de l'association (hors personnes en contrat aidés) était de 3,5 ans, contre 4,4 au 31/12/2010.

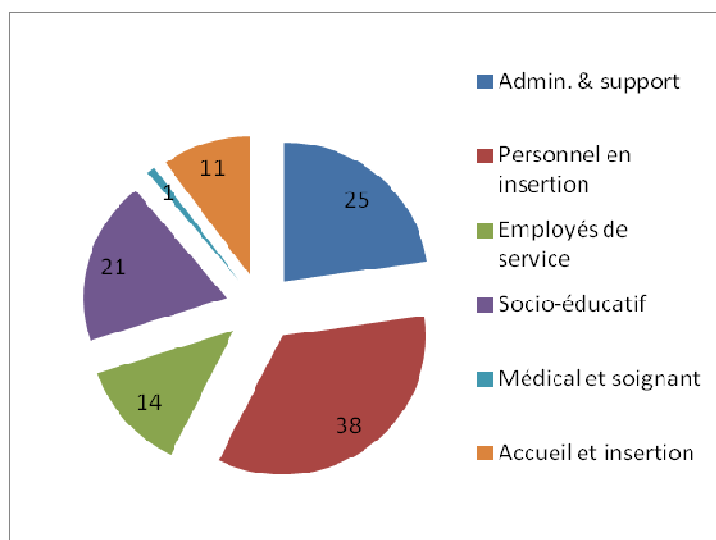
Ancienneté moyenne	L'Arche d'Avenir	FJT Paulin Enfert	La Villa de l'Aube	Site Charles Fourier	Total association
Cadres	2,5	1,0	6,3	3,5	3,3
Employés	2,4	1,9	4,0	6,7	3,7
Moyenne	2,4	1,4	5,1	5,1	3,5

Répartition de l'effectif par domaine d'activité professionnelle

Dans les statistiques présentées ci-après, les catégories sont définies comme suit :

- ♦ « Administratif et support » regroupe les fonctions dites « support » : la direction, le service comptable et financier, les achats, la communication, l'appui aux bénévoles.
- ♦ « Personnel en insertion » reprend les 38 contrats aidés présents au 31/12/2011.
- ♦ La catégorie « Employés de service » regroupe les personnels de cuisine, de sécurité et d'entretien.
- ♦ Le personnel « Socio-éducatif » reprend entre autres les animateurs et travailleurs sociaux.
- ♦ Les agents d'accueil constituent la catégorie « Accueil et Insertion ».

Répartition de l'effectif au 31/12/2011 par domaine professionnel						
	L'Arche d'Avenir	FJT Paulin Enfert	La Villa de l'Aube	Site Charles Fourier	Siège	Total association
Administration et support	1	2	1	5	16	25
Personnel en insertion		1	2	35		38
Employés de service		4		7	3	14
Socio-éducatif	5	3	2	11		21
Médical et soignant				1		1
Accueil et insertion	3		1	7		11
Total	9	10	6	66	19	110



Répartition hommes – femmes

Répartition de l'effectif au 31/12/2011 par sexe		
	Hommes	Femmes
Administration et support	11	14
Personnel en insertion	29	9
Employés de service	10	4
Socio-éducatif	5	16
Médical et soignant	0	1
Accueil et Insertion	9	2
Total	64	46

La population salariée est majoritairement masculine (58%), et ce, en raison de la surreprésentation des hommes en contrats aidés au Chantier d'Insertion. Abstraction faite des personnes en insertion, le ratio hommes/femmes passe alors à 49% -51%. Il ressort clairement du graphique proposé que les populations engagées dans les activités socio-éducatives ou administratives sont largement féminisées.

La formation continue

En 2011, outre les salariés du Chantier d'Insertion, 38 salariés permanents ont bénéficié d'actions de formation courtes ou longues, toujours liées aux problématiques rencontrées par chaque catégorie de personnel.

- ♦ Au sujet de l'Arche d'Avenirs, les thématiques abordées ont concerné une mise à niveau en informatique pour certains, et plus généralement une formation d'adaptation au poste de travail et de développement des compétences : accueil et orientation des personnes en précarité, psychanalyse de l'adulte, formation aux droits.
- ♦ Au FJT, il s'agissait d'une formation informatique pour une salariée.
- ♦ A La Villa de l'Aube, tous les salariés ont été formés à la gestion de la violence.
- ♦ Au Refuge, les formations avaient pour objectif, l'évolution des emplois et une meilleure adéquation aux besoins des personnes accueillies. 5 salariés ont également suivi une formation de gestion de la violence.
- ♦ Au Siège, la quasi-totalité des formations suivies concouraient à l'adaptation au poste de travail, comme par exemple le management des équipes de bénévoles ou l'amélioration de l'utilisation de l'informatique bureautique comme Excel et Powerpoint.

Au total, ce sont 906 heures de formation qui ont été dispensées aux salariés en 2011.

L'accueil de stagiaires

Soucieuse d'inscrire son action dans une dynamique, l'association n'hésite pas à accueillir en son sein des stagiaires pour des périodes plus ou moins longues, bénéficiant ainsi de l'aide de personnes souhaitant se spécialiser dans les divers domaines du service social.

Bénévolat

Le contexte

Deux chantiers immobiliers impactent le travail au sein de l'association.

1. Le projet immobilier de L'Arche d'Avenirs a été livré fin 2011. Une profonde réflexion a été menée sur cette nouvelle structure : comment concevoir une nouvelle façon d'accueillir le public et comment aménager et penser l'architecture de l'un des plus grands centres d'accueil de jour de Paris ?

Les nouveaux espaces ont été travaillés avec des matières chaleureuses comme le bois et avec des formes arrondies. Les services ont également été « éclatés », ce qui tranche avec l'ancienne structure qui était plus massive, plus ferrailleuse et d'apparence froide.

Le bénévolat a donc suivi cette évolution, et dans ce cadre, l'équipe de direction a préalablement réfléchi à l'adaptation du personnel (bénévoles et salariés) au sein de ces nouveaux locaux. La transition s'est faite en douceur, et même si le changement avait engendré des appréhensions, le projet a finalement entraîné beaucoup de réactions positives.

2. Un autre chantier est quant à lui en cours de réalisation : le site de la rue Charles Fourier, projet de grande envergure dont les premiers bâtiments seront livrés au printemps 2013. Ce projet qui accueillera le nouveau centre d'hébergement d'urgence et d'insertion (ouvert 24 heures sur 24), incarne également la future et importante plateforme sociale qui sera mise en place. Le développement de ce projet amorcé depuis plus d'un an, nous amène à réfléchir sur une nouvelle organisation du bénévolat pour l'avenir. Les équipes devront travailler et évoluer d'une part, dans un nouveau bâtiment et d'autre part, dans le cadre d'un accueil permanent des usagers (24 heures sur 24) qui seront hébergés en chambre individuelle ou double avec un accompagnement renforcé.

Les moyens

La cellule bénévole

Le bénévolat en place au sein des Œuvres de la Mie de Pain est appuyé d'une « Cellule bénévoles » (au Siège). Celle-ci est gérée par une salariée à temps plein depuis juin 2009. Sa mission est d'assister le Directeur de l'association pour tout ce qui concerne les bénévoles ; le Directeur ayant la charge d'assurer la cohérence des actions humanitaires, sociales, éducatives, socio-économiques des bénévoles et des salariés. La « Cellule bénévoles » prend plus particulièrement en charge les actions suivantes :

- ◆ Recruter des bénévoles,
- ◆ Gérer la base de données,
- ◆ Assurer la circulation de l'information entre les bénévoles, les structures, la direction,
- ◆ Communiquer à destination des bénévoles,
- ◆ Appuyer l'organisation des événements sur l'aspect bénévole.

La formation

Astrée, un partenaire clé : créer des liens pour écouter, partager et aider l'autre

Développer les liens sociaux est une action essentielle dans l'engagement des bénévoles auprès des 1.000 personnes que Les Œuvres de la Mie de Pain accueillent chaque jour. Dans le cadre de ses formations, l'association s'est engagée depuis deux ans auprès de l'association Astrée, en vue d'offrir aux bénévoles des sessions de sensibilisation à l'écoute et à la relation d'aide : « Depuis 20 ans, Astrée Association loi 1901, met en œuvre une forme d'aide qui repose sur l'écoute, pratiquée dans le cadre particulier d'un accompagnement individualisé, et dont la fonction principale est de restaurer les liens sociaux ». Cette formation fait partie du parcours d'intégration des bénévoles et permet d'avoir une approche à la fois théorique et pratique sur la relation d'aide.

L'Intervision

Les Œuvres de la Mie de Pain ont souhaité offrir une place différente aux bénévoles qui s'investissent dans leurs missions, en proposant de nouveaux espaces de réflexion, de formation et d'échanges. Ainsi est née l'**Intervision**, il y a maintenant un an et demi qui se présente comme l'un des dispositifs de soutien au bénévolat de notre association.

Dans le même sens que les groupes de supervision dont bénéficient les salariés, l'Intervision est un lieu d'échanges et de parole pour rompre l'isolement de certains bénévoles et permettre également une meilleure connaissance des actions et des valeurs des Œuvres de la Mie de Pain.

Nous avons appelé ces groupes Intervision, car ils sont proposés par les psychologues de l'association. Les groupes agissent donc en interne. Le temps d'Intervision est dédié aux bénévoles de toutes les structures. Il s'agit de leur permettre de s'approprier un espace de communication et d'échanges et de les faire évoluer à partir de leurs expériences. Les règles sont la libre expression, la confidentialité, le non jugement et l'écoute de chacun. L'Intervision permet ainsi de partager des observations, des questionnements, des réflexions sur les situations rencontrées par les bénévoles, de faire part de sa propre subjectivité pour prendre de la distance et pouvoir évoluer dans son positionnement.

Depuis 3 ans, l'équipe de psychologues est très investie dans ce travail très riche. En effet, la passerelle créée entre les bénévoles et les salariés, ainsi que la richesse du travail d'élaboration dans ce groupe, nous encouragent à poursuivre l'Intervision.

Afin de mieux saisir les thématiques abordées dans toute sa diversité, vous trouverez ci-dessous les sujets que nous avons pu explorer, au travers des expériences et réflexions de chacun. Pour plus de clarté, nous les avons regroupés en 4 thématiques :

- ◆ Le public,
- ◆ Les relations accueillis/accueillants,
- ◆ Les missions des bénévoles,
- ◆ Les questionnements institutionnels.

En ce qui concerne le public, nous travaillons plus spécialement sur :

- La précarité,
- Les conduites addictives,
- La psychiatrie,
- Les relations entre usagers,
- La question de la culture et des codes sociaux.

En ce qui concerne les relations accueillants –accueillis :

- La nature du lien,
- L'affluence comme facteur de stress,
- La résonance de la souffrance de l'autre,

- La violence et l'agressivité.

En ce qui concerne les missions des bénévoles :

- La clarté des rôles,
- Les problèmes de communication autour des besoins en termes de bénévolat,
- La question de l'engagement,
- La formation.

En ce qui concerne les questions institutionnelles :

- La place des bénévoles d'hier et aujourd'hui,
- La question du cadre,
- Le projet d'établissement.

Actuellement, le groupe qui a lieu le vendredi a su créer une très bonne dynamique et les bénévoles ont pu exprimer leurs attentes quant à la poursuite de ce travail l'an prochain. Le groupe sera donc maintenu, dans le même cadre que cette année, avec les mêmes participants.

Paroles de bénévoles du groupe d'Intervision, leur bilan :

- « On visite, à travers les expériences des autres bénévoles, les structures des Œuvres de la Mie de Pain »
 « Cela permet l'éclaircissement des rôles des bénévoles »
 « Il s'agit d'un moment de partage qu'on ne peut pas forcément avoir au sein de la structure »
 « Cela ouvre une réflexion personnelle au-delà de ce qui se passe au moment de l'Intervision »
 « Chacun est libre de s'exprimer ou pas »
 « C'est le seul lieu qui nous confère un sentiment d'appartenance à l'association »

Perspectives

Dans la continuité de notre démarche, nous avons les objectifs de poursuivre le travail d'Intervision, mais également de l'étendre afin de toucher plus de bénévoles. Il nous semble être un lieu indispensable et de soutien. L'association bénéficie de l'aide d'un grand nombre de bénévoles, mais il est encore difficile de penser pouvoir faire participer une grande majorité d'entre eux au groupe Intervision.

Nous allons travailler sur nos outils de communication, afin de mieux faire connaître notre travail et de sensibiliser d'autres bénévoles.

Enfin, le travail d'Intervision s'inscrit dans le projet global de la « Cellule bénévoles » et va donc devoir s'accorder avec toutes les questions en cours et les évolutions sur le recrutement, la formation et l'accompagnement du bénévolat au sein de notre association.

Bilan de l'activité bénévole en 2011 et perspectives

Statistiques

Nombre de bénévoles par structure

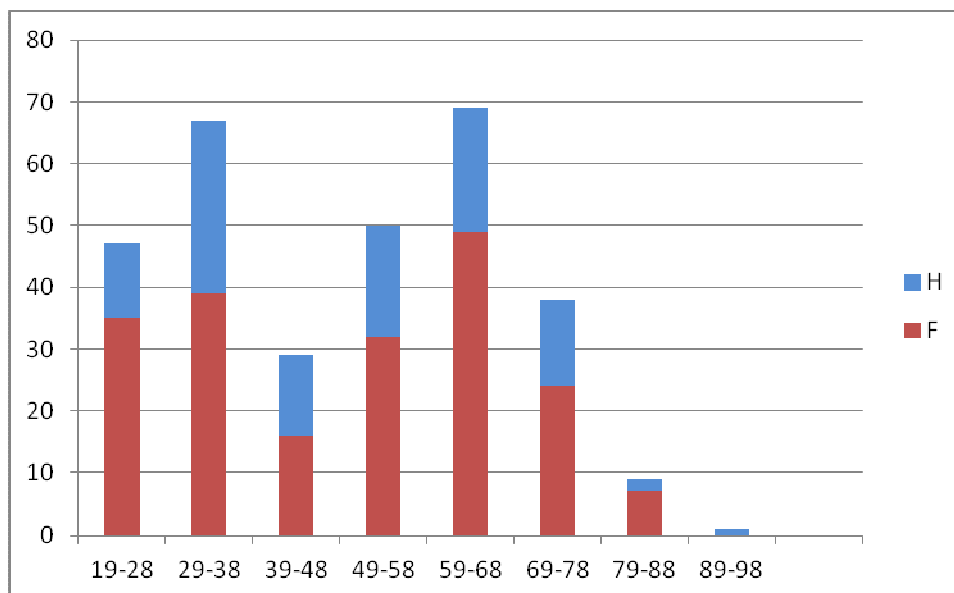
L'Arche d'Avenirs	35
Le Refuge	221
Le Relais Social	16
La Villa de l'Aube	19
Le Foyer Jeunes Travailleurs Paulin Enfert	10
Siège	5

- Moyenne d'heures par bénévole et par semaine : 3 heures
- Total : 306 bénévoles dont 202 femmes et 104 hommes

Profil du bénévole

Le bénévolat est majoritairement « féminin » avec 62% des effectifs. L'âge des bénévoles varie de 19 à 89 ans. L'âge moyen est de 50 ans.

Répartition des bénévoles par tranche d'âge et par sexe (en nombre d'individus)



Le bénévolat au sein des établissements

L'Arche d'Avenirs

Les bénévoles ont différentes missions au sein de L'Arche d'Avenirs : accueil et service à la cafétéria, écoute des demandes des accueillis, passerelle pour orienter les personnes vers les différents services de l'Arche, soutien à certains services (buanderie, accueil, domiciliation), animation de certaines activités (cours de français, scène ouverte, concerts, visites de musées...)

Les bénévoles sont mobiles dans la structure. Ils ont la charge d'établir un premier contact et de guider les nouveaux accueillis vers les espaces de L'Arche d'Avenirs pouvant les intéresser.

Des missions claires, un dialogue avec les usagers, des réunions avec les salariés et une participation à l'Intervention ont permis de multiplier par quatre le nombre de bénévoles, et ont contribué à les fidéliser au sein de L'Arche.

Un bénévole a accepté de jouer le rôle d'interface entre la « Cellule Bénévoles », les salariés et les bénévoles pour toute question d'organisation, mais aussi pour recevoir et guider les nouveaux venus. La réflexion menée avec lui et les salariés permet également d'envisager de proposer de nouvelles tâches aux bénévoles, et d'aborder des besoins de formation interne.

Nous avons deux interventions ponctuelles en cours via Passerelles et Compétences¹⁰ : l'une pour la création de pictogrammes en vue d'équiper L'Arche en signalétique, l'autre pour poursuivre notre projet d'instance consultative autour de l'expression des usagers.

¹⁰ L'association Passerelles & Compétences met en relation des associations de solidarité et des professionnels, dans le cadre de missions ponctuelles bénévoles. Elle développe le bénévolat de compétences, en mettant le bénévolat de solidarité à la portée des professionnels même occupés par un emploi à temps plein. Une association telle que la nôtre bénéficie ainsi à faible coût de compétences pointues.

Le Refuge

Outre la place déterminante qu'ils occupent dans le fonctionnement du Refuge, les bénévoles offrent ce supplément de relation et de convivialité avec les personnes accueillies. En effet, la présence des bénévoles n'est pas celle des professionnels du Refuge et par conséquent, elle est riche d'une complémentarité.

D'un point de vue fonctionnel, les bénévoles du Refuge interviennent à différents niveaux pour :

- Assurer la distribution des repas le soir aux hébergés tout au long de l'année ainsi qu'aux personnes « extérieures » au Refuge durant la période hivernale. Les bénévoles présents au réfectoire peuvent entrer en contact direct avec les hébergés s'ils le souhaitent, offrant ainsi une écoute et souvent du réconfort.
- Assurer une présence dans les étages afin de renforcer le dispositif d'accès aux consignes pour les hébergés. Ils assurent également dans les étages et suivant les effectifs disponibles, la distribution de draps aux personnes accueillies.

Sur le plan quantitatif :

- Des équipes composées en moyenne de 17 personnes, encadrées par un responsable de soirée se sont relayées chaque soir. C'est donc 5.879 présences en soirée qui ont été assurées au cours de l'année passée. 116 486 repas chauds, équilibrés et préparés par Le Refuge ont été servis par les bénévoles.

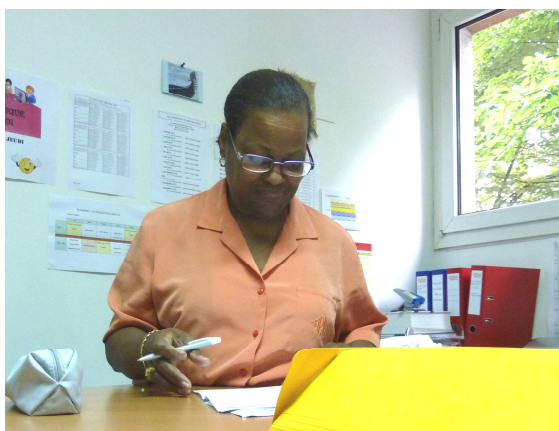
Pour l'année 2012, il nous importe de développer des temps de rencontres supplémentaires entre salariés et bénévoles, afin de renforcer le lien entre ces types d'équipes qui constituent l'entité commune du Refuge.

Médecin bénévoles

Outre la présence de bénévoles au réfectoire, Le Refuge est doté d'une équipe de médecins bénévoles qui officient chaque soir à l'infirmerie. Le nombre des médecins bénévoles a augmenté de façon significative en 2011. Nous avons eu 196 permanences de médecins (122 en 2010) soit un total de 588 heures (366 en 2010) de bénévolat.

La présence de ces médecins bénévoles permet aux personnes dépourvues de droits sociaux et d'accès à la santé (CMU, AME) de bénéficier de soins sur leur lieu d'hébergement. Afin d'être plus efficace dans l'accompagnement social des personnes malades, l'équipe du Refuge a mis en place et ce, de manière mensuelle, des réunions médico-sociales où travailleurs sociaux du Refuge et médecins bénévoles échangent autour de la situation des hébergés et mutualisent leur compétences pour tenter de proposer des orientations d'hébergement plus adaptées aux personnes à la santé la plus fragile.

Le Relais Social



Chaque jour, deux personnes en moyenne se relayent de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (sauf le mardi après midi, le samedi et le dimanche), pour assurer dans la convivialité l'accueil au service de domiciliation, la prise de rendez-vous avec les travailleurs sociaux et les permanences juridiques.

Le rôle du bénévole au sein de l'équipe du Relais est d'assurer un lien avec les usagers, d'apporter des réponses en termes d'orientation, et d'être un appui pour des « petites démarches » d'ordre administratif comme le remplissage de documents, la lecture et l'explication du courrier reçu.

L'atelier « Emploi » a été renforcé par trois bénévoles (trois demi-journées par semaine) pour accompagner les usagers dans leur recherche d'emploi sur Internet.

L'équipe du Relais Social a organisé le 4 octobre 2011, une journée sur la thématique de l'accueil. Cette rencontre ouverte à tous les bénévoles du Relais ainsi qu'aux autres établissements, a permis à toute l'équipe de se remobiliser autour de la question « *Comment accueillir l'autre à la Mie de Pain* » ? Il nous semble important d'affirmer que recevoir l'autre dans son unicité et dans son humanité est la philosophie de notre association.

La Villa de l'Aube

Les résidents de La Villa de l'Aube sont accompagnés quotidiennement par une équipe de salariés qui travaillent en étroite liaison avec une équipe élargie de 20 bénévoles. La Villa a pour caractéristique d'élaborer des projets où salariés, bénévoles et résidents se coordonnent pour permettre à ces derniers de réapprendre ce que des années de rue ont pu faire oublier. Ce travail en mode projet est structurant : il faut réfléchir, travailler ensemble, respecter le rythme de chacun. Tout un apprentissage.

Accompagner l'autonomie des résidents de La Villa constitue le projet de base de la structure et se crée par l'articulation d'une série de projets conjointement menés par un binôme salarié/bénévole et un résident.

Plusieurs projets ont ainsi été menés cette année :

- ◆ Un séjour à l'Île d'Oléron durant 5 jours,
- ◆ Une boutique solidaire pour les résidents de La Villa qui ouvrira ses portes en 2012,
- ◆ Des sorties,
- ◆ Des cours d'alphabétisation,
- ◆ Des repas et des fêtes,
- ◆ Un travail autour de l'hygiène alimentaire et de l'espace cuisine collective.

Les compétences de chacun sont ainsi mobilisées. Des réunions régulières entre bénévoles, avec les résidents et les salariés permettent également d'aborder les problématiques rencontrées.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs

Au cours de 2011, le bénévolat s'est maintenu sur quelques activités jusqu'au second semestre (cuisine, emploi, aide aux devoirs). Par la suite, le changement de direction de la structure a quelque peu ralenti l'activité bénévolat. L'équipe du FJT, avec le nouveau directeur, en a d'ailleurs profité pour réfléchir à une organisation plus en adéquation avec le projet de l'établissement.

Ainsi, l'activité sur l'emploi a été reconduite et développée de manière à accompagner les résidents sur toutes les phases de leur projet professionnel :

- ◆ Redynamisation à l'emploi et coaching,
- ◆ Développement des outils liés à la recherche d'emploi,
- ◆ Placement et maintien dans l'emploi, accompagnement sur l'échec.

Vie Associative

Commission archive

Au sein du Siège, cinq bénévoles interviennent à la commission chargée de l'archivage et de la préservation des anciens documents de l'association. Cette commission se retrouve en moyenne deux demi-journées par semaine et est la garante de la conservation de la mémoire des Œuvres de la Mie de Pain.

En effet, l'association est une des plus anciennes à Paris. Elle a traversé le temps, les époques, est partie de l'idée d'un homme qui a souhaité consacrer sa vie à ceux qui n'avaient plus rien. Plus de 120 ans après, l'histoire des Œuvres de la Mie de Pain fait partie intégrante de l'association, et même si celle-ci se développe et se professionnalise, il n'est aucunement question de tirer un trait sur cet historique.

Dans cette optique, la commission archive œuvre afin de perpétuer cette identité qui fait des Œuvres de la Mie de Pain, une référence autant dans la vie du quartier (qui a considérablement changé en un siècle), que sur le plan du secteur social.

Commission collecte alimentaire

Composée de deux administrateurs, cette commission a pour but d'organiser les collectes alimentaires de la Banque Alimentaire qui ont lieu chaque année fin novembre. En 2011, les Œuvres de la Mie de Pain assuraient la collecte auprès de six supermarchés dans le 13^{ème} arrondissement. Par ailleurs, la commission continue à gérer les collectes organisées au sein des collèges et lycées avec un objectif de fond : sensibiliser les jeunes sur la question de la précarité. Les denrées collectées sont indispensables pour notre association et plus particulièrement pour l'accueil des usagers au sein du Relais et de L'Arche d'Avenir.



Evénements

Il existe d'autres événements pour lesquels nous sollicitons les bénévoles. Des événements qui ont lieu chaque année : Salon des seniors, Fête de Noël au Refuge, collecte de pain au stand *Potel & Chabot* à Roland Garros....

Projets pour 2012

A l'approche de la livraison du futur centre d'hébergement et de sa plateforme d'insertion, nous avons le projet de :

- ◆ Réfléchir à l'adaptation du bénévolat aux nouveaux besoins générés par les équipements et services du futur site Charles Fourier (en particulier développer le recrutement des bénévoles sur des activités d'accompagnement).
- ◆ Nous adapter à l'évolution actuelle des associations, des pratiques et des services proposés aux usagers : pour cela, rencontrer les associations pour des échanges de pratiques sur le bénévolat.
- ◆ Finaliser le système de bases de données.
- ◆ Développer le projet d'Intervision, outil d'amélioration des pratiques, espace de réflexion, de formation, d'échanges au service des bénévoles.
- ◆ Mettre en place des outils facilitant l'intégration et le travail des bénévoles tel que, par exemple, un livret d'accueil des bénévoles.

Communication

Depuis 125 ans l'association des Œuvres de la Mie de Pain démontre sa capacité à évoluer pour poursuivre dans les meilleures conditions sa vocation première : être au service des plus exclus. 2011 est l'année du démarrage du grand chantier du site Charles Fourier qui n'est pas seulement un nouvel ensemble immobilier, mais aussi **l'expression de l'évolution de notre association.**

La nouvelle plateforme de la rue Charles Fourier va regrouper un ensemble de services qui permettra d'offrir en un même lieu les clés pour :

- ◆ Sortir de l'urgence,
- ◆ Se stabiliser,
- ◆ Parvenir à l'insertion et à l'autonomie.

Les Œuvres de la Mie de Pain se sont attachées à développer une communication de proximité auprès des riverains du 13^{ème} arrondissement, pour faciliter l'intégration des usagers dans le quartier et pour mieux faire connaître localement les projets de l'association. La communication externe s'est également développée, en soutien d'actions de partenaires associatifs en lutte contre l'exclusion, en vue de faire évoluer le regard porté sur les personnes exclues.

Des événements internes pour accompagner l'évolution

Deux moments de partage et de rencontre pour tous les salariés et bénévoles

- ◆ **Les Vœux du Président** se sont tenus en janvier en présence de Sébastien Prot et Jean Laffon.
- ◆ **La Réunion de « Rentrée »** s'est déroulée le 20 septembre en vue de présenter en détail à l'ensemble des salariés et bénévoles, les objectifs et actions à mener autour des usagers.

Ces moments furent particulièrement importants pour permettre à chacun de s'approprier les perspectives de changement du monde social, en particulier avec la mise en place des Systèmes Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) « de l'urgence et à l'insertion », dont nous avons tous pu mesurer les incidences et les changements sur nos activités.

Les autres événements internes marquants de 2011

Le 12 Mai : **10 ans de la Villa de l'Aube** : Un moment fort partagé avec les partenaires institutionnels nationaux et régionaux d'hier et d'aujourd'hui, les usagers, les riverains, les salariés et les bénévoles. Cet anniversaire a été marqué par une semaine de journées portes-ouvertes et par deux expositions. La première mettant en avant la vie de la Villa à travers des photographies, des affiches, des objets ; la seconde présentant les résultats des actions de relogement entreprises à la Villa.

Le 16 juin : **Rencontre inter-structures** pour les agents d'accueil et les travailleurs sociaux. L'accueil au sein des structures des Œuvres de la Mie de Pain est une tradition qu'il est bon de partager entre les professionnels des différents établissements. Cette journée a été l'occasion de mieux se connaître, de partager des expériences métiers au cours d'ateliers, de réfléchir ensemble sur les relations et l'accompagnement avec les usagers pour mieux travailler ensemble.

Le 29 septembre : **Présentation du projet de la rue Charles Fourier** à une centaine de personnes composée de riverains, d'architectes et de représentants de la Mairie du 13^{ème} arrondissement.

Le 1^{er} décembre : **Pose de la première pierre du chantier de rénovation du site Charles Fourier** en présence : de Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du logement, de Marie-Pierre de La GONTRIE, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, de Olga TROSTIANSKY, Adjointe au Maire de Paris, de Jérôme Coumet, Maire du 13^{ème} arrondissement et de Pierre AIDENBAUM, Président de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP).



Des événements de proximité avec un quartier solidaire

- ♦ Le 03 juin : Les Œuvres de la Mie de Pain étaient présentes à la **Fête des Associations du 13ème arrondissement**. L'association a participé au Forum et à la brocante du quartier avec les résidents de La Villa de l'Aube.
- ♦ Le 21 juin : Les Œuvres de la Mie de Pain, accompagnées du Chœur régional Ile-de-France Chansons et des associations du 13ème arrondissement, ont « **fêté la musique** » avec leurs usagers et les amis du quartier dans le square Ulysse Trélat face à l'Arche d'Avenirs.

Des événements externes pour faire évoluer le regard sur le monde de la rue...

- ♦ Du 20 au 28 août, se tenait la « **9ème Coupe du Monde de Football des personnes sans-abri, Paris 2011** » (*Homeless World Cup*) Cette compétition soutenue par la Mie de Pain a réuni sur le Champ de Mars, 64 équipes venant des cinq continents. Le Comité Local d'Organisation a souhaité mettre les personnes en situation de précarité au cœur de cet événement sportif tant sur le terrain qu'au sein de l'organisation générale en respectant leurs envies et leurs talents.
- ♦ Le 13 mai : **Table ronde à la Mairie du 13ème, « Accueillir les plus démunis, un challenge délicat »**. Les associations qui accueillent quotidiennement les personnes en grande difficulté, de jour comme de nuit, connaissent cette problématique et s'efforcent de trouver le meilleur compromis pour accueillir les personnes dans les meilleures conditions possibles. Partager les expériences et les pratiques entre associations est un temps pour réfléchir à ses propres modes de fonctionnement.

... et pour développer le bénévolat

- ♦ L'association des Œuvres de la Mie de Pain était présente au **Salon des seniors** (du 29 au 31 mars au Parc des expositions de la Porte de Versailles) pour accroître sa notoriété auprès de ce public très impliqué dans les actions de bénévolat de l'association.

Les événements avec les partenaires et mécènes de l'association



Natixis Asset Management (société de gestion d'actifs, filiale de la banque Natixis) s'est engagée dans une opération de mécénat au profit des Œuvres de la Mie de Pain, dans le cadre de sa démarche développement durable. Le 06 avril, une présentation a été faite aux salariés de Natixis pour les sensibiliser aux missions de l'association :

« Quelles sont les actions de La Mie de Pain ? Pourquoi la société Natixis Asset Management a-t-elle choisi d'apporter son soutien ? Comment agir ? »

Natixis Asset Management a également participé à l'opération « **Faire un geste chaleureux pour les sans-abris** » avec la collecte de 800 ballotins de chocolats offerts par les salariés aux accueillis, et distribués lors du repas des fêtes de fin d'année (les 05, 06 et 12 décembre). Ces matinées de collecte sont autant de temps forts pour faire connaître l'association et nos actions auprès des collaborateurs de Natixis Asset Management. Ces rencontres les incitent à se mobiliser auprès des Œuvres de la Mie de Pain en tant que bénévole, en changeant leur regard sur les sans-abris, en prévision des actions de mécénat de compétences¹¹ prévues en 2012.

Fêter Noël et le Jour de l'An avec les accueillis

Chaque établissement des Œuvres de la Mie de Pain s'est mobilisé pour que chacun de ses usagers participe, comme tout un chacun, à un moment de fête et soit un peu gâté. Un moment particulièrement intense s'est déroulé le soir du 24 décembre avec 500 hébergés attablés devant un repas de fête, servis par 35 bénévoles de tous les âges. Une jeune compagnie musicale animait la soirée, beaucoup ont ainsi pu chanter en solo, en se faisant accompagner par un orchestre à la grande joie de tous.

Faire connaître l'association des Œuvres de la Mie de Pain à la presse

Une trentaine d'articles, dont deux dépêches de l'Agence France Presse (AFP), ont illustré les actions de l'association en 2011.

La rentrée hivernale a été marquée par l'envoi d'un communiqué de presse exprimant les orientations des Œuvres de la Mie de Pain auprès de grand public et repris par l'AFP. Une demi-douzaine de journalistes s'est déplacée dans nos locaux pendant cette période hivernale ; l'association a non seulement fait l'objet d'articles de presse mais aussi de reportages télévisés. L'association a été citée dans divers reportages généralistes sur la pauvreté et le froid. Deux reportages ont concerné exclusivement les Œuvres de la Mie de Pain et ses accueillis, à travers Le Refuge et L'Arche d'Avenirs. Cette vague médiatique a été importante pour l'image et le développement de la Mie de Pain.

Réalisation des projets 2011

La stratégie et les plans de communication interne et externe élaborés ont été soumis au Conseil d'Administration.

Projets de communication pour l'année 2012

- ◆ Poursuite de la stratégie de communication interne d'accompagnement des projets.
- ◆ Poursuite des actions avec les habitants du quartier.
- ◆ Poursuite du développement de notoriété des Œuvres de la Mie de Pain.
- ◆ Inauguration de l'Arche d'Avenirs le 17 octobre (Journée mondiale du refus de la misère et journée portes-ouvertes).
- ◆ Lancement du premier Forum Entreprises par le Chantier d'Insertion.
- ◆ Développement de la présence web et des ressources via ce réseau : refonte du site Internet, campagnes e-marketing, réseaux sociaux.
- ◆ Actions de recherches de mécènes.

¹¹ Le mécénat de compétences consiste en une mise à disposition ponctuelle et gracieuse de collaborateurs d'entreprises (à l'exemple de ceux de Natixis Asset Management) auprès d'associations d'intérêt général à vocation culturelle, sociale, environnementale, humanitaire, qui manquent de certaines compétences précises telles que la comptabilité, la finance, le marketing, la communication, l'informatique... Les collaborateurs qui sont volontaires viennent sur leur temps de travail (au moins en partie) dans les locaux de l'association concernée.

Développement des ressources et de la générosité

L'association des Œuvres de la Mie de Pain est à un tournant de son histoire avec de nouvelles ambitions d'actions auprès des plus démunis. Pour assurer l'avenir de l'association, il est primordial de développer des ressources privées tant auprès du grand public qu'auprès de sociétés partenaires dans le cadre du développement de la responsabilité sociale des entreprises.

Nos campagnes de marketing direct en 2011

En 2011, les Œuvres de la Mie de Pain (sur la base d'une analyse de sa base données donateurs) a fait le choix stratégique d'un appel à don plus adapté aux différents types de donateurs et de s'adjoindre un conseil stratégique auprès de la société Adfinitas.

Au total **324 901** messages ont été envoyés par courrier : **144 726** messages auprès des fidèles donateurs en neuf campagnes, et **180 175** messages de prospection en trois campagnes. Par ailleurs, **4 837** messages ont été envoyés par e-mail dans le cadre d'un appel aux dons déductibles de l'impôt sur la fortune (ISF), et **3 855** anciens donateurs ont été contactés par téléphone.

Le Journal de l'association est paru à trois reprises :

- ♦ En février 2011 : Numéro Spécial Santé,
- ♦ En mai 2011 : Numéro Spécial Les 10 ans de La Villa de l'Aube,
- ♦ En octobre 2011 : L'essentiel de 2010 : le bilan de votre générosité et des actions menées grâce à vous.

L'ensemble de ces actions a permis d'entrer en relation avec **5 275 nouveaux donateurs** et de collecter des **recettes globales brutes de 1 914 882 €**. Nous cherchons d'une part à assurer un service courrier régulier avec les donateurs qui le souhaitent, et d'autre part à développer et à entretenir auprès d'une population ciblée, une relation privilégiée en période de vœux par exemple.



BULLETIN DE SOUTIEN COMPLEMENTAIRE

SOS FROID

À compléter et à retourner à : La Mie de Pain - Centre de traitement des dons - 36, rue de Messines - 59937 Verlinghem

Oui, pour 2011, je tiens à faire un geste complémentaire pour héberger et soigner les sans-abri épuisés par le froid.



Pour économiser les frais d'envoi, j'accepte de recevoir mon reçu fiscal et des informations par e-mail à l'adresse :

Il me suffira d'imprimer mon reçu fiscal et de le joindre à ma déclaration de revenus 2011.

La Mie de Pain s'engage à n'utiliser votre adresse e-mail que les relations avec ses donateurs et à ne pas la communiquer à des tiers.

> Réduction d'impôts : 75% (lire au dos).



www.miedepain.asso.fr

Le Refuge

Centre d'hébergement d'urgence

L'Œuvre d'Avenir

Œuvre d'insertion sociale

Accueil de jour

Le Relais Social

Accueil des dons

Sauv. S.A.

La Villa de l'Aube

Parcours de formation

Recherche emploi

Maison Paris

Les Chantiers d'Insertion

Accompagnement socio-professionnel et formation

La Résidence Paulin Eschert

Parc de jeunes travailleurs

Les Œuvres de la Mie de Pain

Association fondée par Paulin Eschert en 1987 reconnue d'utilité publique

Sigle Social

18, rue Charles Fourier

75013 Paris

Tél. : 01 45 89 90 08

Fax : 01 45 89 90 60

SIRET : 775 462 118 0003

APE : 9499

La Mie de Pain - Siège Social
18, rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél. : 01 45 89 90 08 - Fax : 01 45 89 90 60
C.C.P. Paris 2005.47 C

SOS FROID
L'hiver n'est pas terminé !

Il est tellement difficile de donner patience, d'être tout juste de sentir de la salle de don de la Mie de Pain, je suis épuisée... Mais, comme, de son amour, je me souviens à mon amour des sans-abri épuisés par le froid et les intempéries.

Extrait de la lettre aux donateurs du Dr. Jean-Eric Joire Généraliste à la retraite et bénévole à la Mie de Pain

Paris, le 17 février 2011

Chers Amis,

Le docteur Jean-Eric Joire, l'un de nos plus anciens médecins bénévoles, m'a demandé de vous transmettre la lettre qu'il vient de vous écrire.

Comme vous le lirez, ce médecin fait de son mieux, avec tous les autres soignants bénévoles, pour offrir des premiers soins aux sans-abri recueillis dans notre centre d'hébergement d'urgence « Le Refuge ».

Mais depuis le début de cet hiver particulièrement précoce et rigoureux, le nombre de consultants a plus que doublé. Chaque soir, une trentaine de personnes se presse devant la porte de notre petite salle de soins.

Des patients, de plus en plus jeunes, épuisés par les maladies liées au froid : une majorité de bronchites, angines et autres infections respiratoires, à un stade souvent très avancé car les sans-abri n'ont souvent aucune couverture sociale. Ils attendent d'être au plus mal avant de se décider à nous consulter.

Je vous assure que nos médecins bénévoles sont particulièrement dévoués et efficaces. Ils sont parvenus jusqu'à présent à examiner et à soigner gratuitement tous les patients qui les ont sollicités, qu'ils aient orientés les cas les plus graves vers des structures mieux équipées.

Mais si le docteur Jean-Eric Joire a tenu à vous écrire personnellement, c'est, comme il le souligne, à la fois pour vous remercier et vous faire partager son inquiétude...

Tournez, S.V.P. 18

Le site Internet

Les dons via notre site Internet se sont légèrement développés (345 dons pour un montant total de 33 395 €). **Le projet de refonte du site Internet**, inscrit au plan de communication 2012, doit permettre une croissance plus prononcée de ce moyen de collecte de dons.

Les relations avec les partenaires

Des partenaires et des collectes

Tout au long de l'année 2011, ils ont soutenu Les Œuvres de la Mie de Pain à travers des actions très diverses :

- ◆ L'entreprise Le Parfait a permis d'animer tout l'été un atelier confiture et conserve à La Villa de l'Aube, une démarche ludique et pédagogique de bonne gestion auprès des résidents,
- ◆ Lors du tournoi Roland-Garros, l'association a pu collecter du pain auprès du stand du traiteur *Potel & Chabot*,
- ◆ Le 09 juin, à l'occasion des 20 ans d'AXA Atout Cœur, les salariés de Direct-Assurances (Nanterre) ont pu venir échanger avec notre association lors d'un carrefour des associations.
- ◆ Les Œuvres de la Mie de Pain ont participé à la collecte alimentaire organisée par la Banque Alimentaire avec une équipe de bénévoles.
- ◆ Les Œuvres de la Mie de Pain, tout au long de l'année avec le soutien d'une équipe de bénévoles, réalisent des collectes alimentaires au sein des écoles.
- ◆ Par ailleurs parmi nos prestataires, les sociétés Marnat (impression) et Adfinitas (conseils en développement des ressources) nous font don d'une part de leurs prestations. De nombreux fournisseurs du domaine alimentaire nous font également régulièrement des dons en nature au moment des fêtes.

Des partenaires qui investissent financièrement dans les projets des Œuvres de la Mie de Pain

- ◆ L'entreprise Bruneau a soutenu, à nouveau, le fonctionnement du centre d'hébergement d'urgence le Refuge.
- ◆ Les entreprises Emeraude International et Partner Réassurance Europe Limited ont renouvelé leur soutien aux projets des Œuvres de la Mie de Pain.
- ◆ Le cabinet Francis Lefebvre accompagne la partie juridique de notre grand chantier immobilier du site Charles Fourier.
- ◆ Des philanthropes, via la filiale bancaire suisse Philanthropia, ont commencé à investir sur l'avenir et la modernité des Œuvres de la Mie de Pain, en soutenant la conception de la future plateforme d'orientation du site Charles Fourier (en finançant en particulier un projet de définition des paramètres d'analyse du bon fonctionnement de cette future entité). Il s'agit de mettre en place la mesure de la qualité des prestations ouvertes aux usagers.
- ◆ La Fondation Saint Charles maintient depuis plusieurs années son soutien aux Œuvres de la Mie de Pain en vue de la construction des nouveaux sites.

Vers de nouveaux développements pour 2012

L'association des Œuvres de la Mie de Pain a mené une analyse pour définir sa stratégie de développement des ressources :

- ♦ Marketing direct : Poursuite de développement des campagnes d'appel à la générosité du public et diversification des moyens,
- ♦ Dons site Internet (e-dons) : Mise en place d'actions spécifiques pour un meilleur référencement et une meilleure visibilité sur le net (Google Grants), développement d'actions spécifiques (exemple : campagne ISF),
- ♦ Legs : Mise en place d'une structure d'accompagnement des testateurs et mise en place de campagne d'informations autour du legs vers le grand public,
- ♦ Partenaires et Philanthropie : Démarche volontariste de développement et d'appel à soutien auprès d'entreprises autour des nouveaux projets : soutien financier, bénévolat de compétences et expertise (informatique, web, ressources humaines).

Annexe

Abréviations utilisées

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AGLS	Aide à la Gestion Locative Sociale
AL	Allocation de Logement
ALT	Allocation de Logement Temporaire
AME	Aide Médicale de l'Etat
ANAEM	Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations
ANEF	Association Nationale d'Entre-aide
APL	Aide Personnalisée au Logement
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BAPSA	Brigade d'Assistance aux Personnes Sans Abri
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse des Allocations Familiales
CASVP	Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
CAVA	Contrat d'Adaptation à la Vie Active
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCLAJ	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CDAG	Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CES	Contrat Emploi Solidarité
CHAPSA	Centre d'Hébergement et d'Accueil des Personnes Sans Abri
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIE	Contrat Initiative Emploi
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMU C	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNI	Carte Nationale d'Identité
COTOREP	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRAMIF	Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile de France
CROSS	Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale
DASES	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé
DASS	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRTEFP	Direction Régionale du Travail Et de la Formation Professionnelle
ECCP	Evaluation des Capacités et Compétences Professionnelles
ESI	Espace Solidarité Insertion
ETP	Equivalent Temps Plein
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNARS	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FONJEP	Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
FSE	Fonds Social Européen
FSLU	Fonds de Solidarité pour le Logement Urgence
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GIC	Groupement Interprofessionnel pour la Construction
INHNI	Institut National de l'Hygiène et du Nettoyage Industriel
IPC	Investigations Préventives et Cliniques
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OEI	Objectif Emploi Individuel
OMI	Office des Migrations Internationales
PIF	Point d'Information Jeunesse
PSA	Permanence Sociale d'Accueil
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SPIP	Service Probatoire d'Insertion Pénitencier
URFJT	Union Régionale des Foyers et services de Jeunes Travailleurs